Essai sur l'amelioration des terres / [Henry Pattullo].

Contributors

Pattullo, Henry Marmontel, Jean-François, 1723-1799

Publication/Creation

Paris: Durand, 1759.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/d6yvjpwk

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



1 2 m 40036/A



Pattullo, H Hello, H Hallon

87667.

ESSAI

SUR

L'AMELIORATION DES TERRES.



A PARIS,

Chez DURAND, Libraire, rue du Foin, à Saint Landry & au Griffon.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation , & Privilège du Roi.



DURAND, LES SES, MICHIELDE

M. BCC. LILL.

Acres Approbation ; & Privilege and Rela



A MADAME DE POMPADOUR.



ADAME,

Parmi les Arts qui ont ressenti les effets de votre pro-

iv EPITRE

l'Agriculture comme le plus intéressant & le plus négligé de tous. Vous avez gémi de voir que l'industrie, aujour-d'hui si éclairée dans les choses d'agrément & de luxe, le fût si peu sur l'objet essentiel & décisif de la félicité publique; & tout ce qui pouvoit tendre à perfectionner les opérations de la Culture a sixé votre attention.

Ce n'est point à vos yeux que nos préjugés l'ont avilie, cette profession respectable, cette source vive & séconde

DEDICATOIRE. v

des richesses, des forces & des prospérités d'un Etat. Le Ciel en vous donnant une ame élevée & bienfaisante, proportionna vos lumieres à vos sentimens: vous aimez le bien de l'humanité, & vous le voyez dans ses grands principes. Les Aris même que l'on nomme agréables, ont dû sur-tout l'accueil qu'ils ont reçu de vous, à leur utilité politique, à leur liaison cachée, mais intime, avecles premieres causes d'un regne heureux & florissant.

Si telles ont été vos vûes a iij

vj EPITRE

fur des Arts de simple décoration, de quel œil considérezvous cet Art de premier besoin; cet Art le nourricier des Arts, & qui les tient tous à ses gages; cet Art sans lequel les hommes répandus en petit nombre sur la surface de la terre, disputeroient encore la proie aux Tigres, & le gland aux Sangliers?

On ne peut sans étonnement comparer l'importance de l'A-griculture avec l'abandon où elle est réduite. Vous le savez, MADAME, vous qui interrogez la Vérité, &

DEDICATOIRE. vij qui l'encouragez à répondre.

Quelques Citoyens éclairés tendent la main au Laboureur, E tâchent de le ranimer par le secours de leurs lumieres; mais la spéculation est inutile où la pratique ne peut s'exercer. Ce sont les richesses du Laboureur qui produisent les riches moissons. Il n'y a point de secret pour fertiliser les campagnes, sans des travaux qui les préparent, sans des troupeaux qui les engraissent, sans des bestiaux qui les labourent, sans un Commerce facile & avantageux, qui a uuj

viij EPITRE

assûre au Cultivateur la récompense de ses soins, la rentrée de ses fonds, & un bénéfice proportionné aux risques de ses avances.

Que ne m'est - il permis, M A D A M E, de développer à vos yeux ces idées élémentaires de l'économie politique! Vous verriez les produits de la terre se diviser dans les mains du Laboureur en frais de Culture & en revenus; les frais se distribuer aux habitans de la campagne; les revenus se répandre, par les dépenses des Propriétaires, dans

DEDICATOIRE. ix

toutes les classes de l'Etat. Vous verriez ces mêmes richesses, après avoir animé le Commerce, la population, l'industrie, retourner dans les mains du Cultivateur, pour être employées à la reproduction. Vous reconnoîtriez que c'est à la plénitude de ce reflux périodique des revenus de l'Etat vers leur source, qu'on doit attribuer leur renouvellement perpétuel, & que c'està cette circulation rallentie, interrompue ou détournée, qu'on doit attribuer leur épuisement.

Mais ces détails seroient

superflus pour qui embrasse le sistème du bien public dans tous ses rapports & dans toute son étendue. Il vous suffit d'être pénétrée de ce grand principe de Sully: Que les revenus de la Nation ne sont assurés qu'autant que les campagnes sont peuplées de riches Laboureurs; que les dons de la terre sont les seuls biens inépuisables; & que tout fleurit dans un État où fleurit l'Agriculture.

Si les tems sont contraires à son rétablissement, jamais les dispositions des esprits ne lui ont été si favorables;

DEDICATOIRE. xj

mais eussiez-vous encore plus d'obstacles à vaincre, les difficultés qui s'opposent au bien sont faites pour exercer une ame ferme, & non pour la décourager. La véritable gloire n'eut jamais d'autres sources que les services rendus à l'humanité. Cette gloire incorruptible est la seule digne de vous: elle est la seule qui vous touche; & vous ne donnez à la renommée que des bienfaits à publier. Puissiez-vous étendre sur l'Agriculture une influence qui la ranime! Puisse telle vous devoir son activité & savigueur! Elle ose l'espérer, MADAME; & cet Essai, dont elle est l'objet, en paroissant sous vos auspices, va redoubler la confiance qu'elle a fondée sur votre appui.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

MADAME,

Votre très-humble & trèsobéissant Serviteur, PATTULLO. INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

A France paroissant depuis quelque tems plus que jamais s'occuper des moyens de perfectionner son Agriculture, ses Manufactures & son Commerce, seroit-il permis à un Etranger de proposer quelques idées qu'il pense pouvoir contribuer à leur succès? Il ose s'y intéresser par reconnoissance de l'asyle qu'il a trouvé en son sein, depuis plus de dix années, & des bienfaits du Roi dont il y jouit; & se regardant maintenant comme habitant du Royaume pour toute sa vie, il espere, en cet écrit, témoigner du moins son desir de n'y pas être un membre de la société entiérement inutile.

I. Partie.

A -

2 INTRODUCTION.

Il a fait de ces trois points importans le principal objet de ses observations & de ses recherches depuis trente années. L'Agriculture lui a paru être la source naturelle du commerce & des manufactures, & leur indispensable appui, lors même qu'ils sont devenus plus florissans. Cependant il lui a semblé que cette partie avoit fait en France moins de progrès que les deux autres, & qu'elle y étoit encore susceptible d'une grande amélioration. Il hasarde donc d'y offrir quelques connoissances qu'il regrette de ne pas avoir plus étendues; mais il ne dira du moins que ce que sa pratique ou ses observations ont mis sous ses propres yeux en divers pays, sur-tout en Ecosse & en Angleterre.

Leurs meilleurs livres d'Agriculture lui sont connus depuis long-tems; ils contiennent d'excellens principes & des préceptes fondés sur la raison & l'expérience. C'est par eux, & plus encore par les soins & la protection du gouvernement, que l'Agriculture a été poussée plus loin dans cette Isle que chez aucun de ses voisins du continent, tandis qu'un siecle auparavant elle leur étoit entièrement inférieure.

Plusieurs Ecrivains ont depuis peu fait leurs efforts pour exciter en France la même activité sur ce point. Tous les bons écrits économiques de la Nation (a) sont pleins de solides raisonnemens,

Aij

⁽a) Voyez l'Esprit des Loix; l'Essai sur les Monnoies de M. Dupré de Saint Maur; les Elémens du Commerce; le Traité sir la Police des grains; les Avantages & désavantages de la France & de la Grande Bretagne; tous les articles de M. le Roi & de M. Questages le fils, dans l'Encyclopédie, &c.

& de justes observations qui prouvent la nécessité d'y perfectionner l'Agriculture, mais ils n'en indiquent pas les moyens; & si quelques-uns se plaignent siamérement de la quantité des terres stériles ou incultes que le voyageur est étonné de rencontrer dans la plûpart des Provinces du Royaume, ils ne proposent pas de méthode

pour les améliorer.

L'Auteur des Prairies artificielles, & celui des observations sur l'Agriculture, sont entrés dans un plus grand détail, mais relatif à l'état présent de quelques Provinces particulieres plus qu'à l'usage général du Royaume. Le premier, qui a pour objet l'amélioration particuliere de la Champagne, en a du moins découvert, par sa propre application & son industrie, l'unique moyen, qui est d'y faire des prairies artificielles, & d'y augmenter la quantité du bétail. Il a touché les vrais principes; & tout ce qu'on pour-roit desirer à la méthode qu'il propose, c'est qu'elle sût un peu moins lente.

Mais, de tous les écrits qui jamais aient paru en Agriculture;
on n'en connoît en aucune langue
d'aussi bien faits, & qui aillent si
parfaitement au but, que ceux de
M. Duhamel du Monceau. Aucuns ne conviennent mieux à l'état de l'Agriculture en France,
dont ils embrassent & décrivent
toutes les branches.

M. Tull, dont cet Académicien a illustré le système, le publia en Angleterre, il y a près de trente ans, après une longue suite d'observations & d'expériences; mais il ne sut suivi que d'un trèspetit nombre; car des Fermiers ne lisent guère de tels ouvrages,

A iij

& se déterminent difficilement à un grand changement dans leur méthode. Ils crurent que la sienne demandoit trop de soins; & d'ailleurs ils ne purent se persuader qu'en ne semant que le tiers ou le quart de leur terrein, ils dussent jamais, comme il le prétend, recueillir autant & plus qu'ils ne font à l'ordinaire sur la totalité.

M. Duhamel & ses zélés corespondans ayant beaucoup persectionné les instrumens de M.
Tull, ont démontré au Public,
par une suite d'expériences, l'excellence de ses principes. Les succès en grand, qu'a obtenus surtout M. de Chateauvieux, témoignent du moins la possibilité
d'exécuter sa méthode, & ses
avantages extraordinaires. Néanmoins il est à craindre que, comme il est arrivé jusqu'ici en Angleterre, elle ne s'étende guère
au-delà de quelques amateurs, &

que le commun des Fermiers & des Cultivateurs ne s'obstine à garder son ancienne routine, quoique si infructueuse, plûtôt que de prendre sur soi d'y faire un si grand

changement.

Mais, si la méthode de M. Tull a été peu suivie des Anglois, on fait toutefois combien d'ailleurs leur Agriculture s'est perfectionnée depuis quelques années; quelle augmentation de leur bétail, de leurs grains, & même de leur population s'en est ensuivie, ainsi que dans la valeur de leurs terres, au double, triple, quadruple, & même au-delà de ce qu'elles rapportoient il y a cinquante ans. Il seroit donc à desirer que du moins leur pratique moderne fût adoptée en France; & il ne faut pas douter qu'elle n'y produisît les mêmes effets, & n'y rendît l'Agriculture florissante.

A iiij

On commence seulement à se mettre ici sur la voie des moyens qui leur ont si bien réussi. Il y en a quelques traces dans le Calendrier de Bradley, qui a été traduit depuis peu; mais elles y sont très-superficielles, & beaucoup de découvertes utiles ont été faites depuis près de trente ans qu'il

y a que Bradley écrivoit.

Il est aussi fait mention de leurs prairies artificielles dans la plûpart des nouveaux Livres qu'on vient de citer. L'Encyclopédie, à l'excellent article Culture des terres, & les Elémens du Commerce, rapportent l'extrait curieux d'une Lettre publiée en Angleterre, sur l'amélioration des terres du Comté de Nortsolk, & ils entrent en plusieurs détails intéressans sur l'engrais & le mélange des terres. Cependant bien des points importans sont encore igno-

rés; & pour engager les cultivateurs à un changement considérable & universel dans l'Agriculture de France, il est peut-être nécessaire d'avoir quelque chose de précis à comparer avec la pratique actuelle.

On n'entrera point ici dans les détails de cette pratique, qui est décrite & calculée avec beaucoup de précision dans le premier volume de la Culture des Terres de M. Duhamel, ainsi qu'à l'article Fermiers de M. Quesnay le fils; on y renvoie ceux qui pourroient ignorer combien elle est desavantageuse & ingrate, & combient il devient nécessaire de la changer.

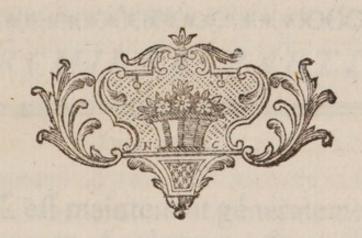
Onse propose donc de décrire, aussi exactement que la briéveté qu'on s'est prescrite en cet écrit le pourra permettre, la pratique d'amélioration & de culture moderne en Angleterre, telle que,

10 INTRODUCTION.

par une opiniâtreté inconcevable pour l'ancien usage, elle n'y est pas même encore généralement suivie, mais telle qu'elle a changé la face de toutes les Provinces

qui l'ont exécutée.

Cet Ecrit sera divisé en deux Parties; la premiere donnera les détails des opérations & cultuINTRODUCTION. 11
res qu'on propose, & de leur
produit; la seconde traitera des
avantages qui pourroient en résulter dans l'économie publique,
& de divers points qui intéressent en général la prospérité de
l'Agriculture.



IN TROPPORTION. produit; in façondo traigera des fulret dans l'écanomie publique. Se derdivers peigns qui interesfent en général-la prospérité de L'Agriculture, que destruction



ESSAI

SUR

L'AMELIORATION

DES TERRES.

PREMIERE PARTIE.

Des Engrais.

Lest maintenant généralement connu en Angleterre, & on s'en est assuré par toutes sortes d'épreuves, qu'il y a très-peu de terres qui ne contiennent dans leur propre sein, des engrais propres à en améliorer la surface, sans

14 AMELIORATION

le secours étranger du sumier, & souvent même plus avantageuse-

ment que lui.

Telles sont les marnes, les terres à soulon, les craies, les glaises, l'argille, & en général presque toute espece de terre d'une qualité opposée à celle qu'on veut améliorer.

Le sable même peut être employé très-avantageusement sur les terres fortes, tenaces & compactes; & celles-ci tirées de terreins marécageux, réussissent de même infailliblement sur les terres sabloneuses & légeres.

La vase des rivieres & étangs, celle de la mer, ses herbes diverses, ses sables y sont pareillement propres, & ces engrais se trouvent par-tout sur ses rivages.

Quant aux autres, quoiqu'il arrive quelquefois qu'on les trouye sur la surface de la terre, cela

est néanmoins assez rare; mais il s'en présente communément des veines sur les côtés des chemins creux, des ravines, des fondrieres, des bords élevés des rivieres; & enfin la plus fûre maniere de les découvrir est de sonder le terrein

en différentes places.

Cela se fait à très peu de frais, par le moyen de sondes (a) faites exprès, qu'un homme ou deux tout au plus font aller jusqu'à la profondeur de dix ou douze pieds; il seroit fort inutile, du moins à notre objet, de pénétrer plus avant; la dépense de tirer les engrais & d'épuiser les eaux, s'il s'en rencontroit, devenant alors trop grande.

Non-seulement on en trouveroit ainsi de convenables aux terres, mais peut-être on découvri-

⁽a) Voyez la Figure.

de plus grande valeur, comme des carrieres de pierre de taille, de chaux, de plâtre, des mines

de charbon, &e.

Ainsi ce seroit l'intérêt de l'Etat, aussi-bien que des Propriétaires, que cette méthode de sonder les terres sût plus connue. Si on savoit combien elle est simple & facile, personne ne négligeroit de chercher sur son terrein ces divers trésors qu'il peut ainsi posséder sans le savoir.

Le fumier est le principal engrais dont on fasse actuellement usage. La plûpart répandent sur leurs terres celui de l'année, avant qu'il soit muri, & que les pailles & fourrages, dont il est en grande partie composé, soient assez pourris & consommés. Il y fait ainsi très-peu de bien, & souvent du mal, en ce qu'il contient les se-

mences de toutes sortes de mauvaises herbes & de vermines, qui dévorent dans la suite les plantes ou leurs racines.

Mais si le fumier, après avoir été gardé un an, étoit disposé avec soin par couches alternativement chargées d'une double quantité de la terre d'engrais, cidessus indiquée, c'est-à-dire, d'une qualité, s'il se peut, opposée à celle du champ auquel il est destiné; il se trouveroit ainsi fort augmenté pour l'année suivante, & si bien conditionné qu'une voiture en vaudroit mieux que deux de la premiere année.

Dans quelques territoires d'Angleterre, où les terres étant d'une grande valeur, les Fermiers ne veulent pas faire des trous dans leurs champs, pour avoir la terre nécessaire à mettre sur leur sumier; plusieurs enlevent à cet effet la superficie d'un champ entier d'environ deux pouces d'épais; ils le labourent ensuite plus prosond d'autant, & amenent ainsi une terre neuve, qui, pourvu qu'elle soit de bonne qualité, augmente presque toujours la sécondité de l'ancienne. Quelques années après, au moyen du sumier mêlé de terre, le champ se trouve à son ancien niveau, & amélioré pour une longue suite d'années.

L'urine du bétail, que la plûpart négligent & laissent emporter par les pluies, n'est pas d'une moindre valeur que le sumier. En Angleterre, plusieurs pratiquent à peu de frais, derriere les écuries & les étables, des especes de citernes où les urines se rassemblent par divers conduits, & mêlées ensuite avec de la terre, forment un engrais excellent.

Le sel marin est pareillement très-essicace, sur-tout pour les terres pesantes ou médiocres, à la quantité de quatre à cinq quintaux par arpent, si on l'avoit à assez bon marché; & il seroit, à une infinité d'égards, bien important à l'Agriculture que cela fût ainsi.

La chaux, quand on est à portée de l'avoir ainsi que le sel marin à un prix modéré, est encore un engrais excellent, sur-tout pour les friches (a). On peut s'en instruire, ainsi que de la maniere de s'en servir, au troisseme volume de M. Duhamel.

On connoît en Flandre & en Normandie l'effet des cendres de

⁽a) Il est étonnant que la chaux soit si chere en plusieurs Provinces de France, où la pierre calcinable & le bois sont très communs; il faut absolument que ce soit faute de savoir distinguer les pierres convenables, ou qu'on s'y prenne mal pour les brûler.

naire, particuliérement sur les

prés naturels ou artificiels.

Mais la marne est en général l'engrais reconnu en Angleterre, le plus efficace de tous, sur quelques terres que ce soit, pourvû que l'espece en soit bien appliquée ; car indépendamment de la couleur qui y est assez indissérente, il y en a de trois especes, dont l'application est souvent toute contraire: il y a la pure, qui est légere & moëlleuse; la glaiseuse, qui est pesante & compa-Ete; & la sablonneuse: & chacunes'applique toujours avec le plus grand succès à l'espece de terre qui lui est opposée.

Les unes & les autres se présentent presque par-tout à choisir; & en général toute marne se distingue de l'argille, en ce qu'elle travaille dans l'eau & s'y dissout promptement, ainsi qu'à l'air & au soleil, qu'elle fermente dans le vinaigre, & pétille dans le feu.

En France, on l'employe en beaucoup de Provinces, mais en bien moindre quantité qu'on verra ci-après que je ne le conseille; car il y est généralement reçu, & on croit avoir éprouvé qu'une trop grande quantité brûle les terres & les stérilise pour long-tems; mais apparemment c'est qu'on en applique mal les diverses especes; & en Angleterre on ne connoît d'inconvénient à trop marner que la dépense, qui va néanmoins en quelques cantons, jusqu'à vingt louis l'arpent.

La craie bien choisie & bien appliquée, a été trouvée aussi très-utile; il y en a, ainsi que de la marne, de plusieurs especes. La plus tendre & la plus douce est la meilleure; celle qui est dure &

pierreuse doit, avant que d'être employée, avoir été exposée à l'air & au soleil, jusqu'à ce qu'elle s'écrase & se pulvérise facilement.

On en a éprouvé de grands effets sur plusieurs especes de terres, & même de qualités tout-à-fait opposées, comme sur des glaises très-compactes & des sables arides; néanmoins, comme il est assez facile de se méprendre aux terres sur lesquelles on croiroit qu'elle pourroit convenir, & qu'ainsi on risqueroit de l'appliquer souvent en pure perte, je ne conseillerois pas d'employer cet engrais inconsiderément, ni en grande quantité; ceux qui en auroient à leur portée pourroient en essayer vingt à trente tombereaux par arpent, & augmenter ensuite selon l'effet qu'ils en éprouveroient.

Elle réussit beaucoup plus sûrement quand elle a été mêlée avec du fumier ou de la vase de riviere ou d'étang, un an aupara-

vant d'être employée.

Elle fait aussi, étant calcinée, les mêmes bons essets que la chaux, & coute moins; cependant l'une & l'autre doivent être suivies de sumier, sans quoi elles brûlent les terres, & les épuisent absolument au bout de quelques récoltes de grains consécutives.

Je suis persuadé qu'il y a bien peu de terreins en France, où en s'ingéniant, on ne trouvât à employer quelques-uns de ces divers

moyens.

De la différente nature des Terres, & de la qualité & quantité d'engrais qui conviennent à chacune.

L A diagnostique des terres est encore très-peu avancée; on

pourroit les distinguer par la profondeur de la couche de terre végétable, par la qualité du lit qui est dessous, par les genres d'herbes qui y croissent naturellement, par la couleur, la friabilité, la compacité, la pesanteur, la dissolubilité, la vitrification ou calcination, le goût & les autres qualités sensibles : il faudroit pour cet effet une suite de connoissances trés-étendues, & d'observations qu'on ne trouve encore chez aucun naturaliste; en attendant donc qu'on soit plus exactement instruit en cette partie, il peut suffire à l'Agriculture de les désigner par les trois principes primitifs, dont elles paroissent toutes plus ou moins composées; savoir le terreau, qui paroît un pur résidu de parties végétales & animales, l'argille & le sable.

Ces trois principes, qui, peutêtre être n'en font que deux, si l'argille n'est, comme le pense M. de Busson, qu'un sable atténué; & même essentiellement qu'un seul, si les parties végétales sont sormées du limon de l'argille dissoute, donnent quatre especes trèsdisserntes en Agriculture; savoir,

1°. Les terreaux & terres de jardin, où ces parties végétales dominent avec un mêlange quel-conque des deux autres; nous les regarderons comme la premiere espece, tout-à-fait supérieure en

qualité à toutes les autres.

2°. Les argilles pures, ou dominantes avec un peu de terre végétale, peuvent être considérées comme la seconde espece en qualité.

3°. Un mêlange quelconque d'argille & de sable ou de gravier, dominant avec une partie

I. Partie. B

de terre végétale, forme la troifieme espece, médiocre en qualité.

4°. Enfin les sables & graviers purs, ou dominans avec un peu de terre végétale, sont la quatrieme espece, inférieure en qualité à toutes les autres. Dans cette classe peuvent être comprises toutes les terres légeres & arides.

La premiere espece est facile à cultiver, séconde en toutes productions, & moyennant une culture bien ordonnée, elle peut se

passer d'aucun engrais.

La seconde espece, des argilleuses & glaiseuses, est forte, pesante, froide & compacte; elle s'endurcit en masses à l'ardeur du soleil, se bat & se scelle à l'eau des pluies, & les chaleurs de l'été forment des fentes à sa surface: ces terres sont toujours très-difficiles à labourer.

· 317/2 1/2 6/11/6"

On les peut améliorer avec soixante à cent tombereaux de sable commun, par arpent; ou cinquante tombereaux de sable de mer ou de riviere; ou vingt tombereaux de vase de mer, blanchâtre & légere; ou soixante à quatre-vingts tombereaux de marne pure ou sabloneuse, & non glaiseuse. Enfin si on ne pouvoit avoir une quantité suffisante d'aucun de ces engrais, & qu'on pût se procurer du fumier mêlé avec le double ou le triple de terre la plus légere qu'on puisse trouver, & gardé ainsi un an, comme on l'a dit; cinquante à soixante tombereaux par arpent pourroient l'améliorer pour plusieurs années.

La troisieme espece mêlangée d'argille ou de glaise, & de sable ou de gravier, a plus ou moins les défauts de celui des deux genres qui y domine, & doit être recti-

28 AMELIORATION fiée par les engrais analogues, &

sur-tout par la marne.

La quatrieme espece, des sabloneuses, graveleuses & arides, est entiérement opposée à la seconde, étant légere, brûlante & toujours facile à labourer; les engrais qui lui conviennent, sont aussi précisément les contraires, favoir cent ou cent vingt tombereaux de glaise; ou vingt-cinq de vase noire de mer, la plus grasse & la plus pesante; ou cinquante à soixante de vase de riviere, d'étang ou de fossé, ou de terre grasse tirée de terreins marêcageux; ou au moins cent tombereaux de marne glaiseuse & pesante, & non pure & légere; ou enfin, au défaut de tous ces secours, cinquante à soixante tombereaux d'un mêlange de fumier, comme il a été recommandé, avec le double ou le triple de la

terre la plus grasse qu'on pourra trouver.

On observera que ce que je dis ici des engrais, du moins extraordinaires & en si grande quantité, ne regarde pas les terres cultivées; elles n'en ont pas besoin, & il suffira de changer leur culture en la maniere que je décrirai ci-après, pour les maintenir à jamais en bon état. Je ne les propose donc que pour les terres incultes, trop maigres pour porter du bled; ou pour celles qui sont épuisées par des récoltes successives & mal ordonnées. Je prétends que par le moyen de ces engrais, ces mêmes terres, & jusqu'aux plus méchantes bruyeres & aux landes les plus stériles du Royaume, peuvent être mises en état de produire autant & plus que ne font actuellement les meilleures en France.

De la Clôture des Terres.

A pratique d'enclôre les terres a commencé depuis longtems en Angleterre, & y est maintenant presque générale. On a éprouvé que ce seul avantage ne manque guère de doubler la valeur du sond; presque par-tout en France on peut pareillement remarquer qu'un terrein enclos est toujours loué le double, & souvent le quadruple de celui d'à côté tout pareil qui est resté ouvert.

On a d'abord enclos de murailles, mais la dépense de les bâtir & de les réparer étoit trop grande, outre qu'il n'étoit pas facile d'avoir de la pierre par-tout; & on a trouvé qu'un fossé avec une bonne haie d'épines étoit meil-

31

leur à tous égards. De forte qu'en Angleterre, si on a une ferme qui ne soit pas encore enclose, on ne manque pas, à l'expiration du bail, de stipuler avec le Fermier qu'il l'enclôra en entier dans le courant du nouveau, & de plus la divisera en enclos séparés proportionnés à l'étendue de la ferme; & le Fermier est toujours amplement payé de sa peine & de ses frais, par l'augmentation considérable qui en résulte dans ses récoltes de grains & de sourages.

En effet, les grains ou herbages en sont garantis de toutes especes de bestiaux, qui pourroient y venir paître, & saire en hyver, quand la terre est molle, plus de dégât encore avec leurs pieds. L'entrée en est pareillement sermée aux paysans, qui l'automne dépouillent les chaumes, au grand

Biiij

détriment de la terre pour laquelle ils sont un excellent engrais naturel, ainsi que l'a observé M. de Chateauvieux; & c'est un abus trop général en France.

Mais le plus grand avantage est l'abri & le couvert que procurent les haies. Elles échauffent & changent, pour ainsi dire, le climat; elles garantissent les grains, les herbages & les troupeaux, des rigueurs de l'hyver, & des vents froids & destructeurs du printems. De sorte qu'il a été éprouvé que les récoltes en étoient toujours moins tardives & plus abondantes.

En même tems les fossés dessechent & égoutent les terres des pluies de l'hyver, & les tiennent ainsi en état d'être labourées presqu'en tout tems.

Il seroit donc bien important

de travailler à enclôre pareillement les terres en France, & on en verroit bien-tôt les excellens effets. Un fossé de six pieds de large, & de trois à quatre de profondeur, muni d'une haie vive d'épine blanche, est très suffisant, excepté dans le voisinage des forêts, où l'on auroit à se garantir des bêtes fauves.

On peut, en quelques Provinces du Royaume que ce soit, faire creuser un pareil sossé à l'entreprise, sur le pied de trois à quatre sols la toise, & deux sols

pour le plant d'épines.

Tous les dix-huit ou vingt pieds, on doit planter un arbre fur la même ligne que la haie, soit chêne, orme, hêtre, frêne, ou tout autre convenable au terrein. Ils servent à la fortisser, & fournissent dans la suite des bois utiles, indépendamment de l'abri

qu'ils donnent aux bestiaux dans l'hyver & dans l'été. Ce pourroit même être des arbres fruitiers, comme des oliviers, amandiers, mûriers, dans les Provinces du midi, & des pommiers & poi-

riers dans celles du nord.

Tant que la haie est jeune, il faut la sarcler exactement des mauvaises herbes, & à la seconde année il faut la couper près de terre; elle sormera dès la troisseme ou quatrieme un abri trèsavantageux pour les terres; & à la cinquieme ou sixieme elle les désendra de toute espece de bétail. La taille de la haie & des arbres servira au chaussage du Fermier, & le payera du soin de l'entretenir en bon état.

Comme les champs sont maintenant tout ouverts en la plûpart des Provinces de France, il faudroit, si on entreprenoit de les en-

clôre, une grande quantité d'épines; & il seroit nécessaire, en ce cas, de ne pas perdre de tems à en former par-tout des pépinieres. On les peut faire de graines, ou par les fibres des racines de vieilles épines. Si on les fait de graine, il faut la semer aussi-tôt qu'elle est recueillie de dessus l'ar-

bre; cela l'avance d'un an.

La ferme étant totalement enclose, il faut la diviser par de pareils fossés de six ou seulement de quatre pieds munis de haies, en un certain nombre de parties égales, & plus ou moins grandes, felon son étendue & la nature du terrein, comme depuis dix jusqu'à vingt-cinq, ou tout au plus trente arpens; & chacun de ces moindres enclos doit être disposé de façon qu'on puisse y avoir un accès libre de la ferme, laquelle, s'il se peut, doit être placée au centre. Bvi

Ordre & travaux d'amélioration & de culture.

PREMIERE ESPECE.

Des Terreaux & Terres de Jardin.

CETTE premiere espece est presque toujours produite à sorce de travaux & de sumier, & ne se trouve guère dans des champs de quelque étendue: en tout cas, étant, comme on a dit, séconde de sa nature, il ne seroit question que de l'entretenir telle par une culture bien ordonnée; & celle qu'on va décrire, pour la seconde espece des terres pesantes, lui sera parfaitement applicable.



SECONDE ESPECE.

Des Terres argilleuses & pesantes.

S I le terrein est déja cultivé, il en exigera d'autant moins de travaux & d'engrais; mais pour éviter toute dissiculté, on suppose qu'il soit en friche & de la terre la plus forte & la plus pesante.

On commencera, si on le peut, par la défricher en automne, asin que les gelées de l'hyver l'ameublissent pour le printems, & consomment les gasons qu'il faut pour cet esset avoir attention de bien renverser.

Supposé qu'on trouvât la terre trop forte & trop difficile, on fera bien d'employer, à ce défrichement, la charrue à coutres de M. de Chateauvieux, dont on

trouvera la description & les usages au quatrieme volume de M. Duhamel.

Si on est parvenu à trouver la marne, le sable, ou autres engrais convenables à ces terres, on sera travailler à en tirer une certaine quantité, qu'on laissera en monceaux se dessécher à l'air, & perdre de son poids, pour être

plus aisée à transporter.

Au printems, aussi-tôt que la terre sera suffisamment essuyée, on donnera un second labour, commençant par le même côté par où on aura commencé à désricher. Ce second labour achevé, on voiturera la marne ou autre engrais sur le terrein, dans la quantité cidessus indiquée, commençant toujours par le même côté labouré le premier, & répandant soigneusement l'engrais sur la terre, à mesure qu'on l'y apportera.

Cependant on donnera une troisieme façon, labourant chaque jour le terrein sur lequel l'engrais aura été répandu la veille, afin qu'il n'ait pas le tems de s'altérer peut-être par la chaleur du Soleil, & se dessécher par les vents.

Il faut que ce troisieme labour soit un peu plus profond que les premiers; ce qui sera d'autant plus aisé que la terre en aura été ameublie; & tous les trois doivent être faits à plat, & sans aucuns fillons creux ni relevés.

Si, après ce troisieme labour, les mottes ne sont pas entiérement brisées, & la terre trèsmeuble, on la fera herser avec une pesante herse à dents de fer, jusqu'à ce qu'elle soit entierement unie & en poussiere.

A la fin de Juillet, ou au commencement d'Août, on pourra

commencer le quatrieme labour à demeure, lequel doit aussi être entiérement à plat, & croiser les trois précédens; il faut qu'il soit achevé vers la mi-Septembre.

On prendra, pour les semences du froment, le mieux conditionné, le plus gros, le plus pesant; six boisseaux de Paris par arpent de cent perches de vingt pieds, sont autant qu'il en faut. On le nettoyera scrupuleusement de tous grains désectueux & mau-

vaises graines.

La nécessité de préparer la semence, qui jusqu'ici n'avoit guère été sondée que sur des préjugés incertains, a été récemment trop démontrée par les belles expériences de M. Tillet, du-moins quant à l'effet de prévenir la nielle, pour qu'on doive s'en dispenser; & on n'y peut rien employer de plus simple ni de moins dispendieux que la préparation qu'il décrit d'une eau de lessive com-

mune (a).

On répandra la semence ainsi préparée; on hersera ensuite en long & en travers, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement recouverte, & la terre unie & sans au-

cune apparence de mottes.

Si tout cela est exécuté avec soin, on peut raisonnablement s'attendre à une premiere récolte de huit à dix, & jusqu'à quinze septiers par arpent. En Angleterre, un terrein ainsi préparé en rend le plus souvent davantage : cependant la moitié seroit regardée en France comme une bonne récolte, & en esset ne seroit pas un médiocre produit pour la premiere année, eu égard à celles qui doivent suivre.

⁽a) Voyez le précis des Expériences faites par ordre du Roi, à Trianon.

Après la moisson, on labourera les chaumes aussi - tôt qu'on le pourra; & la terre restera ainsi jusqu'en Mars: alors on donnera un second labour croisé, & on semera de l'orge, s'il se peut, par un tems sec; la quantité en sera aussi d'un demi-septier par arpent. On le préparera avec le même soin que le froment, & on hersera pareillement jusqu'à ce que la terre soit unie & sans aucunes mottes.

Il sera bon dans le mois de Mai, quand la terre est seche & dure, d'y passer de pesans rouleaux, comme il se pratique pour les avoines; cela chausse le grain, & le fait taller beaucoup davantage. On peut compter recueillir autant d'orge qu'on aura fait l'année précédente de froment.

La récolte en sera faite en Juillet; & aussi-tôt après on donnera un labour à plat, qui pourra être fini au commencement de Septembre. On hersera en tout sens, jusqu'à ce que les mottes soient réduites en poudre, & la terre très-unie; après quoi on donnera un second labour, & on semera à mesure du froment choisi & préparé, comme il a été dit; & la récolte en sera presqu'aussi bonne que celle de la premiere année.

Mais si les chaumes sont assez secs pour être facilement brûlés, ou sur pied, ou par tas, & les cendres soigneusement dispersées avant le premier labour, le second en sera bien plus facile, & la récolte meilleure.

la recolte meilleure.



TROISIEME ESPECE.

Des Terres mélangées & moyennes.

CETTE troisieme espece étant, comme on a dit, composée du plus au moins de la seconde & de la quatrieme, son amélioration & sa culture doivent être ordonnées en l'une des deux manieres qu'on vient de décrire, ou qu'on décrira ci-après, selon qu'elle tiendra des désauts ou des avantages de l'un ou de l'autre genre.

QUATRIEME ESPECE.

Des Terres sablonneuses, graveleuses & légeres.

C Es sortes de terres étant naturellement ouvertes, il suffira d'y donner trois labours : on mettra immédiatement avant le second, l'engrais qu'on aura été à portée de se procurer de quelqu'un des genres que nous avons indiqués; on aura pareillement soin de le parfaitement briser, & répandre également; & après un troisseme labour, on semera du froment à-peu-près en même quantité, & préparé comme il a été dit.

Mais la maniere de recouvrir la semence doit être dissérente; car elle doit être plus prosondément enterrée, asin que les plantes y trouvent & conservent plus d'humidité qu'à la superficie toujours aride en ces terreins.

C'est le contraire de ce que plusieurs pratiquent en France; sur celles-ci, ils recouvrent légérement à la herse, & sur les pesantes ils labourent par-dessus la semence. M. Duhamel, qui rap-

porte cet usage sans l'approuver, dit qu'il est fondé sur ce que la herse n'y suffiroit pas, à cause de la grosseur & de la dureté des mottes; mais il ne devroit point y en avoir si la terre étoit préparée, comme elle doit l'être pour le froment: & plus elle est sujette à s'endurcir à sa surface, & retenir en son sein une humidité nuisible, quand la chaleur n'y pénetre pas, moins il semble qu'on devroit chercher à y enterrer les plantes.

Quant à l'espece dont il est ici question, on pourra semer sur la terre hersée & unie, & recouvrir par un léger labour; mais cette opération se feroit encore beaucoup mieux avec quelques - uns des semoirs décrits par M. Duhamel, adaptés à cet esset. A leur désaut, un homme pourroit suivre une charrue ordinaire, se-

mant à mesure dans le sillon qu'elle ouvre, & qu'elle recouvriroit par le suivant. S'il en coutoit quelques journées de cet homme, on les regagneroit sur la semence dont il faudroit moins, étant mieux distribuée.

On hersera ensuite jusqu'à ce que la surface de la terre soit unie; & il n'est pas à craindre que la semence ait de la peine à percer l'épaisseur de la terre qui la couvre, ainsi qu'il doit arriver dans les terres sortes, si on la mettoit trop avant.

Cette premiere récolte de froment sera, moyennant toutes ces précautions, aussi bonne que sur les terres de la seconde espece.

Aussi-tôt après la moisson, qui est toujours plus hâtive en ces terres légeres, on dépouillera les chaumes, & on les brûlera par tas, dont on dispersera soigneusement les cendres. On donnera un léger labour le plus diligemment qu'on pourra, avant que la saison s'avance; on passera une sois la herse pour unir la surface, & on semera de la graine de turneps ou gros navets, après l'avoir sait tremper quelques heures dans de l'urine, & l'avoir ensuite saupoudrée de suie & sait sécher au point de la pouvoir semer sacilement.

On prétend avoir éprouvésen Angleterre, que cette préparation les garantit de certains infectes tout-à-fait semblables à des puces, qu'on sait qui rongent leurs seuilles séminales, à mesure qu'ils levent, & qui les détruisent souvent entiérement. M. de Combes, en son Potager, assure au contraire qu'elle ne lui a pas réussi, non plus qu'aucune autre; il ne coute guère de s'en servir

49

servir à tout hazard: mais ce qu'on regarde comme plus certain, c'est que cet insecte ne paroît guère que dans la sécheresse; & qu'ainsi, si l'on peut attendre la pluie pour les semer, ils en seront garantis.

Cette semence doit être légérement recouverte à la herse; & il est bon d'y passer ensuite un pesant rouleau, pour comprimer

la terre par-dessus.

Si les navets levent trop épais, comme il y a apparence, si le tems est favorable, on les éclaircira facilement avec une houe large de trois à quatre pouces, qui détruira le superslu, & rafraîchira la terre pour ce qui restera; mais cette opération ne se doit pas faire, qu'ils n'aient parfaitement pris racine; ils couvriront la terre avant l'hyver, & sourniront une récolte très-utile pour la nourri-

I. Partie.

ture des bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hyver

& le printems.

Une autre maniere plus simple est d'en semer deux ou trois livres par arpent, le plus également qu'on peut, sur des orges, avoines, pois ou feves, immédiatement avant de les couper; les moissonneurs & voitures compriment suffisamment la semence en terre, & elle leve bien-tôt dans le chaume, où on les éclaircit avec une houe quelque tems après; cette façon épargne un labour, & réussit communément; au pis aller, il n'y a que la semence de perdue; & si quelques jours après, on s'apperçoit qu'elle n'ait pas levé, on donne un léger labour, & on seme de nouvelle graine.

Quand la terre est seche, les moutons ou les cochons peuvent

les manger dans le champ, pourvû qu'on ait attention de ne pas le leur abandonner tout-à-la-fois, mais de ne les mettre dans une place, qu'après avoir achevé l'autre. Si le terrein est humide, il faut les transporter & les faire manger aux bestiaux sur un lieu sec que leur sumier engraissera. A l'égard des bœuss, il ne saut jamais les laisser aller dans les navets, parce que leurs pieds nuiroient beaucoup à la terre.

Au printems, dès que les navets sont enlevés, il faut donner un prosond labour; & semer en même tems à la charrue, comme on a fait le froment, pareille quantité de pois blancs; on en aura une récolte hâtive & excel-

lente.

Dès que les pois seront recueillis, on labourera la terre, & on semera des navets comme l'année

précédente; après les navets, au printems, on donnera un labour croisé, & on semera de l'orge à la charrue, ou dans le sillon à la main, comme on a fait pour le froment & les pois.

OBSERVATION.

On aura sûrement remarqué, que dans ces diverses récoltes, il n'a été fait aucune mention d'avoine ni de seigle, dont on seme maintenant une si grande quantité en France; mais je pense que c'est une marque du mauvais état de son Agriculture, puisqu'on ne peut faire un plus chétif emploi des terres.

Le seigle ne sert qu'à la nourriture du plus bas peuple; & si, en sa place, on trouve le moyen de faire porter du froment à toutes les terres en France, il en sera mieux nourri & plus en état de supporter la fatigue de son travail.

L'avoine peut être regardée comme plus nécessaire pour la nourriture des chevaux; & en effet, on ne voit en la plûpart des Provinces que champs d'avoine à perte de vûe, qui à peine rendent au Fermier ses semences & ses labours; nous tâcherons d'en faire un meilleur usage; & quant à la nourriture des chevaux, l'orge (a) ménagé convenablement les nourrit mieux que l'avoine, ainsi qu'on l'éprouve depuis peu en Angleterre, &, de tous les tems, en Espagne & en Barbarie, où ils sont les meilleurs. & les plus courageux du monde. Cependant si les Fermiers en ont

⁽a) Il faut le passer au moulin, pour briser les bouts du grain; ce qui s'opere parfaitement dans un tour ou deux de meule.

envie, ils peuvent mettre leur troisieme récolte en seigle ou en avoine; & je crois que peu seront dans la suite tentés d'y revenir, vû la dissérence du produit

qu'ils y trouveront.

Maintenant qu'on a expliqué la culture des trois premieres années pour chacune des différentes especes de terres, il faut procéder au changement qui doit les suivre; car depuis qu'on est plus habile en Agriculture, aucun bon Fermier en Angleterre ne fait sur le même champ plus de trois récoltes de grains consécutives.

DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Du Trefle.

A terre ayant donné trois récoltes de grains, doit être mise en herbages. A cet esset, on brûlera le chaume aussi-tôt après la récolte, &z on en répandra les cendres. On donnera un bon labour; après quoi on hersera plusieurs sois avec une herse à larges dents, pour bien rassembler toutes les mauvaises herbes, les racines &z ordures en monceau qu'on brûlera de nouveau, &z on en dispersera les cendres.

Si la terre est sorte, on doit semer du tresse, qu'on pourra tirer de Flandre où il est excellent.

Il faut communément quinze livres de graine par arpent; mais si la terre étoit très-bonne, dix à douze livres pourroient suffire: on mettra cette graine dans de l'eau, & on la remuera bien; on ôtera tout ce qui pourra surnager; & on la semera à la sin d'Août ou au commencement de Septembre, par un tems calme, avec grande attention de la ré-

pandre également. On hersera ensuite avec une herse à dents serrées, jusqu'à ce que la terre soit bien unie; elle levera ainsi sort bien, & couvrira la terre avant

l'hyver.

Dès qu'il gélera, & que la terre fera assez ferme pour porter les voitures, on y menera du sumier de deux ans, mêlé, comme on l'a dit, de terre légere, douze à quinze tombereaux par arpent, lesquels on étendra soigneusement sur toute la surface. On aura pareillement grand soin qu'aucuns bestiaux n'y entrent, sur-tout quand la terre est molle.

Si le champ est à l'abri d'une haie, il donnera de l'herbe de très bonne heure au printems, & on pourra la couper dès le commencement de Mai, ou même plûtôt; mais il faudra prendre garde à n'en pas trop donner d'a-

bord aux bestiaux; car ils en sont si avides, qu'ils se feroient beaucoup de mal. Si l'été est humide, on en aura encore deux bonnes coupes; & la seconde année le trefle sera presque aussi fort que la

premiere.

Il est excellent pour les chevaux, les bœufs & les vaches; mais il faut le leur apporter dans l'écurie; car si on le leur laissoit paitre, ils en gâteroient & fouleroient beaucoup plus qu'ils n'en mangeroient. Un autre usage trèsavantageux qu'on en peut faire, est d'en nourrir des cochons. Par exemple, si on achete des truies pleines, qu'on en mette deux par arpent dans le trefle à la fin d'Avril, & qu'elles paissent sur toute la piece en liberté; chaque truie mettra bas en Mai cinq à six ou huit petits, lesquels profiteront promptement, par la quantité de

lait que donneront leurs meres, étant nourries dans une pâture si abondante; ils commenceront bien-tôt à en manger eux-mêmes avec avidité: ensin, au commencement d'Octobre, ils seront assez gros pour être vendus douze ou quinze francs piece; & leurs meres seront plus grasses, & de plus grande valeur, que quand on les aura achetées.

Ainsi, si chaque truie a cinq cochons à douze livres piece, ce sera cent vingt livres par arpent qu'on retirera d'une année d'herbe, sans aucuns frais. Si quelques uns souillent la terre, ce qui arrive rarement quand ils paissent le tresse, on les en empêche au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez.

Comme le trefle a le défaut de noircir à la moindre pluie qui survient quand il est fauché, & de

se faner ainsi facilement, on le mêle assez ordinairement en Angleterre, avec une autre sorte d'herbe nommée ray grass (a), qui rend un foin excellent & assez abondant; mais on prétend qu'il épuise les terres, ou du moins qu'il ne les laisse pas en si bon état que les autres herbages. Ainsi je ne conseillerois d'en semer que dans les enclos qu'on destineroit à la nourriture des bestiaux au sec. On met six à huit boisseaux de ray grass sur douze livres de tresle, & on les seme séparément, parce qu'ils ne pourroient se mêler également. Il est, dit-on, connu en quelques Provinces de France, finon on en pourroit tirer de la graine d'Angleterre.

CVI

⁽a) Cette plante ressemble sort à l'yvroie par sa tige & son épic; mais ce n'en est point; elle est beaucoup plus sine, & porte une graine légere non farineuse.

L'automne de la troisieme année, on labourera le trefle; on donnera un second labour au printems, en croisant le premier, & on semera de l'orge, dont on aura une récolte extraordinaire; fur-tout si on y a mis des cochons, leur fumier ayant été éprouvé le meilleur de tous, malgré le mal qu'en ont dit Columelle & les autres Romains, qui ont écrit de

l'Economie rustique.

Après l'orge, on aura deux abondantes récoltes confécutives de froment. On donnera deux labours pour chacune, hersant & brifant scrupuleusement les mottes après chaque labour qui doit toujours être croisé. A la fin de la troisieme année, on semera de nouveau du trefle; on pourra continuer ainsi alternativement à l'avenir, & pour toujours. La terre ne cessera point de donner des

récoltes plus avantageuses & plus assûrées, qu'aucune ne fait maintenant en France, sans jamais être une seule année en friche, ou en jachere; & sa fécondité sera éternelle.

De la Luserne.

SI les terres sont de l'espece désignée moyenne, après la troisieme récolte en grains, on les pourra semer en luserne, pratiquant d'ailleurs exactement tout ce qui a été dit pour le trefle.

Cette herbe en France se seme ordinairement au printems pardessus les Mars. Ils croissent ensemble, & se nuisent réciproquement; mais c'est elle qui en sousfre le plus ; le grain l'empêche cette premiere année de prendre aucun accroissement, & les chaumes lui nuisent encore l'année suivante; de sorte qu'elle ne prend jamais bien par-tout le dessus sur les mauvaises herbes; il reste beaucoup de places vuides, & elle ne vient point à sa perfection.

Mais si vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, on la semoit seule, & un peu plus dru qu'on ne fait, elle leveroit beaucoup plus également; & si en hyver on y répandoit du sumier, comme on l'a dit pour le tresse, elle couvriroit la terre au printems, étoussant toutes les autres herbes; & on en auroit une bonne récolte l'été suivant. Elle sera encore meilleure & plus hâtive si elle est à l'abri d'une haie, & elle sera de plus en plus forte à la seconde & troisieme année.

On la laisse en France subsister dix & jusqu'à quinze ans sur le même terrein; mais en Angleterre on a éprouvé qu'elle dépérit au bout de quelques années, à mesure que la terre s'endurcit, & que les mauvaises herbes & le gazon se multiplient. Ainsi dès qu'on s'apperçoit qu'elle diminue, il faut la labourer en automne, & donner un second labour croisé au printems, pour y semer de l'orge. On en fera une excellente récolte, l'année d'après une de froment, & la troisieme une d'orge; après quoi, on semera de la luserne en automne, comme auparavant.

Cependant, comme on a supposé que ces terres étoient de médiocre qualité, il sera trèsavantageux d'y mettre à chaque troisieme année de luserne, la même quantité de sumier qu'on a prescrit de mettre à la premiere; on en sera amplement dédommagé par l'abondance des récoltes,

foit en grain ou en fourrage; & même on pourroit faire alors deux récoltes consécutives de froment, après la premiere récolte d'orge.

Par cette culture, un arpent de luserne à vingt pieds par perche, sussit à nourrir deux chevaux, ou trois bœuss, ou trois vaches, ou douze à quinze moutons, toute l'année, l'été au verd, & l'hyver au sec; en y joignant des pailles, dont le reste sert à leur litiere; & en Angleterre on compte qu'il en nourrit davantage.

C'est autant que trois à quatre arpens des meilleurs prés naturels; & par conséquent on gagneroit à mettre la plûpart de ceux-ci en labour; on y seroit trois bonnes récoltes de grains, après quoi on les mettroit successivement en prairies artificielles, qui rendroient beaucoup plus de

fourrages. Il est vrai que cela ne se pourroit saire que pour les prés qui ne sont pas exposés à être inondés.

Du Sainfoin.

S I les terres sont légeres & trop maigres pour porter abondamment de la luserne, & encore moins du trefle, il faut après la troisieme récolte de grains les ses mer en sainfoin; on en mettra' environ un septier par arpent, afin de bien remplir la terre, & qu'il ne reste point de place pour les mauvaises herbes; on le semera en même saison que le trefle. L'hyver on y mettra de même quinze ou vingt charretées de fumier par arpent, afin de fortifier la terre, & échauffer les jeunes racines. L'abri d'une haie leur

sera pareillement avantageux.

Le sainfoin est par tout pays éprouvé excellent pour toute espece de bétail, à l'exception des cochons, pour lesquels le tresle est beaucoup meilleur; mais il donne sur-tout une grande quantité de lait aux vaches, & de la meilleure qualité; de sorte qu'il est singulièrement propre pour élever des bestiaux, & former une laiterie. Un arpent nourrit abondamment trois vaches, depuis le premier Mai jusqu'au premier Novembre, & souvent davantage. Jamais néanmoins il n'en nourrit autant que le trefle ou la luserne; mais ceux-ci exigent la meilleure terre & la plus forte, tandis que l'autre se plaît dans les légeres, & avec un peu d'industrie, vient bien dans les plus mauvaises.

C'est donc très-sagement que

l'Auteur des Prairies artificielles le conseille pour la Champagne; mais j'irois plus loin que lui, & il me paroît avoir le bien public trop à cœur, pour ne pas trouver bon que je m'explique libre-

ment sur ce sujet.

Je me suis assuré, d'après l'examen exact que j'ai fait des terres de cette Province, que les
plus mauvaises sont capables de
donner de bonnes récoltes de
sainsoin, moyennant une culture
convenable; & je suis persuadé
qu'on y trouveroit presque partout des engrais propres à les améliorer d'une maniere beaucoup
plus courte & plus avantageuse
que celle qu'il propose.

Le plus grand inconvénient que j'aie trouvé dans ces vastes plaines, c'est le manque de bois pour bâtir, & la rareté de l'eau pour les bestiaux. A l'égard de

celle-ci, je suppose qu'on pourroit par-tout y faire des puits; & même à leur défaut, on pourroit y pratiquer des mares & des citernes, comme on fait en Flandre, en Hollande, & en plusieurs lieux où on ne sauroit avoir d'eau autrement.

Le sainsoin dure plus longtems que le tresle, & améliore beaucoup les terres; cependant il commence ordinairement, dumoins en Angleterre, à dépérir vers la cinquieme ou la sixieme année; & il faut, dès qu'on s'en apperçoit, le labourer l'automne, donner un second labour au printems, & y semer de l'orge; après l'orge (a) du froment, ensuite

⁽a) Si on trouve que quelqu'une de ces especes de terres se resserrent trop par une récolte d'orge, pour pouvoir ensuite porter du froment, on pourroit y saire une récolte de pois, de séverolles, de navets, ou de

des navets, & enfin des pois ou de l'orge. On aura ainsi quatre bonnes récoltes en ces trois années; & l'automne on recommencera en sainsoin comme au-

paravant.

Il sera pareillement fort avantageux, pour cette espece de terre, d'y mener du sumier tous les deux ans durant les six années de sainsoin; on n'en manquera pas, vû la quantité de bestiaux qu'on pourra nourrir; & les récoltes de toutes especes en seront meilleures. Bien-tôt, on pourra en faire deux de froment consécutives; & peut-être la terre s'améliorera-t-elle ensin au point de pouvoir porter de la luserne, ou

vesce, au lieu d'orge; elle nettoyeroit la terre des mauvaises herbes, & l'ameubliroit bien pour le froment. On pourroit aussi y répandre un peu d'engrais convenable, afin de l'ameublir pour la seconde récolte.

même du tresse; car il a été souvent éprouvé que la seule culture bien faite améliore tellement la terre, sans le secours même d'aucun sumier ni engrais, qu'elle en change en quelque maniere la nature.

Tems de faucher les fourrages.

UAND j'ai parlé de faucher les prés artificiels au commencement de Mai, je n'ai entendu que ceux qui étoient destinés à la nourriture des bestiaux en verd; & ceux-là peuvent même l'être plûtôt, selon que le printems est plus beau, & l'herbe plus avancée; mais quant à ceux qu'on fait en soin, la regle générale pour l'avoir de meilleure qualité, est de saucher le tresse & le sainsoin

quand ils sont parfaitement sleuris, & la luserne quand les boutons sont formés; mais avant
qu'aucun soit épanoui, parce que
la tige s'endurcit plus que celle
des autres: le soin fait alors avec
l'attention convenable, conservera un œil verd & une saveur
toute différente pour les bestiaux;
on perdra quelque peu du poids
de la premiere coupe, mais les
suivantes en seront beaucoup plus
abondantes, & de meilleure
qualité.

En France, les fourrages de toute espece se coupent trop tard, de sorte qu'ils sont la plûpart sans couleur, sans odeur, sans saveur & sans vertu; c'est sur-tout un grand inconvénient pour les chevaux sins de trait & de monture, qui, s'ils étoient nourris de meilleur soin, auroient tout autrement de seu & de vigueur; & cela ré-

duit d'ailleurs le regain à presque rien en quantité & qualité, les racines des plantes épuisées par la fleur, & souvent par la graine, ne pouvant sournir de nourriture suffisante même à une seconde

coupe.

Il est bon d'avertir que le fourrage de toute espece que peut produire une ferme, doit être entierement employé à y nourrir & entretenir des bestiaux; & que jamais un bon Fermier ne doit vendre, ni foin ni paille, ni autre fourrage; à-moins que ce ne soit dans le voisinage des grandes villes, où il seroit à portée de le vendre fort cher, & d'en acheter du fumier à bon marché: c'est une excellente observation de M. le Roy, article Ferme de l'Encyclopédie. Il parle avec tant de force dans nos mêmes vûes, que je m'appuyerai ici de son sentiment. " Nous

« Nous ne faurions trop le ré-» péter, dit cet Auteur, l'Agricul-» ture ne peut avoir des succès » étendus, & généralement inté-» ressans, que par la multiplica-» tion des bestiaux. Ce qu'ils ren-» dent à la terre par l'engrais est » infiniment au-dessus de ce qu'elle » leur fournit pour leur subsi-» stance.

» J'ai actuellement sous les " yeux une ferme, dont les terres » sont bonnes, sans être du pre-» mier ordre. Elle étoit il y a qua-» tre ans entre les mains d'un Fer-" mier qui la labouroit assez bien, » mais qui la fumoit très-mal, » parce qu'il vendoit ses pailles » & nourrissoit peu de bétail. Ces » terres ne rapportoient que trois " ou quatre septiers de bled par » arpent dans les meilleures années. » Il s'est ruiné, & on l'a contraint » de remettre sa ferme à un Cul-I. Partie.

» tivateur plus industrieux. Tout » a changé de face. La dépense » n'a pas été épargnée; les terres, » encore mieux labourées qu'el-» les n'étoient, ont été de plus » couvertes de troupeaux & de » fumier. En deux ans, elles ont » été améliorées au point de rap-» porter dix septiers de bled par » arpent, & d'en faire espérer » plus encore par la suite. Ce suc-» cès sera répété toutes les fois » qu'il sera tenté. Multiplions nos » troupeaux, nous doublerons » presque nos récoltes en tout » genre. Puisse cette utile persua-» sion frapper également les Fer-» miers & les Propriétaires! Si » elle devenoit active & généra-» le ; si elle étoit encouragée, » nous verrions bien-tôt l'Agri-» culture faire des progrès rapi-» des.; nous lui devrions l'abon-» dance avec tous ses effets : on " verroit la matiere du Commer" ce augmentée, le paysan plus
" robuste & plus courageux, la
" population rétablie, les im" pôts payés sans peine, l'Etat
" plus riche, & le peuple plus
" heureux ".

Exemples du produit des herbages artificiels.

M. Girardoz de Mallassise, Seigneur de la Terre de Nandis, près Melun, ayant entouré de sossées & de haies, deux à trois cens arpens, & les ayant mis en luserne, ces terres qui étoient louées tout au plus trois livres l'arpent, lui en rendent actuellement soixante, tous frais saits.

M. le Clerc, Propriétaire d'un bien de deux à trois cens arpens de terre situé à la Varenne Saint

Maur, près la Marne, s'étant appliqué depuis quatre ans à améliorer ces terres, qui sont d'une qualité si légere & si sablonneuse, qu'à peine le seigle & le sarrazin y pouvoient croître, & qui de plus étoient trop morcelées pour qu'on pût les enclore; il est néanmoins parvenu à y former des prairies artificielles en luserne & en sainfoin, qui par leur beauté & leur fertilité le disputent à celles qui sont dans les meilleurs terreins; en sorte qu'il compte recueillir par an sur chaque arpent de ces terres, quatre ou cinq cens bottes de foin, qu'on fait valoir toujours dans le voisinage de Paris, vingt à trente francs le cent; & il en recueilleroit encore davantage s'il étoit permis de faire faucher les foins quinze ou vingt jours avant la S. Jean, auquel cas le regain

rendroit presque autant que la

premiere coupe.

M. Quesnay le fils a recueilli en Nivernois mille bottes de dix livres, par arpent, de foin de trefle; & toutefois les terres y passent pour maigres, comme dans la plûpart des Provinces intérieures, parce que les Fermiers ne mettent pas assez d'engrais, & cultivent mal avec des bœufs. Cette quantité à dix francs le cent de bottes, ou vingt sols le quintal, ce qui y est le prix commun, produiroit cent francs l'arpent; elle suffiroit avec quelque peu de paille à nourrir toute l'année deux chevaux, ou trois bœufs, ou douze moutons, furtout si une partie étoit employée à les nourrir en verd durant tous l'été; car le trefle en verd est rempli de sucs, qui fournissent une nourriture très-abondante,

mais il se desseche en soin, & se retire plus qu'aucun autre sour-

rage.

Enfin, sans s'en tenir à ces exemples, quiconque verra un champ enclos, en trefle, luserne ou sainfoin, n'a qu'à s'informer de son produit; il trouvera qu'il rend en plusieurs coupes depuis cinq cens jusqu'à huit cens bottes de foin l'arpent; que le Propriétaire n'en tire jamais moins de cinquante francs tous frais faits; & qu'après un certain tems, lorsqu'on les défriche, la terre améliorée rend plusieurs récoltes abondantes & consécutives en avoine & en froment, sans aucun engrais.

Il n'en faut pas davantage pour confirmer tout ce que j'ai avancé fur les avantages de ces prés artificiels; & si, comme je l'ai recommandé, on éleve & nourrit

des bestiaux avec le fourrage, au lieu de le vendre, on en tirera sûrement encore plus de profit, sans compter le fumier pour les terres, qui vaudra presque le fourrage même.

Disposition d'une ferme de 300 arpens en la culture ci-dessus, avec le calcul de la dépense & du produit.

'Aurois préféré de faire un parallele de cette méthode-ci à l'ancienne, d'après celui que M. Duhamel a fait de la sienne, & les mêmes prix qu'il a portés pour chaque opération; mais comme il n'y fait mention que des quatre articles de labours, semences, farclages & frais de moisson, supposant tous les autres frais Diiij

égaux dans les deux cultures qu'il compare ; je n'y ai rien trouvé qui pût me fixer le prix des autres frais, comme des chevaux de labour, des instrumens, des engrais, des fermages, des tailles

& autres charges.

Cependant, à ne faire que le parallele des labours, il calcule que la méthode ordinaire exige pour trois cens arpens, au-moins quatre ou six labours de cent arpens; & que pour les cultiver, suivant celle de M. Tull, il faut dix ou même douze labours de

cent arpens par an.

Mais à la nôtre, y ayant toujours au-moins la moitié des trois cens arpens en herbage, il ne reste par an que cent cinquante arpens à labourer deux fois; ce qui épargne un quart ou la moitié des labours ordinaires. Néanmoins, le Fermier y a également

cent arpens de froment, & ils feront meilleurs, ainsi qu'il est éprouvé par mille expériences en Angleterre, & même en France, de la fertilité de tout herbage défriché. De sorte que, peut-être, il en recueillera presque autant

Préparation.

qu'en la culture de M. Tull.

I les terres sont sortes, & propres à porter du tresse, j'ai dit qu'elles devoient être trois ans en grain, & trois ans en herbages; ainsi, tous les ans une sixieme partie doit en être mise de grain en herbage, & une autre sixieme partie d'herbage en grain. Mais si on ne divisoit le tout qu'en six parties, chaque enclos se trouveroit avoir cinquante arpens, & seroit trop grand; si on le divisoit en dix-huit, les enclos seroient plus petits qu'il n'est nécessaire de les faire; ils seront très-bien en douze, ou en vingt-cinq arpens chacun; & c'est la division la plus convenable pour une telle étendue en cette culture.

Si les terres sont médiocres ou légeres, j'ai dit qu'elles devoient être mises en luserne ou en sainfoin, qui restent l'un & l'autre six années sur terre; de sorte qu'il doit toujours y avoir les deux tiers de la ferme en herbage, & tous les ans une neuvieme partie doit être mise d'herbage en grain, & une autre neuvieme partie de grain en herbage; mais si on ne divisoit la totalité qu'en neuf, les enclos seroient trop grands, & il sera mieux, à tous égards, de la mettre en dix-huit.

Je suppose maintenant que les trois cens arpens soient de terre forte & en friche; on en choifira dès l'été les quatre meilleurs enclos ou la troisseme partie. On enlevera les gazons qui sont d'ordinaire fort épais sur les terres fortes; on les brûlera, & on en répandra les cendres, suivant la maniere décrite au premier volume de M. Duhamel. On les labourera bien, & on en semera deux en trefle le même automne, & deux en orge au printems, pour être aussi en tresle l'automne suivant. Les huit autres enclos ou deux cens arpens feront préparés pendant le cours de l'année, en la maniere que j'ai indiquée, pour être mis en froment l'automne.

Si les trois cens arpens ont été précédemment défrichés & cultivés, on en trouvera bien la fixieme partie ou deux enclos en assez bon état, du-moins avec

peu d'engrais, pour être mis en tresle dès l'automne, & deux autres propres à être semés d'orge en Mars suivant, & de tresle l'automne, tandis que les huit autres enclos ou deux cens arpens seront préparés pour porter du froment.

Mais, s'il y a déja une partie de ces terres d'emblavée pour la solle des bleds à l'ordinaire, ou en état de l'être, on choisira les quatre meilleurs enclos dans les deux solles des mars suivant, & des bleds recueillis: on en mettra deux en trefle l'automne, les deux autres en orge le printems suivant & en tresle l'automne, & on préparera le reste pour du froment. L'année suivante, après la moisson de la troisieme solle, on la disposera pareillement en trefle & ensuite en froment. Ainsi quelles que soient les terres, on les mettra facilement en un ordre suivi.

Je ne porterai pas en dépense la construction de la ferme même, & de ses diverses dépendances, parce que je la suppose bâtie par le Propriétaire; & je ne compterai ici que les frais ausquels s'engageroit un Fermier, qui ayant fait un bail de dix-huit ou vingt ans, entreprendroit de la faire valoir, selon la méthode ci-dessus.

Je n'établirai point mes calculs fur ce que je puis avoir eu occasion d'observer de l'économie avec laquelle se peuvent faire les travaux, & des récoltes considérables qu'on doit espérer des terres ainsi cultivées. Je pourrois en citer des exemples satisfaisans; mais je ne prétends pas donner mes propres observations pour regle; ainsi je me bornerai à ce qui est communément reçu en France; & je suivrai à cet esset

les évaluations que j'ai trouvées dans l'Encyclopédie article FER-

MIERS, Economie politique.

Cet article paroît avoir été fait avec le plus grand soin, par M. Quesnay le sils, & contient un parallele curieux de la culture des bœuss à celle des chevaux : d'où s'ensuit l'état présent de l'Agriculture en France, qu'il démontre n'être rien moins qu'avantageux. On peut voir combien ses principes, ses observations lumineuses, ses calculs, & les justes conséquences qu'il en tire, s'accordent à faire desirer une culture telle que je la propose.



Calcul des frais nécessaires pour enclore & diviser 300 arpens, & du terrein que cela prendra.

LEs trois cens arpens à vingt pieds pour perche, font douze millions de pieds quarrés : je les suppose en un quarré long de 4000 pieds sur 3000; quatre fosfés en long, cinq en large, sormeront douze enclos de vingtcinq arpens, ou d'un million de pieds quarrés chacun. Les quatre fossés en long font 16000 pieds, les cinq en large en font 15000. Entout 3 1000 pieds, faisant 5 166 toises quatre pieds. J'ai dit que le fossé pouvoit être fait à l'entreprise sur le pied de quatre sols la toise, & deux sols pour le plant de la haie; ce qui fait environ 1550 livres.

A l'égard du terrein que cela prendra, le fossé est supposé de six pieds de large. Je mets encore quatre pieds pour les terres & la haie, c'est en tout dix pieds de large, qui, sur les 31000 que nous avons trouvés de long, sont 310000 pieds quarrés, ou sept arpens trois quarts: ce n'est qu'environ la quarantieme partie du terrein, & on sera bien dédommagé de ce petit objet par l'abondance des récoltes que sour-niront les trente-neus autres.

Supposé qu'on voulût le divifer en dix-huit enclos, on feroit sur le quarré long quatre fossés en long, & sept en large; ce qui n'augmenteroit la dépense que de deux sossés dans la largeur, c'està-dire de mille toises, qui couteroient trois cens livres, & ne prendroient qu'un arpent & demi de plus. Si la ferme étoit dans une forme plus irréguliere, cela pourroit faire quelqu'augmentation; mais elle ne sauroit être fort

grande.

D'ailleurs, si on ne vouloit pas faire cette dépense tout-à-la-sois, on pourroit, après avoir enclos la totalité, diviser en six les terres pesantes, & en neuf les autres; pourvû que ce sût de maniere à pouvoir être ensuite subdivisées

quand on voudroit.

Si la ferme n'est pas dans les plaisirs du Roi, il ne sera pas nécessaire de faire en chaque enclos plus d'entrées qu'on ne voit à la sigure I, & même pas tant; car il suffira d'en avoir pour l'accès facile à la ferme : mais si elle y est, il sera peut-être nécessaire d'en faire qui traversent chaque enclos, comme on peut voir à la sigure II. Ces entrées se ferment

par des portes ou des barrieres,

felon qu'on juge convenable; & en Angleterre, les chevaux de chasse sont accoutumés à sauter ces barrieres, & souvent les haies même.

En comptant donc sur le plus grand nombre d'enclos, sur les irrégularités du terrein, & sur ce qu'il en peut couter pour les portes & barrieres, le tout ne peut aller au-delà de deux mille livres.

Le compte que douze chevaux le fix chartiers seront plus que suffisans pour tous les travaux de cette serme; néanmoins, asin de prévenir toute chicanne, je mettrai, pour tirer & voiturer les engrais, lever & brûler les gazons, le même prix porté audit article de l'Encyclopédie pour sumier.

Etat de la dépense pour une ferme de 300 arpens, où le Fermier seroit entré en automne 1759.

L E fossé muni d'une haie vive d'épines, pour clore & diviser toute la ferme avec les portes & barrieres, ci 2000 l.

Douze chevaux à 300

livres piece. 3600

Quant aux vaches & moutons, on n'en aura pas encore besoin, n'ayant pas

de quoi les nourrir.

Il est porté dans l'Encyclopédie, pour instrumens, Maréchal, Bourrelier, Cordier, &c. dans une ferme de 500 arpens 5000 livres; ce qui pour une de 300, feroit 3000 livres; néanmoins, ayant

compté douze chevaux pour commencer, je suppose que les frais aillent

pareillement ici à . . . 5000 l.

Pour la nourriture de douze chevaux pendant dix-huit mois (parce qu'a-près les semailles de 1760, on va voir qu'on en doit vendre six) à 150 livres par an chacun. 2700

Pour les gages & nourriture de six chartiers, pendant dix-huit mois (parce qu'on en renverra pareillement trois en Octobre 1760) 300 livres par an chacun 2700

Pour tirer, voiturer & répandre l'engrais, quoique je pense que ce travail puisse être fait en grande partie par ses propres chevaux & char-

tiers, qui n'auront pas grand chose à faire l'automne & l'hyver 1759; je mets, comme j'ai dit,

15 livres par arpent... 4500 la

Pour les tailles, ustenciles, gabelles, & autres impôts, sur le pied de la moitié du fermage, com-

me mon Auteur. . . . 2400 Pour semences de deux

Pour semences de cinquante arpens, ou deux enclos d'orge, le printems 1760, vingt-cinq septiers à 7 livres.

175 1.

Pour semences de deux enclos ou cinquante arpens de tresse l'automne 1759, & deux autres enclos, ou cinquante arpens l'automne 1760; je n'en sai pas précisément le prix, mas je suppose 10 livres par arpent, ce qui sûrement est bien suffisant... 1000

Pour sarcler, je ne compte rien, parce que je crois qu'il n'en sera pas besoin; & au pis aller, on le peut faire faire par ses

propres gens.

Pour frais de moisson & engrangement des deux cens arpens de froment, à

DES TERRES. 9	5
cinq livres dix fols l'ar-	
pent 1100	1.
Pour frais de moisson	
& engrangement de cin-	
quante arpens d'orge à	
2 livres 100	
Mon Auteur porte quin-	
ze sols par septier de bat-	
rage; je présere de mettre	
pour deux batteurs à l'an-	
née 600 livres, parce	
que le froment aussi-bien	
que la paille, se gardent mieux en le battant à me-	
fure	
cé 1000	
Faux frais & petits ac-	
cidens 500	
Total pour clôture,	
engrais & culture de la	
ferme de l'automne 1750.	
ferme de l'automne 1759, à l'automne 1760 33675	
	1.

abord effrayé d'une telle dépense, & on sera fondé à l'être, puisque la somme en seroit suffisante pour acheter en la plûpart des Provinces du Royaume, le fonds même d'une pareille étendue de terres, & peut-être d'une beaucoup plus grande. Je suis persuadé que l'Auteur que j'ai cité, & suivi en la plûpart de ces évaluations, n'a rien avancé que sur de bonnes raisons; & sans doute il a voulu en faire plus vivement sentir combien peu retire le Fermier, après tant de travaux & de risques.

En effet, il ne lui trouve de bénéfice que 150 liv. par charrue de cent vingt arpens, pour sub-sister, lui & sa famille; ce qui est bien chétif, sur-tout pour un Fermier monté, & en sond comme il le suppose: mais en montrant ainsi le mal un peu plus grand

qu'il

qu'il n'est peut-être, il est dangereux de les décourager & de

les détourner d'une profession si

nécessaire.

Quantà moi, je suis sûr qu'avec un peu d'industrie & d'économie, les trois cens arpens peuvent être parfaitement enclos, améliorés & préparés en froment pour la moitié moins de la dépense ci-dessus. Je suis persuadé encore qu'il n'y a point de Fermier un peu actif & intelligent, qui ne le pût entreprendre avec un tiers de ces fonds par - devers lui; & qu'enfin il y a bien peu de Fermiers dans le Royaume, qui, en entrant dans une telle ferme, aient seulement la sixieme partie de cet argent : ainsi ne nous décourageons pas, & voyons la suite.

Recette de l'année 1760.

NI On Auteur compte six septiers & demi, pour le produit moyen de chaque arpent; ainsi je n'en mettrai pas davantage, quoiqu'on puisse compter qu'il sera ici plus considérable.

Les 50 arpens mis en orge au printems, rendront donc 3 25 septiers à 7 livres. 2275. l.

Je mets le tresse à 50 livres par arpent, quoiqu'on ait vû ci-devant qu'il en produisoit 100 liv. en Nivernois, & que les lusernes en rendent autant presque par-tout. Les 50 arpens, semés dès l'automne 1759, rendront donc 2500

On peut après les se-

mailles disposer de six chevaux; les six autres & trois chartiers devront dorenavant suffire à tous les travaux, il en rentrera. 1800 l.

Total de la recette en 6575 l.

Récolte en automne 1761.

200 arpens de froment, sur le pied de six septiers & demi par arpent, sont 1300 septiers à 15 livres. 19500 l.

50 arpens de tresle semés en 1759, & 50 en 1760, à 50 liv. l'arpent. 5000

Recette en 1759. . . 6575

Total des années 1760

Maintenant le plus difficile est fait, les terres sont améliorées,

E ij

encloses & divisées, la ferme montée & établie: tous ces frais, & l'intérêt même de ces avances se trouvent rentrés à très-peu de chose près. On peut employer ces fonds à acheter des vaches, des cochons, des moutons, & autres bestiaux pour consommer les sourrages; & si cette partie est bien conduite, elle doit rendre autant que les grains.

Ainsi, de ce moment on n'a plus que du profit à attendre, sans aucun risque de son capital qui est à couvert; il n'est question que de continuer avec la même attention & économie. Nous allons voir maintenant la dépense & le produit de la troisieme an-

née.

Pour que toutes les terres soient successivement en herbage, on doit semer en Août ou Septembre 1761 deux nouveaux enclos

DES TERRES. 101

en tresle; mais je ne compterai plus l'achat de la semence, parce qu'on en doit recueillir suffisamment pour son usage, & même pour en vendre.

Dépense pour la troisseme année 1762.

olos Ex Centiers à Eliv	. 0
clos, 75 septiers, à 7 liv. Frais de moisson & engrangement des 150	525 l.
arpens, à 2 liv	300
Un batteur à l'année.	300
Faux frais	300
Total de la dépense	
pour la troisseme année.	7425.1.
	「中でからなる」というながら ベルマントのものののである。
Produit en automne 1	762.
Produit en automne 13	feptiers
Produit en automne 13 150 arpens d'orge, à six & demi l'arpent, font 9	feptiers 75 fep-
Produit en automne 23 150 arpens d'orge, à six & demi l'arpent, font 9 tiers, à 7 liv	feptiers 75 fep-
Produit en automne 13 150 arpens d'orge, à six & demi l'arpent, font 9	feptiers 75 fep- 6825 l.
Produit en automne 13 150 arpens d'orge, à six & demi l'arpent, font 9 tiers, à 7 liv	feptiers 75 fep- 6825 l. 7500



Dépense pour la quatrieme année 1763.

NOURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun. . . 900 l.

Gages & nourriture de trois chartiers, à 300 livres.

900

Frais de Charron, Bourrelier, Cordier & Maréchal.

600

Comme les deux premiers enclos ont été trois années en trefle, ils doivent être labourés en automne 1762, pour être femés d'orge au printems, & deux de ceux qui étoient en orge, doivent être labourés & mis en trefle; de sorte qu'on n'aura plus que quatre enclos à mettre en fro-

E iiij

104 AMELIORATIO	NC	
ment : pour leur semen-		
ce 50 septiers, à 15 liv.	750 1	0
Semences de 50 ar-		
pens d'orge de deux en-		
clos, qui étoient précé-		
demment en tresle, 25	Talle (
septiers à 7 liv	175	
Fermage à 8 liv. l'an	A STORY S	
par arpent.	2400	
Tailles, gabelles, &		
autres impôts	1200	
Frais de moisson &		
engrangement de 100	Marie Service	
arpens de froment à 5 l.		
Frais de moisson &	550	
engrangement de 50 ar- pens d'orge, à 2 liv. l'ar-		
	100	
Gages & nourriture	100	
d'un batteur pour l'année.	200	
Faux frais		
	300	
Total de la dépense	0 1	
de la quatrieme année	8175 1	4

Produit de la quatrieme année 1763.

100 arpens de froment à six septiers & demi l'arpent, font 650 septiers à 15 liv... 9750 l.

50 arpens d'orge à six septiers & demi l'arpent, font 325 septiers à 7 liv. 2275

150 arpens d'herbage à 50 liv. par arpent. . . 7500

Total du produit de la quatrieme année... 19525 l.

Cet automne, deux des quatre enclos qui étoient en froment, doivent être mis en trefle, & deux de tresle doivent être labourés, pour être mis en orge au printems; les deux autres enclos de froment, qui ne peuvent encore être mis en tresle, doivent être semés en orge au printems; mais comme ils

ont produit déja trois récoltes de grains consécutifs, on doit y suppléer par quinze ou vingt chartées de sumier par arpent, asin de les maintenir en bon état. On aura donc cette année quatre enclos d'orge, & deux seulement de froment.

Dépense de la ferme pour la cinquieme année 1764.

DES TERRES.	107
autres impôts	1200 l.
Semences de 100 ar-	
pens d'orge pour quatre	
enclos, 50 septiers à 7	
livres	350
Semences de 50 ar-	
pens de froment pour	18 61901
deux enclos, 25 septiers	tepners
à 15 livres	375
Moisson & engrange-	ing in pri
ment de 50 arpens de	ATDENT,
froment, à 5 liv. 10 s	275
Moisson & engrange-	alogala.
ment de 100 arpens d'or-	A LO TIA
ge à 2 liv	200
ge à 2 liv	
d'un batteur pour l'an-	
née	300
Faux frais	300
	200 219 01
Total de la dépense de	0 1
la cinquieme année	7800 l.

froment. Ainti la terme fora era-

Produit de la cinquieme année

50 arpens de froment à six septiers & demi par arpent, 325 septiers à 15 livres. . . . 4875 l.

fix septiers & demi par arpent, 650 septiers à 7 livres. 4550

à 50 liv. par arpent... 7500

Total du produit de la cinquieme année. . . 16925 l.

L'année suivante, qui est la sixieme, on mettra les deux derniers enclos en herbages, les deux plus anciens d'herbages seront labourés pour orge, & les quatre qui étoient en orge seront mis en froment. Ainsi la ferme sera établie en une succession réguliere de six enclos en herbages, deux en orge, & quatre en froment tous les ans; au moyen de quoi, & du sumier préparé qu'on aura soin de mettre à la premiere année d'herbages, elle sera fertile pour toujours, & les moissons augmenteront d'année en année, plûtôt qu'elles ne diminueront.

Dépense de la ferme ainsi réglée pour la sixieme année 1763.

Maréchal & Cordier,

&c..... 600

Fermages, tailles & impôts pour l'année... 3600 50 septiers de froment

210 AMELIORATIC	N
pour semences de 100	na sile
arpens à 15 liv	750 l.
25 septiers d'orge pour	
semences de 50 arpens	
à 7 liv	175
Frais de moisson &	
engrangement de 100 ar-	(A 4780) (
pens à 5 liv. 10 fols	550
Frais idem, de 50 ar- pens d'orge à 2 liv	100
Batteur à l'année, &	100
faux frais, comme dessus.	600
Late Come Line State Contract	Dindul
Total de la dépense	
pour la sixieme année	8175 1.
Programme and the second secon	
-Sig tadisi 30. Ensitable	

Produit de l'année 1765.

100 arpens de froment à six septiers & demi par arpent, font 650 septiers à 15 liv... 9750 l. 50 arpens d'orge à six septiers & demi par ar-

DES TERRES. III

pent, font 325 septiers à 7 livres..... 2275 l. 150 arpens d'herbages à 50 liv. par arpent... 7500

Total du produit de la sixieme année. . . . 19525 l.

Ce produit sera solide & éternellement durable, si pour quelque prosit que ce soit, on ne se
laisse aller à changer cet ordre;
il pourra être plus considérable
par la plus grande quantité ou la
plus grande valeur du bled, lesquelles ont été évaluées au plus
bas, & ne pourront guère être
jamais moindres; les frais pourront
l'être, ayant été évalués au plus
haut.



Récapitulation de la dépense & du produit en six ans.

Années.	Dépense.	Produit.
1760 & 1761	33675 1.	31075 l.
1762	7425.	14325.
1763	8175.	19525.
1764	7800.	16925.
1765	8175.	19525.
· or here was no	652501.	101375 1.
Total du produit.		101375.
Total de la dépens	le	. 65250.
Bénéfice net		. 36125.

Si la dépense étoit ménagée avec toute l'économie qu'on y pourroit mettre; & si on eût compté les produits sur le pied de ce que je sai par mille exemples que les terres ainsi préparées doivent rapporter; le profit en six années seroit bien autrement considérable, & peut-être iroit au double; mais on doit être bien content de celui - là : être rem-

boursé de toutes ses avances, avoir 36000 livres de profit net, sa ferme montée, & en état de produire au moins 10 ou 12 mille livres par an de revenu clair & solide; enfin, quatorze ans qui restent de bail pour jouir de tous ces avantages, & peut-être se mettre en état d'acheter une terre de quatre à cinq fois la valeur de celle qu'on cultive. Y a-t-il au monde aucun Commerce, aucune occupation, dont on puisse espérer cette fortune que promet une Agriculture bien conduite? Et toutefois est-il un genre de vie qui soit accompagné de plus de douceur, d'innocence, & de solide fatisfaction?

Aussi n'est-il pas rare en Angleterre de voir des Fermiers laborieux & intelligens, commencer avec très peu de capital, & devenir riches de 4, 5, à 6 cent

mille liv. de bien; tandis qu'une infinité d'autres qui s'opiniâtrent dans leur ignorante routine, re-stent toute leur vie misérables.

Produit des terres médiocres & des légeres.

Es fermes de terres médiocres, & celles de terres légeres, peuvent se régler, d'après ce qui a été dit, à-peu-près sur le même pied; & avec un peu d'attention & d'industrie, elles rendront autant que les autres, ou peut-être plus, eu égard à ce que les fermages, & par conséquent les tailles & autres charges en seront beaucoup moindres. On observera seulement que, comme en celles-ci, tous les enclos ne peuvent être mis en herbages dans leur ordre permanent; qu'au bout de neuf ans, ceux qui resteront plus de trois années de suite en grains, doivent être fumés cette troisieme année, & ensuite de deux années l'une, tant qu'ils y resteront; on ne manquera pas de fumier à cet effet, vû l'abondan-

ce des fourrages.

Il est d'ailleurs très-vraisemblable, qu'au moyen des divers labours, de la succession des herbages aux grains, & enfin de l'abondance des fumiers qu'on sera à portée d'y mettre : ces terres pourront s'améliorer dans la suite des tems, au point de porter du trefle, & d'être ainsi remises en grains par moitié, supposé qu'on y gagnât (a); car les Provinces

⁽a) On a généralement remarqué en Angleterre, que les Fermiers qui mettent la plus grande partie de leurs terres en herbages artificiels, & qui s'adonnent à la nourriture des bestiaux, s'enrichissent beaucoup

où ces terres légeres se trouvent plus communément, font fort éloignées de la mer & de tout port; moyennant quoi, on y trouveroit moins facilement le débit de ses grains, que des bestiaux qu'on pourroit élever & nourrir de ses fourrages. Ceux-ci se peuvent toujours mener à pied aux plus gros marchés, à quelque distance qu'ils soient; on amene ainsi le bétail de la partie la plus septentrionale d'Ecosse à Londres, de Dannemark en Hollande, & de la Normandie, du Poitou, de Suisse même à Paris.

Si toutefois on persiste à trouver que ce soit une évaluation exorbitante que 50 liv. de produit

plus que ceux qui s'adonnent aux grains; les frais des cultures & semences étant beaucoup plus considérables pour ceux-ci, & les récoltes plus incertaines, sur-tout s'ils ont peu de fumier.

quitte de tous frais, par arpent d'herbages, sur-tout pour les Provinces de l'intérieur du Royaume; si on allegue que les exemples que j'ai cités sont en lieux où le foin se vend toujours bien, & que la même quantité n'en peut jamais rendre le même produit en le faisant consommer par les bestiaux, que quand on est à portée de le vendre; je pourrois répondre que j'ai vérifié le contraire, d'autant qu'il est même à observer que ceux qui en nourriront des bestiaux, en recueilleront bien-tôt beaucoup plus que ceux qui le vendront; car ceux-ci dépouillent tous les ans leur terre de ce qui naturellement devoit retourner à son engrais, tandis que les autres l'enrichissent d'une abondance de fumier qui ne peut manquer d'augmenter tous les ans leurs récoltes de grains & de fourrages.

Cependant pour ne laisser aucun scrupule, je réduirai de moitié, si l'on veut, le produit net des prairies artificielles dans les Provinces intérieures, & je ne le mettrai qu'à 25 liv. tous frais faits. Voyons donc en cette supposition quel seroit le produit dans l'intérieur du Royaume d'une ferme de trois cens arpens, dont on mettroit les deux tiers en luserne ou sainsoin, & un tiers en grains.

Dépense annuelle d'une ferme de 300 arpens de terre médiocre ou légere, dont les deux tiers en luserne ou sainfoin.

L'Orsqu'il n'y aura qu'un tiers de la ferme en grains, quatre chevaux suffiront pour la cultiver, leur nourriture à 150 liv. cha-

DES TERRES.	119
cun	600 1.
Nourriture & gages	RUA ST
de deux chartiers	600
Charron, Bourrelier, Cordier, Maréchal, &c.	100
Pour le fermage, tail-	400
les, impôts, je mettrai	
le même prix qu'au cal-	- Frothi
cul précédent, quoi-	
qu'ils soient beaucoup	
moindres dans ces Pro-	-(
vinces	3600
froment pour semences	dersde
de 67 arpens à 15 liv	500
16 septiers & demi	calcul
d'orge, pour semences	
de 33 arpens à 7 liv	116
Frais de moisson &	
engrangemens de 67 ar- pens de froment à 5 liv.	
7.1	368
Frais, idem, de 33	The state of
arpens d'orge à 2 liv	66

Un batteur à l'année. Faux frais. Total de la dépen- fe	300 1
Produit annuel de la mên	ne ferme.
200 arpens de luserne ou sainfoin à 25 liv. tous frais faits	5000 l.
Produit total	3016 l.
Produit net	6266 l.

une ferme de 300 arpens rendroit donc encore 6 à 7000 livres par an de profit net. A la vérité, j'ai supposé qu'on feroit deux récoltes de froment consécutives; & je suis persuadé que toute terre en France les pourroit porter, après avoir été six ans en herbages, & améliorée durant ce tems par les fumiers; mais quand il y en auroit de trop légeres pour cela, une récolte de navets qu'on pourroit faire entre la moisson du froment & les mars suivans, équivaudroit bien à cette différence.

Résumé & éclaircissemens.

E m'attends bien qu'on pourra penser que c'est trop astreindre l'Agriculture à un système particulier, que de vouloir enclore des I. Partie.

terres de toute espece, & en semer toujours une certaine quantité en herbages artificiels, une autre en orge, & une autre en froment deux années de suite; excluant les jacheres, qu'on avoit toujours regardées comme nécessaires à la préparation des terres pour le froment; excluant les seigles, & sur-tout les avoines employées par-tout à la nourriture des chevaux; ne faisant mention d'aucunes pâtures, quoiqu'il soit difficile à croire que les bestiaux de toute espece puissent être toute l'année nourris sainement à l'étable, & qu'on ne donne point la méthode d'y employer les fourrages artificiels; ne se servant que de chevaux aux travaux dont on donne le plan, & semblant en exclure les bœufs; & ainsi de beaucoup d'autres points sur lesquels on se seroit sans doute ex-

DES TERRES. 123

pliqué plus au long, si on eût prétendu donner un système complet d'Agriculture: mais on ne s'est proposé de donner qu'un essai d'amélioration par les moyens qu'on a déduits, qui sont:

1°. La rectification de toutes les terres par leurs mêlanges, & la juste application des divers en-

grais connus.

2°. La clôture de tous les champs, & division de toutes les fermes en enclos séparés & fermés.

3°. L'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en her-

bages artificiels.

4°. La succession alternative de la culture, d'herbage en labour, & de labour en herbage, ordre qui entretient & augmente leur fertilité.

5°. La nourriture d'un plus grand nombre de bestiaux, &

consommation entiere des fourrages sur les fermes, pour l'engrais des terres.

Aucun de ces principes n'est nouveau, même en France; j'y ai vû un Livre écrit en 1600, & dédié à Henri IV, par le sieur de Serres, Seigneur de Pradel, intitulé, Théâire d'Agriculture; il recommande les lusernes & sainfoins, & en décrit la culture; il dit qu'elles se coupent cinq à six fois par an, & les regarde comme si avantageuses, qu'il les appelle les merveilles du ménage; il recommande expressément la clôture des terres, & prétend que l'utilité en étoit dès-lors si reconnue, que les paysans appelloient un champ bien enclos, la piece glorieuse du Domaine; il parle des grands effets de la marne, de la chaux, des cendres, & recommande ces engrais; enfin il paroît

avoir connu presque tout ce qu'on sait encore de mieux en Agriculture: mais le Livre est un in-solio de plus de mille pages, qui n'a point été lu; & on feroit des bibliotheques de tous ceux de ce genre, qui sont pareillement restés inutiles; car les Cultivateurs ne lisent guère, & ce n'est pas de gros Livres qu'il leur faut: c'est un inconvénient qu'on a cherché à éviter, & qui fait supprimer tous les détails que quelques personnes pourroient désirer.

Qu'on essaye seulement de cultiver d'après les principes ci-dessus établis, & qu'on en varie l'application, suivant les circonstan-

ces & ses propres lumieres.

Si on n'ose risquer les frais considérables des engrais divers sur toutes ses terres, qu'on n'en mette que sur quelques champs; si on ne veut pas faire la dépense de les

Fiij

enclore & diviser toutes à-la-fois, qu'on en enclose une partie, & qu'on la subdivise dans la suite à mesure qu'on s'en trouvera bien.

Si l'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en herbages artificiels, paroît d'abord excessif, qu'on y mette quelques-unes de ses meilleures pieces, & des plus mauvaises; & selon le produit & le débouché qu'on en trouvera au-dedans ou au-dehors, on en ajoutera de nouvelles : mais c'est en général une sorte de manie à tous les Fermiers (a), de penser ne pouvoir faire trop de froment; & quelques-uns se croiroient deshonorés s'ils ne semoient pas leurs deux soles complettes en grains, quand même ils n'auroient pas le tems de leur donner toutes les fa-

⁽a) Elle subsiste pareillement encore parmi quelques Fermiers d'Angleterre.

çons requises. Ce préjugé a passé aux Propriétaires, qui la plûpart les y obligent dans leurs baux; ainsi c'est eux qu'il faut commencer par détromper, les assûrant bien que ce sont ces récoltes de grains trop successives sur des terres mal cultivées qui les épuisent; & que ce sont les années en pâtures, & prés naturels ou artificiels, qui les améliorent, par le double moyen du repos & du fumier des bestiaux qu'ils mettent à portée de nourrir; plus on fera d'abord de ces herbages artificiels, plus l'amélioration ira vîte : c'est tout ce qu'on peut assurer.

Les Fermiers ne doivent pas s'allarmer de l'étendue de granges & bâtimens qu'ils pourroient penser nécessaire pour serrer la prodigieuse quantité de sourrages qu'ils doivent recueillir dans cet ordre de culture; car les sourra-

Fiiij

ges de toute espece mis en meules, bien faites & bien couvertes de paille, se conservent plusieurs années aussi parfaitement que sous des toits : il en est de même des grains, lorsqu'on est dans le cas d'en vouloir garder dans les années abondantes où ils sont à bas prix; ilss'y conservent beaucoup mieux qu'en aucun grenier; le seul danger est que les souris ne s'y mettent, ce qu'on peut prévenir par plusieurs moyens; ainsi toute l'augmentation qu'il pourroit y avoir à faire dans les bâtimens, seroit pour loger le surplus des bestiaux, & ceux-là se bâtissent à peu de frais dans la plûpart des Provinces.

Quant à la maniere de nourrir les bestiaux de ces fourrages artificiels, durant l'hyver il n'y a aucun inconvénient de les en nourrir au sec; vers la fin d'A-

DES TERRES. / 129

vril ou au commencement de Mai, on peut commencer à leur en donner en verd; mais il ne faut pas trop se presser, de peur de les dégoûter du sec, avant que les herbages ne puissent leur fournir assez de verd : on fauche alors tous les jours ce qui est nécessaire à leur confommation, & on le leur donne à l'étable en plusieurs fois, avec la précaution, comme on a dit, de le mêler d'abord avec de la paille, de peur qu'ils ne le mangent trop avidement. Cette nourriture est si bonne, que les chevaux & les bœufs de labour s'entretiendront aussi vigoureux, & rendront autant de service, que s'ils étoient nourris de foin & d'avoine; le travail préviendra d'ailleurs tout danger d'une nourriture si succulente.

Les vaches à lait pourront être nourries de même à l'étable sans

Fv

inconvénient, & n'en seront que plus fraîches & plus abondantes: les chaleurs & les mouches les fatiguent dans les pâtures, & diminuent la quantité de leur lait; il ne faut que leur faire prendre l'air régulierement deux fois par jour en les menant à l'eau: c'est ainsi qu'on les nourrit en Flandre, & on sait que c'est avec succès.

A l'égard du jeune bétail, il faut leur en donner moins, le mêler avec de la paille, & les sortir

un peu davantage.

Les moutons doivent être en été parqués en plein air, au coin d'un des enclos, de maniere qu'ils ayent assez d'espace pour se remuer ou reposer à leur aise; on les y nourrit pareillement de verd dans la crêche ou ratelier, & ils s'en trouvent très bien, pourvû qu'on ne leur en donne pas trop

à-la-fois, & qu'on y mêle d'abord

un peu de fourrage sec.

Il faut aussi avoir soin qu'ils y soient bien séchement, tant pour leur santé, que pour leurs laines; & pour cet effet, le Berger doit tous les deux jours, ou même tous les jours, répandre de la terre nouvelle sur le terrein du parc, l'y apportant à la brouette; leur fumier se mêle avec cette terre, & éleve petit-à-petit le terrein de plusieurs pieds d'un engrais très-précieux.

On peut les y nourrir de même tout l'hyver au sec; mais alors il faut que le parc soit couvert, pour les garantir de la pluie, & il est aisé, en le pratiquant en long, de le couvrir avec de la paille.

Les cochons peuvent se nourrir à la basse-cour, & sous le toict à l'ordinaire; ou on peut les parquer comme les moutons,

F vi

avec pareil soin d'apporter de la terre nouvelle sur le terrein, tant pour leur salubrité, que pour augmenter leur sumier; on les y nourrit parfaitement de tresse fraîchement coupé, qu'on ne leur donne qu'à mesure qu'ils le mangent, asin qu'ils n'en gâtent point; cette nourriture leur convient sort, & les engraisse parfaitement; ce sera, si on s'y prend bien, un article d'un produit considérable.

Vers la fin de Mai, un peu plûtôt ou plus tard, selon le climat & l'année, on sera la premiere coupe de tous les prés artificiels destinés à mettre en soin; & pour peu que la saison ne soit pas trop contraire, ils repousseront aussitôt; de sorte qu'au bout de quelques jours, on pourra, si on le juge à propos, mettre les bestiaux en pâture dans quelques-uns des enclos, réservant les autres en regains; cependant je conseillerois plûtôt de les y réserver tous, du moins pour une seconde coupe; d'autant que l'herbe croît toujours mieux, & plus vîte après avoir été fauchée que pâturée; on pour-ra la faire vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet, & si-tôt, comme on a dit, qu'ils seront sleuris.

Après cette seconde coupe, on peut mettre les bestiaux en pâture, sur tous ou partie de ses enclos, pourvû que ce ne soit pas leur premiere année, & qu'on ne les y laisse pas entrer dans les tems pluvieux, où ils pétriroient la terre trop molle. Les cochons peuvent être mis en pâture avec le gros bétail, moyennant la précaution d'un anneau dans le nés; & les moutons ensuite, parce qu'il leur faut l'herbe plus courte, & qu'il y en aura assez pour eux, où

les autres n'en trouveront plus.

Le grand danger de faire pâturer ainsi ces enclos, est pour les haies, quand elles font encore jeunes; toutes sortes de bestiaux aiment alors à les brouter; cela les rabougrit absolument, & il est important de les conserver d'une belle venue, pour le couvert & l'abri qu'elles doivent procurer dans la suite; c'est pourquoi les Fermiers en Angleterre entourent communément leurs haies vives de haies seches, faites à peu de frais de branchages soutenus de piquets; on pourroit prendre cette précaution en France, par tout où le bois seroit commun, jusqu'à ce que la haie fût assez forte pour se passer de cette défense.

Des Jacheres.

Ans l'ordre des cultures, j'ai proposé de faire deux récoltes consécutives de froment, après celle d'orge. On peut objecter que c'est trop peu de deux labours pour le froment; & en effet, M. Duhamel pose pour principe, & avec grande raison, que les fréquens labours, brisant & divisant la terre, favorisent puissamment la végétation; mais si cette division est déja faite par un mêlange convenable de terres diverses, ainsi qu'on a éprouvé que c'est leur effet, il n'y faudra plus autant de labours; c'est pourquoi je ne puis m'empêcher de croire que le meilleur, & presque l'unique moyen de tirer parti de quelque terre que ce soit, est de la

mêlanger avec toute autre terre ou matiere qui contienne les qualités qui lui manquent, & forme du tout un lit convenable à la végétation. Une infinité d'expériences ont prouvé en Angleterre, que ce mêlange peut rendre fertile la terre auparavant la plus stérile: & sans doute il est avantageux aux hommes que la fécondité de toutes les terres ait été accordée à leur industrie, plûtôt qu'à quelques especes particulieres; ils sont ainsi les maîtres de fertiliser toute la surface du globe qu'ils habitent, par les mêlanges qu'ils sont par-tout à portée d'y faire, avec plus ou moins de travail; tandis que naturellement elle ne l'eût été que par places peut-être affez rares.

Cependant je ne dispute pas l'avantage d'une année de jacheres, pour préparer la terre

au froment par les labours fréquens qui la tiennent ouverte aux influences de l'air, du soleil, des rosées, des pluies, des neiges & des gelées, en même tems qu'ils détruisent les mauvaises herbes; c'est pourquoi si quelques - uns préferent de conserver cette pratique, loin de les désapprouver, je leur indiquerai la maniere de s'y prendre, pour ne perdre néanmoins aucune année de récolte fur les terres.

Ordre de culture admettant les Jacheres.

E suppose que le Fermier ait un bail de vingt ans pour trois cens arpens; au lieu de les diviser en douze ou en dix-huit, comme il a été dit, qu'il les divise en vingt enclos de quinze arpens chacun

par six sossés en large, & cinq en long, suivant la figure; cela n'augmentera pas la dépense de 100 livres.

Qu'il mette dix de ses enclos en herbages artificiels, de l'espece qu'il jugera le mieux convenir à son terrein, & qu'il essaye, s'il veut, de toutes; la variété n'en fera qu'avantageuse pour les bestiaux, & il en sera quitte pour se fixer, s'il est nécessaire, à celle qui réussira le mieux; qu'il mette les dix autres en labour, changeant tous les ans deux enclos de l'un en l'autre, moyennant quoi, chacun des vingt sera successivement cinq ans en herbages, & cinq ans en labour; & nous allons voir quelle sera la disposition de ses terres durant ces cinq années de labour.

Suite des labours durant cinq années.

Eux enclos d'herbage seront labourés l'automne de leur cinquieme année, pour rester en jachere tout l'hyver, & on y pourra mener les moutons, en gardant soigneusement les haies.

Au printems, on leur donnera un second labour, & en Avril on en semera un des deux en navets, qu'on pourra faire manger aux moutons & autres bestiaux durant l'été dans le champ même; ils y détruiront en même tems les mauvaises herbes avant qu'elles montent en graine, & donneront à la terre une excellente préparation pour le froment. Le second enclos, supposé qu'on ne juge pas à propos de les mettre tous deux en navets, sera semé en pois,

feves, lentilles, vesces, ou autres légumes, qu'on peut faire manger pareillement aux bestiaux dans le champ, ainsi que les Fermiers le pratiquent en Angleterre, quand ils jugent cet engrais nécessaire; cependant, comme dans le cas présent, il ne le sera pas, on les pourrra recueillir; & de l'une & de l'autre façon, le froment réussira ensuite aussi-bien que si la terre étoit restée en repos, d'autant que c'est le propre de ces légumes, de conserver sa surface fraîche & meuble, & d'en détruire les mauvaises herbes.

Soit navets ou autres légumes, & soit qu'ils soient mangés dans le champ ou recueillis, ils vaudront au moins 50 liv. l'arpent, s'ils sont bien faits, & qu'on en sache tirer le parti convenable.

Le chanvre & le lin réussissent parfaitement bien la premiere an-

DES TERRES. 141 née d'un herbage défriché, pourvû que la terre en soit parfaitement ameublie; ainsi, pour peu que le sol soit bon, & que la terre ait un peu de fond, on peut en mettre sur un des deux enclos; la récolte en est très-avantageuse, & ils laissent la terre en bon état, tant de leur nature, que par la culture préalable qu'ils exigent : ils l'épuisent néanmoins un peu plus que les légumes; mais ces herbages défrichés sont si fertiles, que souvent le froment y viendroit trop fort, s'il n'étoit précédé de quelqu'autre récolte,

SECONDE ANNÉE DE LABOUR.

A mesure que les diverses récoltes seront faites, on donnera le troisseme labour aux terres, & ensuite le quatrieme pour les semer en froment, avec les précautions qu'on a détaillées,

TROISIEME ANNÉE DE LABOUR.

Aussi-tôt après la récolte du froment, les deux enclos seront labourés pour passer l'hyver en jachere; on les relabourera au printems pour les semer en orge ou en avoine, comme on voudra, & la récolte en sera très-considérable.

QUATRIEME ANNÉE DE LABOUR.

Dès que ces grains seront recueillis, on labourera les deux enclos pour passer l'hyver en jachere; & comme ces terres auront déja porté trois récoltes, il sera bien d'y mettre par arpent douze ou quinze tombereaux de sumier préparé avec de la terre, comme il a été prescrit; on donnera un second labour au printems, & on semera des navets ou autres légumes, dont on a parlé; le chanvre & le lin réussissent mieux la premiere année du désrichement; ainsi on ne conseilleroit pas d'en mettre celle-ci.

Mais une chose que les bons Fermiers pratiquent souvent, c'est de semer du tresse avec l'orge ou l'avoine de la troisieme année; ils le font paître l'automne, quand ces grains sont recueillis, ils y sont une abondante récolte en Mai ou Juin de l'année suivante; après quoi, ils le sont encore paître à leurs bestiaux jusqu'au moment de les labourer à la sin de l'été; ces bestiaux s'y engraissent merveilleusement, ainsi que le terrein par leur sumier.

CINQUIEME ANNÉE DE LABOUR.

Soit que les deux enclos aient été mis en légumes ou en trefle, on leur donnera deux labours l'automne, pour les semer en fro-

ment, qui réussira parfaitement; souvent même il réussit avec un seul; mais je conseillerois toujours d'en donner deux, & on est sûr

d'en être amplement payé.

Après la récolte du froment, les deux enclos ayant été cinq années en labour, seront labourés l'automne, & semés en tel herbage artificiel qu'on jugera convenable, pour y rester cinq ans, au bout desquels ils seront remis en labour pour cinq autres années.

Par cette succession, qu'on peut observer invariablement, il y aura tous les ans dix enclos en herbages artificiels, quatre en froment, quatre en chanvre, lin, navets, pois, seves, lentilles, vesces & autres productions utiles, & deux en orge ou avoine. Ce qui pourroit s'opposer à cet arrangement, c'est que le tresse ne dure guère que trois années,

DES TERRES. 145

& qu'à la cinquieme il ne s'en trouvera presque plus: mais voici comment on pourra l'y entretenir.

La premiere année on le coupera pour la nourriture des bestiaux, en verd, & ensuite en sec; la seconde année on y sera encore une coupe ou deux selon le tems, après quoi on le laissera monter en graine; & quand elle sera parfaitement mûre, on y mettra les bestiaux l'automne. Ils fouleront la semence dans la terre, qu'ils enrichiront d'ailleurs de leur fumier; & s'ils ne mangent pas alors une partie des tiges trop endurcies du trefle, on les y mettra au printems, où ils les mangeront volontiers quand les gelées & les pluies les auront attendries. S'il en reste sur le terrein, on l'en nettoyera soigneusement, & on aura ensuite une coupe ou deux très-abondantes; après quoi, on I. Partie.

le laissera encore monter en graine, & de même les années suivantes. On aura ainsi chaque printems un plant de nouveau tresle avec l'ancien; à la cinquieme année il sera inutile de le laisser monter en graine, & on le sauchera ou sera pâturer à l'ordinaire

pour le labourer l'automne.

Le cas de la luserne & du sainfoin est tout opposé: j'ai recommandé de les semer seuls l'automne, quand ils doivent rester six
ans de suite ou davantage; mais
s'ils ne restent que cinq ans, comme ils ne sont pas, ainsi que le
tresse, en plein rapport la premiere année, je conseillerois de
les semer avec le froment de la
cinquieme année, soit en même
tems que lui, soit au printems,
comme on fait le tresse en Flandre, en passant le rouleau pardessus; ils restent cette premiere

année trop foibles pour nuire au froment, & se fortissent pour être en plein rapport l'année suivante, qui est leur premiere d'herbage.

Du Seigle & des Avoines.

l'un ni l'autre, parce que le froment & l'orge rendroient beaucoup davantage, & que je prétendois que toutes les terres du Royaume pourroient être améliorées au point d'en porter, même les landes de Bordeaux; cependant par-tout où on trouvera que la plus grande quantité de feigle compensera avec quelque avantage la dissérence de son prix à celui du froment, on sera bien d'en semer; mais je crois que cela arrivera rarement.

A l'égard de l'avoine, comme Gij

on est presque par toute la France dans l'usage d'en nourrir les chevaux, & que néanmoins elle est presque toujours à meilleur marché que l'orge, ceux qui craindront que le changement ne fût sujet à quelques inconvéniens, gagneront encore à semer de l'orge pour le vendre & acheter leur avoine; quand plusieurs en auront fait autant, elle deviendra plus rare, & on adoptera l'usage de l'orge qui vaut mieux; ou si on continue de préférer l'avoine pour les chevaux, elle renchérira aux dépens de l'orge; alors le laboureur reviendra à en semer, & en recueillera autant sur un arpent d'herbage défriché, que sur quatre de l'ancienne culture.

C'est ainsi qu'en général, il faut que chacun fasse librement & hardiment de son terrein, l'emploi qu'il juge clairement lui devoir

rapporter davantage, sans jamais dire: Si tout le monde en fait autant, qu'en ferons-nous? ou, Si personne n'en seme, où en trouverons-nous? Dans un pays abondant comme la France, où tout doit se communiquer, on doit trouver de tout avec son argent; toute production doit prendre naturellement le niveau de son prix proportionné à son utilité, rareté, difficulté; & tout sage laboureur doit donner la préférence à la culture de la production, dont le prix combiné avec la nature de son terrein, & les frais, lui promet plus de profit.

La défense de l'augmentation des vignes deviendroit alors inntile; car la culture des grains & des herbages seroit généralement plus profitable, & toujours plus

assûrée.

De l'usage des boufs pour les labours.

SI je n'ai employé que des chevaux dans le plan des travaux que je propose, ce n'est pas que je préfere leur usage à celui des bœufs; mais, parce qu'étant de plus grande dépense, je n'ai pas voulu qu'on me soupçonnât de chercher à la diminuer pour augmenter les produits dans les cal-

culs que j'en ai donnés.

M. Quesnay le fils, dans la comparaison qu'il fait du travail des uns & des autres, à l'article Fermiers, donne hautement la préférence à l'usage des chevaux; & il a raison eû égard à la maniere dont on employe les bœufs presque par toute la France; car, ainsi qu'il l'observe très-bien, on

DES TERRES. 151

les met tout l'été dans de maigres pâtures, où ils se fatiguent à chercher une nourriture à peine suffisante pour les faire vivre, & non à leur donner de la vigueur pour le travail; le peu de sumier qu'ils sont, répandu dans ces vastes terreins, n'y est d'aucune utilité; & il ne reste que celui de quelques mois d'hyver, où ils n'ont que des pailles pour leur nourriture.

Mais si par le moyen des herbages artificiels ils étoient nourris toute l'année à l'étable, l'été en verd, mêlé d'abord avec un peu de paille, comme j'ai dit, & l'hyver en soin & paille, avec de bonnes litieres pour reposer, ils seroient en état de faire presque autant d'ouvrage que les chevaux; car si leur travail est plus lent, ils peuvent le supporter plus long-tems; ils seroient en toute Giiij

faison deux attelées, depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit, moyennant deux heures de relâche à midi, & quatre dans les chaleurs de l'été, où ils trouveroient à l'étable une bonne nourriture & le repos; ils y feroient pour le moins autant de fumier que des chevaux; & au bout d'un certain tems seroient excellens à engraisser pour le boucher, ce qui est une grande ressource que les autres n'ont pas.

Si j'avois donc à donner la préférence, ce seroit au labour des bœuss; cependant je ne conseille de changemens, que ceux que je crois absolument nécessaires; ainsi chaque Province peut s'en tenir à son usage; mais je pense qu'en celles où on se sert de chevaux, on feroit bien d'employer à leur place de bonnes & sortes jumens, puisque les herbages artificiels DES TERRES. 153

donneront la facilité d'en nourrir davantage, & d'élever leurs poulains à peu de frais; c'est ainsi qu'il se pratique en plusieurs lieux d'Angleterre, & par-tout en Flandre & en Hollande, où on sait

l'opulence des Fermiers.

Pour confirmer tout ceci, j'ajouterai le calcul d'une ferme de trois cent arpens dans l'intérieur du Royaume, labourée par des bœufs, & disposée, comme j'ai dit, en vingt enclos, alternativement cinq ans en labour, & cinq en herbages; & je continuerai d'y porter la dépense au plus haut, & le produit au plus bas.



Dépense annuelle d'une ferme en vingt enclos, successivement cinq années en herbage, & cinq en labour.

Uoi Que j'aye avancé que les bœufs nourris comme ci-dessus, feroient presque autant d'ouvrage que des chevaux, je mettrai, pour éviter toute dispute, deux bœufs pour un cheval; & quoiqu'on ait vû ci-dessus, qu'un arpent d'herbage artificiel nourrit trois bœufs toute l'année, j'en mettrai néanmoins un pour chacun; ainsi douze bœufs à un arpent chacun à 25 liv. couteront de nourriture. . 300 L. Nourriture & gages de trois chartiers à 300 liv. chacun . . 900 Nourriture, &c. de

DES TERRES.	155
trois garçons à 150 liv.	450 l.
Charron, Bourrelier,	
Cordier, & Marchand	Produ
de fer	500
Fermages, tailles &	1 190
impositions de l'année.	3600
30 septiers de fro-	OCAL
ment pour semences de	aux iepi
60 arpens à 15 liv	450
15 septiers d'orge ou	ALL ST B
d'avoine pour semences	A Lulamo
de 30 arpens à 7 liv	105
Frais de moisson &	A y liv.
engrangemens de 60 ar- pens de froment à 5 liv.	165 at
10 fols	330
Frais idem, de 30 ar-	3,0
pens d'orge ou avoine à	110 164)
2 liv 2	60
Un batteur à l'année.	
Faux frais & accidens.	
Total des frais de l'an-	a coment
	7205
nee	1297 10
	3 vi

Produit annuel de ladite ferme.

150 arpens d'herbages à 25 liv. l'arpent tous frais faits.. 3750 l. 60 arpens de froment à six septiers & demi l'arpent, font 390 septiers à 15 liv. 5850 30 arpens d'orge ou avoine à six septiers & demi, font 195 septiers à 7 liv. 1365 115 60 arpens de navets, pois, féveroles, vesces, lentilles, chanvre & lin; (j'ai dit que chaque arpent de ces productions pourroit rendre l'un dans l'autre 50 liv. & c'est les mettre au - dessous de leur valeur; cependant comme je n'ai porté en

dépense ni leurs semences, ni les frais de leurs cultures, n'ayant rien qui puisse me régler sur cette supputation en France, je pense laisser de la marge, en mettant chaque arpent l'un dans l'autre à 30 livres tous frais faits) cela fait pour 60 arpens. . . . 1800 l.

Total. 12765 l. Dépense ci-dessus... 7295

Produit net de la ferme, tous frais déduits... 5470 l.

Selon ce calcul, tout Propriétaire qui fait cultiver ses terres par des Métayers, n'auroit donc qu'à faire la dépense d'enclôre, diviser & faire cultiver chacune de ses fermes en la maniere cidessus, & retirant ensuite la moitié du produit, ainsi qu'il se prati-

que avec les Métayers, il auroit plus de 6000 livres de revenu clair & net par chaque trois cens arpens; ce qui je crois est fort dissérent de ce qu'aucun en retire maintenant.

Le Métayer ayant de son côté les 2400 liv. du prix du sermage à déduire de sa dépense, elle ne se-roit plus que de 4895 liv. qui déduites de 6382 liv. moitié du produit, resteroit 1487 liv. de prosit net, ce qui est plus que ne retire maintenant aucun Métayer d'une telle étendue de terres; sans compter que, travaillant avec leur samille, ils épargnent une grande partie des frais des valets.



Nouvel exemple qui confirme ce qui a été dit.

At toujours évité de citer aucun exemple tiré d'Angleterre, pour n'appuyer mes calculs que fur ce qui est connu en France: voici donc un fait rapporté par l'Auteur des Prairies artificielles, qui diminuera l'incrédulité qu'on pourroit avoir aux espérances que je me crois sondé à donner.

Ildit qu'un particulier en Champagne (& je m'imagine que c'est
lui-même) entreprit de faire valoir une ferme à lui de deux cens
vingt-cinq arpens; dans ce corps
de ferme, il y avoit dix à douze
arpens, tant prés que marais, qui
ne nourrissoient que cinq ou six
vaches, & environ une trentaine
de moutons; il y ajouta petit-à-

petit des sainfoins jusqu'à la concurrence d'un quart de son terrein en herbage naturel & artificiel, & augmenta à mesure le nombre de ses bestiaux; enfin, par l'engrais seul de leur fumier qu'il répandoit à l'ordinaire sur les trois autres parties de ses terres, il les améliora au point de pouvoir louer sa ferme au quintuple du prix qu'elle l'avoit jamais été. Entre autres une piece de vingtquatre arpens de cette ferme fut améliorée, par ces seuls moyens, au point de produire des récoltes de froment de quinze fois la valeur de celles de seigle qu'on y avoit toujours faites.

L'Auteur ajoute que ces épreuves avoient couté beaucoup plus qu'il ne seroit nécessaire maintenant que la route est frayée, surtout ayant été obligé d'ajouter des bâtimens pour ses bestiaux,

DES TERRES. 161

& que néanmoins il avoit toujours retiré douze, quinze, & vingt pour cent par an de ses avances.

Ce succès est remarquable en France, où ces sortes d'améliorations ne sont encore guère connues; cependant je laisse à penser combien ce Propriétaire auroit encore augmenté sa ferme au-delà, s'il eût enclos & divisé ses terres, s'il les eût améliorées par les engrais & les mêlanges convenables; enfin, s'il en eût mis la moitié tout d'un-coup en herbages artificiels; & augmentant à proportion ses bestiaux, s'il eût employé leur fumier conditionné avec les soins que j'ai recommandés.

On peut faire, en quelque Province de France que ce soit, l'épreuve de ces moyens d'amélioration, & bien-tôt tout le Royau-

me sera convaincu de leurs avantages, en la voyant s'enrichir & se peupler en peu d'années, tandis que les autres resteront dans l'état languissant où elles sont pour la plûpart réduites.





SECONDE PARTIE.

AVANTAGES ECONOMIQUES de notre Culture dans le Royaume.

Augmentation de la quantité des Grains.

PEUT-ESTRE on dira que je propose de mettre trop de terres labourables en herbages, & trop peu en grains nécessaires à la nourriture des hommes; mais on ne sera pas cette objection, si on considere que dans une serme de trois cens arpens, selon la culture ordinaire par tiers, qui est réputée plus avantageuse que par moi-

tié, on ne met par an que cent arpens en froment, cent arpens en avoine, & le reste en jacheres à-peu-près inutiles; & selon celle-ci cent arpens en froment, cinquante en orge, & cent cinquante en herbages; & qu'il y a par conséquent autant d'arpens en froment dans l'une que dans l'autre, avec la dissérence, qu'on éprouvera que les nôtres ainsi améliorés & disposés en rendront beaucoup davantage.

De plus, si par ces mêmes moyens, la moitié, & plus peutêtre, des terres labourables de France maintenant incultes, ou trop maigres pour porter du froment, se peut améliorer au point de rapporter autant de bled que les autres; la quantité de grains, loin d'être diminuée dans le Royaume, y seroit augmentée au point, non seulement de suffire à sa con-

DES TERRES. 165

sommation, mais d'en fournir encore une partie considérable pour l'exportation; c'est ce que nous allons montrer par le calcul suivant.

Il paroît par la nouvelle carte de la France levée géométriquement par ordre du Roi, que le Royaume contient au moins cent trente millions d'arpens: qu'on en retranche plus de la moitié pour les vignes, prairies, bois, montagnes, rivieres, chemins, emplacemens des villes, des villages, &c. on peut bien supposer qu'il en reste soixante millions, qui, moyennant les améliorations que je propose pour une partie, seroient propres à la culture des grains, légumes & herbages (a).

⁽a) M. de Vauban compte plus de cent quarante millions d'arpens dans le Royaume, dont il suppose quatre vingt-un millions en terres labourables, outre les prés, vignes, bois, &c. non compris la Lorraine,

Que de ces 60 millions, il n'y ait tous les ans que vingt-quatre millions, ou un peu plus du tiers, d'employés en grains de toutes fortes, & qu'enfin chaque arpent l'un dans l'autre ne produise que cinq septiers, ce qui est aussi bien modique, le produit total sera néanmoins de cent vingt millions de septiers (a).

Maintenant, si on estime la population actuelle de France à vingt millions (b) d'hommes, leur nourriture à trois septiers par homme montera à soixante mil-

(b) M. Dupré de Saint-Maur n'estime la population actuelle de France, qu'à environ feize millions d'hommes, & la récolte, année commune de froment, qu'à trente-sept

millions de septiers.

⁽a) Dans l'Encyclopédie, à l'article Bleds, on ne compte que trente-fix millions d'arpens cultivés en grains, dont douze en froment, douze en mars, & douze en jacheres, & on n'estime la récolte annuelle de froment qu'à quarante-cinq millions de septiers.

DES TERRES. 167

lions de septiers par an, & mettant en sus trente millions de septiers pour la nourriture des bestiaux & volailles, évaluations
l'une & l'autre trop fortes; il restera néanmoins encore trente millions de septiers à exporter. Nous
les évaluerons à 10 liv. le septier
de grain l'un dans l'autre, prix
moindre d'un tiers que celui auquel on compte que l'Angleterre
vend tout le grain qu'elle exporte;
il ne résulte pas moins une somme
de trois cens millions de cette exportation annuelle.

Mais, si chaque arpent, l'un portant l'autre, en rendoit près de dix septiers, (& je pense que par cette culture, il en approchera plus que de cinq) à quelle somme immense en iroit l'exporta-

tion?



Multiplication des bestiaux.

S I l'Agriculture est, comme on voit, défectueuse en France quant au produit des grains, puisque presque tous les ans, loin d'en exporter, elle est au contraire obligée d'en tirer beaucoup de l'Etranger; elle l'est encore bien davantage sur l'article des bestiaux. Il est certain qu'il n'y a pas entre autres la dixieme partie des moutons qu'il y a en Angleterre. La différence n'est peut-être pas si grande quant au nombre des chevaux, des bœufs, des cochons, &c. Mais aussi la France est beaucoup plus considérable, & par l'étendue de son territoire, & par sa population. Il est donc certain que le nombre des bestiaux y est infiniment disproportionné à l'un 82

& à l'autre. Or le seul moyen de l'augmenter est de multiplier les fourrages; & on doit d'autant plus s'y porter, que les terres en seront améliorées, & produiront, après avoir été en herbages, de

plus grandes récoltes en grains.

Que des soixante millions d'arpens cultivés par notre méthode, il y en ait donc vingt-quatre millions, comme on a dit, en grains; fix millions en chanvres, lins, navets, & légumes; & que les autres trente millions soient en prairies artificielles, ils suffiront, avec les pailles des grains pour nourrir le nombre de bestiaux ciaprès.

Huit millions d'arpens pour

les chevaux à deux par

. . . 16 millions, arpent. . .

Huit millions pour bœufs à 3 par arpent... 24

Douze millions pour II. Partie. H les moutons à douze par arpent. 144

Deux millions pour les cochons à 10 par arpent. 20

204

Trente millions d'arpens en herbages, avec les pailles des grains, nourriront donc deux cens quatre millions de gros & menus bestiaux; nombre prodigieux & d'une valeur immense; & cela sans compter tous ceux qui pourront être nourris dans les montagnes, les bois, bas prés & autres terreins non compris en notre culture.

Il est donc évident que si cette culture étoit adoptée, les grains & les bestiaux seroient fort multipliés en France: outre l'exportation considérable qui s'en pourtoit saire, chaque habitant du

Royaume seroit bien nourri, bien vêtu, & dans l'abondance. Les enfans trouveroient à se marier, & à s'établir de meilleure heure; la population augmenteroit en conséquence; les Manufactures & le Commerce s'accroîtroient à mesure; le peuple seroit riche, & le Monarque puissant.

Augmentation de la valeur des terres & des revenus de l'Etat.

C E n'est pas une chose rare en Angleterre, que les terres bien cultivées produisent en grain ou en fourrage six, huit, dix & douze louis l'arpent, les frais compris : cela va même quelquesois plus loin.

J'en pourrois citer mille exemples, si je ne m'étois prescrit de ne m'appuyer que sur ceux bien H ij

avérés de ce pays-ci même : en voici néanmoins un qui, par sa singularité & sa notoriété, mérite

d'être rapporté.

Une société d'Agriculture établie à Dublin, proposa un prix en 1742, pour celui qui recueilleroit la plus grande quantité du meilleur froment sur un acre de terre. Il sut gagné par le sieur Yelverton, qui prouva avoir recueilli 9363 livres (a) de bon froment sur un acre : le fait sut inscrit avec ses circonstances dans les registres de la Société, & sut publié par toute la Grande-Bretagne. C'est environ trente - neuf septiers de Paris, de 240 livres,

⁽a) La quantité marquée dans les regi-Ares de la Société, est de 668 stones 11 livres; on m'a écrit d'Angleterre que le stone dont il s'agit, étoit de 14 livres; mais ne fût-il que de 12, cette récolte seroit encore trèsextraordinaire.

DES TERRES. 173

qui, à 15 liv. comme nous l'avons évalué ci-dessus, font 585 liv. de produit pour un acre d'Angleterre, lequel est plus petit d'environ un seizieme, que l'arpent de cent perches de vingt pieds de Roi. On sent bien qu'une récolte si prodigieuse ne peut sonder aucun calcul; mais elle prouve du moins à quel point une bonne culture peut porter le produit des terres; & elle apprend à tout Fermier, que c'est moins l'étendue de terres qu'il met en grains, que l'espece de culture qu'il leur donne, qui décide de la quantité qu'il en recueille.

Les Auteurs Anglois sont pleins de pareils exemples de récoltes extraordinaires d'orge & d'autres grains sur des terres bien préparées : ces faits doivent rendre moins surprenant ce que les Historiens racontent de l'ancienne

Hiij

fertilité de l'Egypte & de la Sicile; & expliquent comment le petit territoire de la Judée nourrissoit autresois un peuple si nombreux (a). Les terres de presque tout pays en seront encore autant, toutes les sois qu'on mettra la même industrie à les cultiver.

L'ordre de culture que j'ai exposé, est démontré si favorable à toute production, que les terres ne rendront jamais moins de trois, quatre, & cinq louis l'arpent, & le plus souvent davantage. A n'évaluer néanmoins l'arpent l'un dans l'autre qu'à 50 liv. par an de produit, les frais non déduits, soixante millions d'arpens ainsi cultivés, donneront un produit annuel de trois milliards; sans compter celui des prés bas,

⁽a) Voyez les Mœurs des Israëlites, par M. l'Abbé de Fleury.

DES TERRES. 175

des vignes, des bois & des fruits.

Cependant, plusieurs prétendent que le produit entier des terres de France de toute espece, ne passe pas huit cens millions; d'autres à la vérité le sont monter à dix-huit cens, ce qui est fort dissérent. Je pense que ces deux calculs péchent par les extrémités opposées: mais quand on prendroit le plus sort, on voit qu'il seroit encore bien au dessous du produit de nos soixante millions d'arpens.

Voyons maintenant l'avantage qui pourroit en résulter pour les revenus de l'Etat, si le Roi jugeoit à propos de changer le système actuel des sinances, en une taxe sur les terres à-peu-près semblable à celle que proposoit M.

de Vauban.

Sa dixme royale prise en nature sur toutes productions, ayant Hiiij

été jugée peu praticable & sujette à une infinité d'inconvéniens, elle pourroit être payée en argent, sur la totalité des productions énoncée aux déclarations des Fermiers ou des Propriétaires. Il y auroit bien des moyens, & nullement onéreux, de s'assûrer de leur exactitude, comme le témoignage seul des Curés & Notables de chaque lieu, engagés en conscience, en honneur, & par leur intérêt même d'y veiller, afin que le poids des impositions sût toujours également distribué; & le recouvrement pourroit, comme en Angleterre, en être fait par la Province, & porté au Trésor Royal, sans l'entremise de Commis d'aucune espece, & sans frais à l'Etat.

Ce changement seroit, si on l'ose dire, bien avantageux à tous égards, mais sur-tout pour l'Agri-

DES TERRES. 177

& gabelles, en abolissant tant d'exemptions & de priviléges, qui

sont la ruine des peuples.

Sur quoi j'espere qu'il ne sera pas pris en mauvaise part si j'avance que, tant s'en faut que les grands & les riches dussent être exempts aux dépens des pauvres, & réellement aux dépens du Royaume en général; qu'au contraire, ces étendues de bonnes terres qu'ils employent en jardins somptueux & en parcs immenses pour leurs plaisirs, devroient, selon toute raison & justice, être imposées sur le même pied, du moins, que les champs cultivés par les pauvres à la sueur de leur front : car le produit de toute terre est la base naturelle des revenus publics, & tout terrein perdu en luxe & vaine ostentation, loin d'être exempt, de-Hy

178 AMELIORATION vroit plûtôt payer une double taxe.

Je prétends même qu'en général ce seroit l'intérêt des riches de concourir à demander qu'il n'y eût plus d'exemptions d'aucune espece; car leurs Fermiers, surchargés par l'imposition arbitraire & inégale des tailles, demeurent la plûpart si pauvres, qu'ils ne peuvent faire les frais qu'exige une bonne culture; le produit des terres diminue, ils s'appauvrissent de plus en plus, se découragent, & enfin abandonnent leurs fermes; alors elles restent en friche, & en si mauvais état, qu'aucun Fermier n'ose ensuite s'en charger : cependant la part des impositions que payoient ces sermes abandonnées retombe sur les autres Fermiers, & bien-tôt les réduit à en faire autant.

J'en prends à témoin tout pos-

fesseur de terres, dans l'intérieur du Royaume, qui n'a pas dédaigné de prendre connoissance de ses affaires; & si quelques-uns ont réussi par leurs soins à les maintenir en meilleur état, ils ne peuvent ignorer en quelles détresses sont leurs voisins. Ainsi la misere des Cultivateurs retombe ensin sur les Propriétaires, après avoir sait à l'Etat le double tort de laisser les terres incultes, & de diminuer la population. Mais revenons à notre calcul.

Le produit annuel des terres en notre culture étant évalué à trois milliards, si le Roi établisfoit la dixme royale en argent, à la vingtieme partie, comme le proposoit M. de Vauban pour le plus bas en terns de paix, elle produiroit 150 millions.

La dixme des bois, des prés

bas, des vignes, des fruits & des maisons, & quelques articles des revenus publics qu'on pourroit conserver comme peu à charge, & sans inconvéniens pour l'Agriculture & le Commerce, produiroient encore plus de 100 millions.

Le Roi auroit donc un revenu clair & net de 250 millions, sans que ses Sujets s'apperçussent, pour ainsi dire, qu'ils payassent rien: & s'il jugeoit nécessaire dans des tems de guerre & de dépenses extraordinaires, de porter la dixme royale jusqu'à la dixieme partie, il auroit 4 à 500 millions; somme suffisante aux plus grands besoins de la France, & telle que l'Angleterre ne l'a jamais levée dans ses plus extraordinaires efforts. Toutefois, elle seroit peu sentie par les peuples, qui délivrés de toutes autres charges,

payeroient avec joie la dixieme partie de leur récolte, pour vivre des neuf autres en paix & dans l'abondance.

OBJECTIONS.

Je sai que quelques-uns ont soutenu qu'il seroit inutile d'augmenter l'Agriculture en France; parce que ce Royaume est dans une sorte de nécessité de recevoir de l'Etranger quelques denrées en échange des superfluités qu'on est bien-aise de l'engager à en tirer.

Ils disent encore que, si l'Agriculture étoit portée à sa persection, le prix des grains & des bestiaux y tomberoit au point de rendre bien-tôt la condition des Fermiers, & même des Propriétaires, tout aussi sâcheuse qu'auparavant.

Et enfin que, quand on pour-

roit en exporter quelque superflu, & en trouver un bon débit chez l'Etranger, ce ne seroit jamais une ressource pour les Provinces de l'intérieur & éloignées de la mer; lesquelles n'étant point à portée de rien exporter, sont déja assez souvent embarrassées de leurs denrées, & ne sauroient absolument que faire d'une plus grande abondance.

RÉPONSES.

On ne pense pas que de pareils raisonnemens puissent faire grande impression dans un pays aussi

éclairé que celui-ci.

En effet, par tout la bonne politique, loin de borner l'industrie du Cultivateur, cherche au contraire à l'exciter à la culture des diverses productions qu'il est toujours avantageux de se procurer, tant qu'on le peut, de son crû; & c'est toujours par nécessité, & non pour savoriser ou slatter ses voisins, qu'on tire d'eux les diverses marchandises dont on manque pour sa subsistance ou son luxe.

Le prix des grains ne pourroit guère tomber trop bas, ni monter trop haut en France, si leur Commerce y étoit libre, puisqu'apparemment le prix général de l'Europe régleroit à-peu-près le sien: mais quand il arriveroit qu'il diminuât un peu, le peuple cependant bien nourri & bien vêtu, sans rien tirer pour cela de l'Etranger, seroit heureux, feroit des mariages, multiplieroit; il pourroit même s'enrichir au moins de l'argent qui sort maintenant du Royaume, pour ce qui lui manque de sa consommation. D'ailleurs, le bas prix des denrées diminuant beaucoup celui de la

main-d'œuvre, donneroit ainsi infailliblement l'avantage à toutes ses Manufactures chez l'E-

tranger.

Les habitans des Provinces de l'intérieur, mettant les deux tiers de leurs terres en herbages, feroient des bestiaux leur principal Commerce, & en tireroient tout au moins autant de profit qu'ils auroient pû faire des grains, s'ils avoient été à portée d'en avoir le débit; ils pourroient les mener vendre aux foires diverses d'un bout du Royaume à l'autre. D'ailleurs, les Provinces maritimes exportant leur bled à un prix avantageux, en tireroient de l'intérieur, par le moyen des canaux & des rivieres, qui presque partout en facilitent le transport. Les Provinces frontieres en vendroient en Suisse, & en quelques cantons peu fertiles d'Allemagne, qui

maintenant sont obligés de les tirer de Hollande, d'Angleterre, & même du Levant par le Rhin & le Rhône.

Mais il est en France de plus réels obstacles à la prospérité de l'Agriculture, & je hasarderai d'en observer ici quelques-uns.

Découragement de l'Agriculture en général.

JE n'ajouterai rien à ce que M. de Vauban & d'autres Ecrivains après lui, ont si vivement représenté des inconvéniens & des maux qui résultent journellement de l'imposition arbitraire des tailles & autres charges qui portent sur les Cultivateurs; des Aydes & des Douanes qui coupent diverses Provinces, & arrêtent le transport des productions de l'une

à l'autre; du prix exorbitant du sel, cet ingrédient si nécessaire à la fanté & à la vigueur des hommes & des bestiaux, ainsi qu'à la préparation des semences & des terres. Ces divers obstacles n'ont fürement point échappé au Gouvernement sage & éclairé, qui, sans doute, a vivement à cœur de les lever aussi-tôt que les circonstances le pourront permettre; car tant qu'ils subfisteront, l'Agriculture ne peut que languir; & il sent trop le prix de cet arbre d'abondance, pour ne pas s'appliquer à le cultiver, & en cueillir avec ménagement le fruit.

On sait pareillement quels inconvéniens résultent pour la culture des terres, du haut intérêt de l'argent, qui, du moins jusqu'ici, n'a guère permis d'en employer à leur amélioration avec quelqu'apparence d'avantage.

Les profits immenses & les fortunes rapides que font en France les Financiers, & tous ceux qui traitent avec le Roi ou reçoivent ses deniers, dégoûtent de toute autre profession, mais sur-tout d'acheter ou de faire valoir des terres; & comme ils sont les plus grands possesseurs d'argent de tous les Sujets du Roi, ils ont un intérêt commun & immédiat à le faire paroître rare; de forte que le taux en augmente au lieu de diminuer; & ainsi chacun songe bien plûtôt à le faire valoir sur la place, qu'à le répandre sur les terres pour les améliorer.

Un autre mal est la circulation continuelle de toutes les especes vers la Capitale, où elles arrivent par tant de canaux des revenus publics & particuliers, & ne peuvent retourner que lentement, & par filets imperceptibles, dans les

Provinces; la rareté de l'argent y fair tout languir, cultures & manufactures. Les gens de journées & artisans n'y trouvant plus d'ouvrage, désertent le pays, & vont chercher dans les grandes villes ou à gagner leur pain ou à le mendier dans les rues: quelques-uns même s'expatrient; & la plûpart sont ainsi perdus pour la Société qu'ils auroient pû servir, si on les eût

garantis de la misere.

Enfin l'Agriculture, cette profession si honnête, si estimable en
elle-même, & d'ailleurs si utile,
ou plûtôt si nécessaire à la prospérité d'un grand Etat, n'ayant
encore jamais reçu jusqu'ici aucune marque de la faveur du Prince, n'a pu manquer de tomber
dans le mépris chez un peuple
poli, jaloux des distinctions &
des honneurs, & qui fait tout
pour eux.

Tous ces points sont frappans, & si importans pour le Royaume, qu'ils ne peuvent manquer d'être bien-tôt rectifiés, à la gloire du Ministère, qui sera assez heureux

pour y réussir.

Mais j'en ajouterai ici quelques autres qui peuvent lui avoir échappé, & qui moins importans que les premiers, ne laissent pas toutesois de nuire chacun pour leur part aux progrès de l'Agriculture; quoique je ne sache pas qu'aucun Ecrivain en ait jusqu'ici fait mention.

Inconvénient des fermes rapprochées,

PLUSIEURS fermes sont rassemblées en un même village, tandis qu'une partie des terres en sont à une grande distance, comme d'une lieue & plus; ce qui néces

fairement en rend la culture défavantageuse, au point que les Fermiers se contentent la plûpart du tems de labourer les terres les plus voisines; le reste qui en est souvent la plus grande partie, demeure inculte, & sorme en plusieurs Provinces de vastes plaines rases, où on ne trouveroit pas un arbre ni un buisson pour donner aux bestiaux le moindre abri; coup-d'œil véritablement révoltant en un climat tel que celui de la France.

REMEDE.

Il faudroit que toutes les terres appartenant à un gros Village fussent divisées en fermes sépa-rées, & le Fermier logé au centre de chacune; qu'ensuite elles sussent encloses & divisées par des sossés munis de haies, & cultivées comme il vient d'être dé-

crit. On verroit alors ces vastes terreins qui ne sont à présent presque d'aucune valeur aux Fermiers, & encore moins aux Propriétaires, rendre en herbages ou en grains 40, 50 & 60 liv. l'arpent; & ces déserts si choquans à la vûe, changés bien - tôt en paysages agréables & abondans.

Inconvénient des baux trop courts.

A UTANT que j'ai pû m'en informer, les baux sont presque par toute la France limités par la Loi, ou par la Coutume, à neuf ans, & souvent à six, & même à trois; celui qui prend une ferme pour un tems si court, pensant bien qu'il n'auroit pas le tems de recueillir les avantages d'une amélioration considérable, ne s'embarrasse pas d'y en faire aucune;

au contraire, il épuise les terres tant qu'il peut, dans l'espérance d'en trouver bien-tôt une meilleure, ou dans l'attente d'être, à l'expiration du bail, mis dehors de la sienne par le Propriétaire; ainsi il la laisse toujours à son successeur de mal en pis.

REMEDE.

Si les baux étoient de quinze ou même de vingt ans, & que les Fermiers s'engageassent, au moyen peut-être de quelque indemnité de la part du Propriétaire, à enclore & diviser la totalité des terres de leurs sermes dans les trois ou quatre premieres années de leur bail, & y porter les engrais convenables, ils auroient tout le tems d'en recueillir les avantages; & s'ils s'engageoient pareillement à semer régulierement leurs dissérens enclos alternativement

alternativement en grains & en herbages, ainsi qu'actuellement ils sont presque par-tout obligés à ne pas changer la division de

leurs soles, il ne dépendroit plus d'eux de fatiguer & épuiser les terres; l'abondance des récoltes qu'ils feroient ne leur en laisseroit pas même la tentation.

Inconvénient du mêlange des terres & héritages.

Les terres de quantité de Villages & de Paroisses que j'ai eu occasion de voir par moi-même, sont distribuées d'une maniere si désavantageuse pour leur culture, qu'on n'auroit pû faire pis, si on l'avoit fait exprès. Naturellement on se seroit attendu à trouver les terres de chaque Propriétaire rassemblées en un même lieu; mais

II. Partie.

loin de-là, si un héritage est de cent arpens, il faut les aller chercher en trente ou quarante places différentes; quelquefois à une grande distance, où ils sont mêlés avec d'autres par morceaux d'un petit nombre d'arpens, & même de perches quarrées. C'est un extrême inconvénient pour tous; car il faut que réciproquement chacun passe journellement sur les terres de son voisin pour labourer, semer, moissonner les siennes; les labours se croisent en différens sens, formant de tous côtés des pointes & des haches qui augmentent le travail, & perdent toujours du terrein : quelques morceaux même sont si petits, qu'ils ne valent pas la peine d'y transporter les charrues aussi souvent qu'il seroit nécessaire.

Il n'y a donc point de Propriétaire qui ne gagnât beaucoup à

DES TERRES. 195

changer tous ces morceaux contre d'autres, de maniere que tout son bien fût rassemblé; car quand même le terrein contre lequel il les échangeroit ne seroit pas fonciérement aussi bon, du moins dans les premiers tems, la liberté que chacun auroit de cultiver, enclore, & bâtir sur son terrein à sa fantaisse, le rendroit bien-tôt d'une toute autre valeur qu'il n'est, & qu'il ne peut être, étant morcelé comme ils sont la plûpart.

REMEDE.

On sent bien que cette mauvaise distribution s'est établie depuis un tems immémorial, selon que différens hasards ont partagé, retranché, augmenté, réuni les divers héritages; cela est arrivé par toute l'Europe comme en France: mais quoiqu'on en ait par-tout senti l'inconvénient,

il n'est nulle part aussi facile d'y remédier qu'on pourroit l'imaginer: car tandis que l'intérêt de chaque Propriétaire les devroit concilier & porter d'eux-mêmes aux échanges; tel est d'un autre côté l'attachement naturel des hommes au lot de terre que chacun peut avoir reçu de ses peres, qu'il a toujours été nécessaire d'y faire intervenir l'autorité législative.

C'est ce qu'elle a fait avec succès en Angleterre & en Ecosse: on peut s'informer du détail des diverses ordonnances qui y ont été faites pour y parvenir, ainsi que pour partager de vastes communes qui appartenoient à des Villages, & ne leur rendoient pas la dixieme partie de ce qu'elles ont sait après leur division. Le Gouvernement travaille actuellement à en faire autant en Suéde, & à diviser les possessions & fermes trop étendues en plus petites. Il seroit bien à desirer qu'on rendît en France le même service à l'Agriculture, en facilitant l'échange des morceaux de terre & le partage des communes; & ce ne seroit pas une opération aussi compliquée qu'on pourroit

l'imaginer.

Il ne faudroit peut-être qu'ordonner la suspension entiere de tous droits de ces échanges, tant envers le Roi, qu'envers les Seigneurs, durant un certain tems; & exhorter tous les habitans de chaque lieu d'en prositer pour réunir leurs possessions, en nommant entr'eux un certain nombre d'arbitres & experts Laboureurs, qui rassemblassent tous les divers morceaux de chaque Propriétaire en un seul ou plusieurs à sa portée & convenance, autant que les

circonstances le pourroient permettre; moyennant quoi, il se feroit tout naturellement & à l'amiable, une grande partie de ces

échanges.

D'ailleurs aucune amélioration considérable ne pouvant se faire sans enclore, & les enclos de quelque étendue n'étant guère possibles, sans réunir des morceaux détachés, ou sans échanger ceux qui peuvent s'y trouver enclavés; ce seroit aux gros habitans, qui y auroient plus d'intérêt, à faire aux petits tel avantage en quantité ou qualité de terrein, ou même en argent, qui pût les déterminer à l'échange.

L'avantage qui en résulteroit pour l'Agriculture seroit plus grand & plus durable que peutêtre on ne l'imagineroit: car tous ces petits morceaux étant une sois rassemblés en de grandes pieces DES TERRES. 199

de terre que la plûpart feroient bien-tôt enclore, ne se diviseroient plus. On ne se fait aucune difficulté de vendre un morceau détaché de son héritage; & comme ils sont presque tous composés en entier de ces morceaux détachés, d'autres ne s'en font point de les acheter: mais personne ne coupera la moitié de son champ, & encore moins de son enclos, pour le vendre, & personne non plus ne se soucieroit de l'acheter; les héritiers pareillement dans leurs partages se feroient raison en argent ou en rentes, plûtôt que de couper leurs champs ou enclos par morceaux; & ainsi sans aucune contrainte pour l'avenir, l'arrangement ne laisseroit pas d'être permanent.

Inconvénient de la négligence des possesseurs des grandes terres.

Ly a en France beaucoup de terres de grande étendue, dont quelques-unes sont encore possédées par les Princes & la haute Noblesse, & les autres sont passées en d'autres mains, ou tombées en celles du Clergé: mais quels qu'en soient maintenant les possesseurs, il n'y en a presque pas un qui ne les laisse en un entier abandon. Ils ont des Emplois & des Charges à remplir à la Cour, à la Ville, dans les Armées, dans l'Eglise, dans les Finances, & aucun n'a le loisir de s'occuper de ses terres; ils les donnent à un Fermier général, ou quelquefois à un Régisseur ou Intendant, qui tous n'ont

DES TERRES. 201

d'autre objet que d'en percevoir, le mieux qu'ils peuvent, les revenus pour le moment auquel ils en sont chargés; les laissant d'ailleurs au même état, pour ne pas dire pis qu'elles n'étoient il y a plusieurs siecles; tandis qu'il n'y en a peut-être point qu'on ne pût doubler ou même tripler en peu d'années.

REMEDE.

Il faudroit que tout possesseur chargeât une personne intelligente en Agriculture ou plusieurs, selon l'étendue de ses possessions, de mesurer d'abord exactement toute sa terre, & en dresser une carte détaillée; ensuite de sormer un plan raisonné de son amélioration dans toutes ses parties cultivées ou en friche, eu égard à leur situation, qualité & étendue. Alors il pourroit appliquer

à son exécution une portion de ses revenus, ou emprunter de l'argent pour cet effet sur la terre même; consacrant toutesois quelques momens de son tems à en voir par sui-même les diverses opérations, au moins une sois par an, pour prévenir la négligence ou la fraude; & la plûpart s'en feroient bien-tôt un amussement.

Quel avantage de faire ainsi vivre une infinité de pauvres Laboureurs & ouvriers qui sont maintenant dans la misere! de peupler, d'enrichir, d'embellir ses domaines, & doubler en même tems, ou peut-être tripler son revenu! d'être sûr de laisser ses terres à ses successeurs en un état si dissérent de celui où on les auroit reçûes! ensin d'en rendre pour soi même la jouissance tout autrement vive, par le spectacle,

203

si intéressant pour tout Propriétaire, de son propre ouvrage!

Quant à ceux d'un rang tropélevé, ou qui remplissent des Emplois trop importans, pour pouvoir peut-être s'occuper par eux-mêmes de ces soins, que néanmoins les plus grands hommes ont autresois cru dignes d'eux; ils trouveront du moins toujours parmi ceux qui leur sont attachés quelqu'un de consiance en état de quelqu'un de consiance en état de

s'en charger.

Je prendrai sur moi d'ajouter encore ici qu'absolument il saudroit que tous les possesseurs de terres, pour leur propre intérêt, renonçassent unanimement à leurs exemptions, asin que le Roi daignât changer la taille personnelle, c'est-à-dire arbitraire, en une réelle sur toutes les terres sans exception, proportionnément à leur étendue & leur qualité; de sorte

que chacun pût connoître exactement ce qu'il auroit à payer, par un cadastre qui pourroit être rectifié tous les dix, quinze ou vingt ans, ou selon tout autre arrangement convenable au bien général. Les revenus publics en seroient augmentés; les laboureurs & les peuples de la campagne entiérement soulagés; & il n'y a aucun possesseur qui ne fût bientôt amplement dédommagé de la perre de ses exemptions, par la prospérité de ses Fermiers, l'excellente culture de ses terres, l'augmentation & le payement facile & assûré de ses revenus : tous avantages qui s'ensuivroient nécessairement de ce changement.



Inconvénient des préjugés & de l'obstination de la plûpart des Cultivateurs.

N sait assez combien les coutumes & les préjugés divers dont le peuple de tous les pays est imbu, sont difficiles à détruire. Quand il arrive aux pêcheurs de la côte de Flandre de trouver des macquereaux dans les filets qu'ils ont jettés pour le hareng, ils se gardent de profiter de ce hasard, & les rejettent bien vîte dans la mer, par la raison que leurs peres ne les ont jamais pris qu'à la ligne. Tels sont dans tous les pays les préjugés des Laboureurs contre toute nouvelle culture: quelque évidens, quelque démontrés que puissent leur être ses avantages sur l'ancienne, ja-

mais ils ne se résoudront d'euxmêmes à en changer, par la raison que leurs peres ne faisoient

pas autrement qu'eux.

Il y a près de deux cens ans que parurent en Angleterre les premiers Livres que depuis les Romains on ait écrit en Europe sur l'économie rurale (a); & quoiqu'alors, & long-tems encore depuis, la culture y sût si chétive qu'elle étoit obligée de tirer une grande partie de sa sub-sistance du continent, ni ces instructions, ni la disette à laquelle elle étoit journellement exposée, ne purent résoudre personne à faire mieux.

⁽a) Les écrits qui y ont paru, depuis ce tems-là jusqu'à nos jours, sont presque sans no bre; & plusieurs sont d'Anteurs distingué, tels que le Chancelier Bacon, le Chevalier Weston, le Chevalier Platt, le Chevalier Moor, &c.

Enfin, le Gouvernement y donna une sérieuse attention; il en encouragea & protégea toutes les branches; il accorda une prime considérable à l'exportation des grains. Ces sages mesures ouvrirent à la longue & par dégrés tous les yeux, vainquirent les préjugés, & engagerent à tenter les moyens divers d'améliorer. Néanmoins on voit encore en quelques cantons de ces Royaumes le peuple obstiné à son ancienne pratique, rester dans la misere, plûtôt que de suivre l'exemple de ses voisins, qui s'enrichissent journellement à sa vûe.

L'Espagne ayant trouvé une source inépuisable de trésors qu'elle a compté devoir suffire à tout acheter des autres Nations, a pensé qu'elle pouvoit les faire travailler pour elle, & depuis long-tems a négligé son Agricul-

ture.

Elle s'est apperçue trop tard de son erreur, lorsqu'elle s'est vûe dépendre de l'Etranger pour la plus grande partie de sa subsistance; & les cruels dangers de la disette ont engagé ses Ministres à divers efforts pour faire renaître l'Agriculture: mais le mal paroît trop enraciné dans les peuples, pour que probablement on réussis-

se à le guérir.

Le Portugal commençoit à prendre des mesures pour savoriser son Agriculture; mais elles ont été déconcertées par les malheurs récens auxquels toute l'Europe a pris part. Aussi-tôt que ses affaires seront rétablies, il est à présumer qu'on donnera les mêmes attentions à cette importante partie du gouvernement : cependant le terroir du Portugal est presque par-tout si aride, & le climat si chaud, que ses récoltes

en grain ou en herbages ne pourront jamais être que fort incertaines; outre que le peuple habitué depuis long-tems à d'autres occupations, & à se nourrir de grains étrangers, s'appliquera peut-être

difficilement à un pareil travail. La Suéde contient assez de terres labourables pour nourrir, si elles étoient cultivées, dix fois plus d'habitans qu'elle n'en a; néanmoins jusqu'à nos jours, elle n'a guère nourri que la dixieme partie des siens; & sur-tout depuis la perte de la Livonie, elle dépendoit presqu'absolument de la Pologne pour sa subsistance. Depuis quelques années le Gouvernement s'y prend de toutes les manieres pour relever l'Agriculture; il a formé une Académie uniquement destinée à son avancement ; il a créé des Commissaires exprès pour son inspection;

ctions; il a employé les promesses, les récompenses, les menaces même. Ces judicieux arrangemens commencent à faire leur effet, & mettront du moins la génération prochaine en état de se passer peut-être entiérement de ses voisins; mais à raison du climat de la Suéde, la qualité de ses grains ne sera jamais telle qu'elle puisse trouver le débit du surplus, si elle parvient à s'en procurer.

De pareilles considérations ont fait établir un Collége d'Agriculture dans les Etats du Roi de Sardaigne, & le Roi de Dannemarck travaille actuellement à en

établir un en Norwege.

Envain depuis tant de siecles, la France a sur toute l'Europe les avantages du climat & du sol pour la production des meilleurs grains, ainsi que la position entre deux mers pour leur débit; envain elle a depuis cent cinquante ans de bons livres d'Agriculture qui l'en ont avertie: ce sera pareillement toujours en vain (si le Gouvernement ne s'en mêle sérieusement) que M. Duhamel & autres Citoyens bien intentionnés y joindront leurs découvertes, les établiront sur les expériences les plus répétées, & travailleront ainsi toute leur vie; ils ne feront pas la moindre impression sur le peuple, dont ils seront ignorés ou dédaignés.

Les écrits seuls, tels qu'ils soient, ne peuvent jamais avoir un grand esset; & on peut observer que tous ceux qui ont paru jusqu'ici en Agriculture, sont restés par tout pays entre les mains des amateurs, sans jamais passer en celles du commun des Cultivateurs, auxquels ils étoient destinés.

Des particuliers qui s'amusent à faire valoir quelques parties de leur bien, peuvent tomber sur ces méthodes, & augmenter petit-àpetit le nombre des Observateurs. Mais quand il s'étendroit à quelques centaines, que seroit ce petit nombre sur toute la France, où de si grandes étendues de terres sont si mal cultivées; où de plus grandes encore sont en friches, communes, landes & bruyeres, qui n'attendent que la main de l'industrie, pour être changées en riantes moissons?

Chaque Province a sa culture particuliere, bonne ou mauvaise, mais impossible à redresser; & si on propose à ceux de l'une d'adopter quelque pratique plus avantageuse ou même plus facile, qu'on les assure avoir vû réussir dans une autre de sol & de climat tout pareil, ils ne vous écoutent

DES TERRES. 213

pas, ou vous répondent froidement, que cela peut bien avoir réussi dans ce pays-là, mais qu'il n'en seroit pas de même dans le leur.

Ainsi qu'on leur abandonne les améliorations ou qu'on les consulte même sur ce sujet, on les y trouvera infailliblement opposés; & il faut toujours se souvenir vis-à-vis d'eux de la maxime de Caton: Malè agitur cum Domino,

quem villicus docet.

Il faudroit donc tâcher de rompre toutes les chaînes particulieres de préjugés, qui se perpétuent en chaque Province de génération en génération; & former par dégrés une race nouvelle de Cultivateurs, dociles à recevoir sur toutes les branches de leur art des instructions fondées sur une saine théorie, & consirmées par une pratique avérée.

REMEDE.

La protection & la faveur du Prince, les sages mesures de ses Ministres pourront seules y contribuer efficacement. Par elles, les paresseux seront excités; les courages abbattus par la misere seront relevés; les industrieux même redoubleront d'activité : les recherches enfin & les observations naîtront de tous côtés pour

les guider.

Car aucun peuple du monde entier ne se porteroit plus volontiers que les François à ce qu'ils sauroient pouvoir plaire à leur Maître sur-tout s'il daignoit accorder quelques marques de sa satisfaction à ceux qui se distingueroient par leur empressement à entrer dans ses vûes. Il en résulteroit une louable émulation, qui les mettroit bien-tôt sur la vériDES TERRES. 215 table voie de l'abondance & du bonheur.

Les moyens d'amélioration sont, comme on a vû, simples, faciles, & à la portée de quiconque en voudra faire usage. Les frais n'en sont pas exorbitans: mais quand ils seroient plus considérables qu'ils ne m'ont paru, ce ne seroit jamais que semer des milliers pour recueillir des millions; & sans doute aucune dépense ne devroit être faite avec plus de joie par les Citoyens de tout rang, que celle qui conduit à de tels avantages.

Chaque Propriétaire devroit en donner l'exemple à ses Fermiers, la plûpart trop peu instruits & trop prévenus pour vouloir risquer quelques avances à ce qu'ils appellent avec une sorte de dérission des expériences & des projets; & qui d'ailleurs sont trop à l'étroit, & manqueroient des

qui en sont à portée, devroit saire valoir du moins une de ses sermes, y mettant tout le soin & la dépense nécessaire, y pratiquant toutes les especes d'améliorations dont elle pourroit être susceptible, selon ses connoissances ou celles des plus entendus de ses voisins; on rendroit ainsi les avantages de l'industrie sensibles & palpables à tous ses Fermiers.

Débit des grains.

Out ce qu'on peut propofer pour le rétablissement de l'Agriculture, ne peut être que desavantageux sans le débit des grains; car sans le débit l'abondance fait tomber les productions en non valeur; la non valeur fait dépérir l'Agriculture, & l'abandon

don de l'Agriculture cause les disettes : ainsi l'abondance même sans le débit, ne peut être qu'une source de malheurs. Cette vérité obscurcie par les préjugés pourroit être regardée comme un paradoxe; mais le détail dans lequel nous allons entrer, la fera paroître.

dans tout son jour.

Tout Royaume qui n'a pas avec les autres Nations un Commerce facile & libre d'exportation & d'importation, & où l'Agriculture est bornée à la subsistance de ses habitans, ne peut prospérer, parce que les guerres qu'il a à soutenir, & les variations des récoltes, dans les bonnes & dans les mauvaises années, caufent dans la population & dans l'Agriculture des dérangemens qui ne peuvent pas même se réparer.

Le véritable objet de la liberté de l'exportation des grains, ne II. Partie.

doit être que d'en éviter les nonvaleurs & les chertés, de les maintenir à un prix à-peu-près égal & suffisant pour soutenir les revenus des biens de la Nation, de dédommager le Laboureur de ses dépenses, & lui procurer un prosit proportionné à ses avances, & aux risques auxquels il est exposé.

Il n'est point à craindre que cette liberté puisse (a) jamais intéresser la subsistance de la Nation. Car il paroît très-simple, que plus le Commerce & l'exportation

⁽a) On peut voir tout ce qui se peut dire de mieux sur ce sujet dans l'Essai sur la police des grains; dans la présace de la Conservation des grains de M. Duhamel; ensin au quatrieme chapitre des Elémens du Commerce, où la nécessité d'entretenir la concurrence des acheteurs est pleinement démontrée; l'illustre M. Hume, dont les Discours politiques sont fort connus en France, cite ce Royaume pour exemple d'une police très-désectueuse sur ce point,

libre des grains seroient assûrés par un réglement fixe & stable, plus les Fermiers seroient excités par leur propre intérêt à en cultiver pour le débiter; & plus on en cultiveroit pour le débiter à l'Etranger, plus le Royaume seroit à portée d'en être toujours fourni au préalable pour sa pro-

pre conformation.

Ce qui fait le fonds du Commerce en bled entre les différentes Nations, ne va guère qu'à dix millions de septiers de bled. La Hollande en tire des pays du Nord environ 6 à 7 millions de septiers. L'Angleterre, les Colonies Angloises, le Levant, la Sicile, &c. en vendent 3 ou 4 millions de septiers. Les pays qui en achettent sont, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, Gênes, la Toscane. La population de tous ces pays est d'environ 12 millions d'hommes ;

& les récoltes de ces mêmes pays suffisent au moins pour les deux tiers de leur subsistance : ainsi la France qui auroit intérêt de ne pas étendre le Commerce extérieur de ses bleds au préjudice du prix, ne pourroit guère entrer dans ce Commerce de concurrence, que pour trois ou quatre millions de septiers, ce qui seroit un très-petit objet, sur les récoltes de toutes les Provinces du Royaume: aussi ne seroit-ce pas, comme on va le prouver, de la quantité des bleds que l'on vendroit à l'Etranger, que résulteroient les grands avantages de la liberté de ce Commerce (a).

⁽a) Tout ceci a été écrit d'après les calculs de M. Quesnay le fils, qu'on peut voir dans l'Encyclopédie, article Grains, économ. polit. Cet article m'a paru rempli de faits intéressans & curieux, de détails & de calculs très-bien combinés, d'idées très-

Les revenus d'un Royaume sont réglés par le prix des denrées qu'il produit, & le prix des denrées est soutenu & réglé par le Commerce avec l'Etranger. Car dans un Etat qui n'a point de Commerce extérieur d'exporta-

judicieuses sur la répartition des Tailles, enfin de maximes de gouvernement économique, fondées en raison & observations. Il mérite la plus grande attention par les vérités neuves & importantes que l'Auteur y développe, avec autant d'élégance que de discernement & de sagacité; & je ne crois pas en dire assez en lui donnant ces justes louanges. C'est grand dommage que cet article & plusieurs autres, concernant l'Agriculture, se trouvent dispersés & comme noyés dans l'immensité de l'Encyclopédie; ouvrage très-utile, mais qui n'étant destiné que pour les Bibliotheques, ne peut être dans les mains de tout le monde, ni même se répandre beaucoup. Il seroit donc fort à souhaiter que l'article Grains, l'article Fermiers, & les autres sur les mêmes matieres, fussent extraits de l'Encyclopédie, & publiés enfemble dans un moindre volume; car il est très-important & très-pressant d'éclairer pleinement le Public, sur des objets aussi utiles. Kiij

denrées ne peut être assujetti à aucune regle, ni aucun ordre; il suit nécessairement les variations de disette & d'abondance dans le pays; & par ces variations, l'Etat soussire des non-valeurs & des chertés également ruineuses & inévitables.

Le prix fondamental des marchandises est établi par les dépenses ou frais qu'il faut avancer pour leurs productions, & pour leurs préparations. Si elles se vendent moins qu'elles n'ont couté, leur prix dégénere en perte: si elles se vendent assez cher pour procurer un gain suffisant pour exciter à en entretenir ou à en augmenter la production, elles sont à un bon prix: si par disette, elles parviennent à un prix onéreux au Peuple, ce prix est cherté.

Tel prix qui excéderoit de

beaucoup le prix fondamental, s'il n'alloit pas jusqu'à être onéreux au Peuple, pourroit être fort avantageux; comme seroit, par exemple, un haut prix continuel du bled dans un Etat où cette denrée seroit toujours abondante, & où ce haut prix du bled formeroit de grands revenus au Roi, ainsi qu'aux Propriétaires des terres, & aux Habitans du pays, un salaire ou des gains qui leur seroient plus avantageux que leur dépense en bled ne leur seroit à charge; ainsi il peut y avoir dans un Royaume qui a la facilité du Commerce, un haut prix du bled & de toute autre denrée qui ne soit pas une cherté onéreuse aux Habitans, & qui soit fort avantageux à l'Etat.

Il n'en est pas de même du bas prix qui constamment ne surpasseroit pas le prix fondamental. Car

K in

il n'y a aucun cas où ce prix ne fût ruineux, & n'obligeât à abandonner la production d'une denrée qui seroit constamment bor-

née à un tel prix.

PHI an

Ainsi dans un Etat, le Gouvernement doit se désier des avantages que le préjugé attribue au prix qu'on appelle vulgairement bon marché; ce prix peut être également préjudiciable aux revenus du Roi & des Propriétaires des biens-fonds, aux gains des autres Habitans, aux progrès de la population, & à la multiplication des productions du pays.

On reconnoît la réalité de ces effets destructifs dans les Provinces de France, où les denrées sont en non-valeur; les hommes y vivent à bon marché, mais leur salaire est si bas, ils gagnent si peu, qu'ils ne peuvent se procurer aucune aisance par leur travail; &

trop peu excités par l'appas du gain, ils s'abandonnent à la paresse & à la misere. Les Propriétaires des terres ont si peu de revenu, qu'ils ne peuvent faire les dépenses nécessaires pour améliorer leurs biens, pour procurer da travail & des gains suffisans aux ouvriers & aux artisans. Ceux-ci désertent ces Provinces pour habiter dans les Villes où les vivres sont plus chers, & les gains plus considérables; c'est pourquoi les pays où les denrées sont cheres sont plus peuplés, & les hommes y font plus laborieux & plus à l'aise, que dans les pays où les vivres sont à trop bas prix. Les hommes ne se bornent pas simplement à la nourriture; il leur faut des vêtemens, des ustenciles & d'autres commodités pour vivre avec quelque aifance. Les François ne passent pas les mers, Kv

& ne vont pas aux Isles de Saint-Domingue, de la Martinique, &c. pour y chercher du pain; ils y sont attirés par des gains qui puissent leur procurer de l'aisance.

Les prix, comme nous l'avons dit, ne sont point sujets à de grandes variations dans un Royaume qui a un Commerce réciproque, facile, & parfaitement libre d'exportation & d'importation avec les autres Nations, parce que les prix dans ce Royaume sont égaux aux prix communs qui ont cours dans les autres pays : alors les mauvaises récoltes & les récoltes abondantes dans ce même Royaume, n'apportent ordinairement presque point de changement dans les prix, parce que la même année, il y a des récoltes abondantes dans des pays & des mauvaises récoltes dans d'autres; & par un Commerce libre & facile entre

ces différens pays, ceux qui dans une année sont en disette, sont fournis par ceux qui sont dans l'abondance, & ceux-là dans une autre année fournissent ceux-ci, qui à leur tour sont dans la disette; ainsi par cette communication générale & par ces alternatives successives & réciproques d'abondance & de disette, les prix restent toujours dans un état mitoyen, établi sur le prix commun fondamental dans ces pays réunis par le Commerce.

Les Hollandois & les Anglois qui ont la liberté du Commerce des grains, n'éprouvent pas chez eux ces variations énormes dans les prix des grains (a); & on n'y

KVI

⁽a) La cherté récente en Angleterre ne paroît pas devoir être imputée à l'exportation, puisqu'elle n'a guère jamais été qu'à uni million de septiers de bled, objet imperceptible sur la totalité de sa récolte.

est exposé en France, que parce que le Commerce d'exportation & d'importation des grains avec l'Etranger y est prohibé; les récoltes bornées à la subsistance de la Nation y sont tantôt surabondantes, tantôt fort au-dessous du nécessaire, & toujours sujettes à des prix déreglés de cherté & de non-valeur.

Ainsi le prix des denrées ne peut être assujetti à aucun ordre, à aucun état sixe dans un Royaume privé de la liberté ou de la facilité du Commerce extérieur d'exportation & d'importation: le Cultivateur perd trop dans les années abondantes, & le bas peuple périt par la faim dans les difettes, & par les maladies épidémiques qui suivent les famines: les grandes & fréquentes variations des prix sont donc des causes funestes d'indigence & de dépopulation.

Elles ne sont pas moins préjudiciables aux revenus de l'Etat: car quoiqu'il paroisse que les chertés compensent les non-valeurs, & qu'il en résulte un prix commun, sur lequel ces revenus sont établis; ce prix commun luimême tourne toujours au désavantage durevenu des biens sonds; les variations des prix & des récoltes combinées & compensées, formant pour le vendeur un prix commun beaucoup plus bas que le prix commun de l'acheteur.

Le prix commun pour celui qui n'achete toujours chaque année que la même quantité de bled pour sa consommation, ne se forme que du résultat de la variété des prix de plusieurs années; mais le prix commun du vendeur qui ne recueille & ne vend pas chaque année la même quantité de bled se formant du résultat des

quantités inégales de bled vendu à différens prix dans une suite d'années, differe de celui de l'acheteur qui résulte de quantités égales de bled acheté dans la même suite d'années. Le Commerce d'exportation & d'importation exclut les grandes variations des prix, & le prix du vendeur approche alors beaucoup plus de celui de l'acheteur, comme on

va le voir.

Etat du prix du Bled en France, l'exportation des Grains étant défendue.

DES	Tı	ER	RE	s.	3	231
frais, tailles & fermages par arpent chaque année.	· · · · · · 74".	74	74	74	47	370
Total 2 frais	· · · 70liv.	72	75	80		387.
w	rs I o liv	, . I 2	15	20	30	879
Années, feptiers g prix du par arpent. § feptier.	abondantes. 7 fepuers	bonnes 6	médiocres 5	foibles 4	mauvaises3	25.

Prix commun fondamental.

370 livres de dépenses divisées à 25 septiers, donnent 14 livres 16 sols, qui est le prix commun que chaque septier coute au Laboureur (a).

Prix commun de l'acheteur.

Un homme consomme trois septiers de bled par an; c'est 15 septiers en cinq ans, qui lui coutent 261 livres, ou trois sois 87 livres, comme ci-dessus, total de cinq septiers.

donnent 17 liv. 8 sols, pour le prix de chaque septier; c'est àpeu-près le prix commun ordinaire en France depuis long-tems.

⁽a) Voyez ces Calculs dans l'Encyclopédie, article Grains; & ceux des frais, article Fermiers, Economie politique.

Prix commun du vendeur.

387 liv. produit total de cinq années divisées par 25 septiers, donnent 15 liv. 9 sols pour le prix du septier; ainsi le prix commun du vendeur ne passe le prix fondamental que de 13 sols, c'est par arpent 3 liv. 5 sols; & il est de 1 liv. 19 sols plus bas que celui de l'acheteur.

Si on taxoit plus bas le prix du bled dans les cheres années, le Laboureur perdroit en tout tems & la culture du bled cesseroit: elle ne pourroit pas subsister non plus sans exportation, si elle étoit plus étendue; car si on recueilloit une plus grande quantité de bled, le prix commun du vendeur tomberoit au dessous du prix fondamental; il dégénéreroit en perte, & les revenus du Roi & de la Nation seroient anéantis.

	Etat du
	du
effets	prix
que produit	prix qu'auroit le Bled en
effets que produit l'exportation en Ang	Bled en France, co
lete	, conformement
	aux

23	4	AN	1 E 1	LI (OR	AT	I
5 années 25.	mauvaises. 3 20 60	foibles 4 19 76	médiocres. 5 18 90	bonnes6	abondantes. 7 feptiers.	par arpent. 21	Aunees. repriers 51
90.	. 20	. 19	. 18	. 17	. 16 liv.	eptier. S	2 np xize
440.	60	76	90	102	abondantes. 7 sepuiers . 16 liv	par arpent. 2 par arpent cha	Lotal 5 trais, tailles
370	74	74	74	74	74 liv.	aque année.	& fermages

Prix commun fondamental.

370 liv. de dépense pour 25 septiers, donneroient 14 liv. 16 sols, pour le prix que chaque septier couteroit au Laboureur, comme au calcul précédent.

Prix commun de l'acheteur.

3 septiers de bled font en 5 ans 15 septiers qui couteroient trois fois 90 liv. ou 270 liv. lesquelles divisées par 15, donneroient 18 liv. par septier.

Prix commun du vendeur.

440 liv. produit total de cinq années divisées par 25 septiers, donneroient 17 liv. 12 fols par septier; ainsi le prix commun du vendeur passeroit de deux livres seize sols le prix commun fondamental, & ne seroit que de 8 sols de moins que le prix com-

mun de l'acheteur; le gain du Laboureur, qui faute d'exportation n'est, comme on a vû, que de 13 sols par septier, ou 3 liv. 5 sols par arpent, monteroit donc par elle à 14 liv. par arpent, sans que l'acheteur payât le bled plus cher. Les 40 sols qu'il y a ici d'augmentation de gain par septier, en saveur des biens-sonds, se partageroient à-peu-près ainsi; au Propriétaire 20 sols, à la taille 10 sols, & au Fermier 10 sols, suivant la supputation établie à l'article Grain, déja cité.

Nous recueillons chaque année environ 45 millions de septiers, & notre culture en bled pourroit augmenter de plus de vingt à trente millions de septiers, & celle des menus grains en proportion; ainsi le seul effet de l'exportation sur l'état des prix du bled accroîtroit en cette partie, & en celles des menus grains qui sui-

DES TERRES. vroient la même regle, de plus de 100 millions les revenus des biens-fonds.

Il est donc prouvé que si nous participions par la liberté du Commerce extérieur des grains au prix commun entre les Nations commerçantes, ce prix commun des bleds & des autres grains procureroit par lui-même, indépendamment du produit que nous pourrions retirer du débit des grains que nous pourrions vendre à l'Etranger, environ 100 millions de plus à l'Agriculture du Royaume.

Ces 100 millions qu'on auroit d'abord de bénéfice par l'exportation, étant employés à la culture produiroient annuellement 100 autres millions; ainsi l'accroissement des richesses seroit dès-lors de 200 millions, qui se renouvel-

leroient tous les ans.

Une augmentation de 200 mil-

lions de richesses dans un Etat, peut procurer un accroissement de population d'un million d'hommes de la classe des paysans, manouvriers & artisans, tant hommes que semmes & enfans, à raison de 800 liv. par famille, composée de quatre personnes. La population dans l'état d'aisance, est à l'égard de la classe d'hommes dont il s'agit à peu-près dans cette proportion avec les richesses d'une Nation.

La consommation que seroit un million d'hommes, seroit annuellement de 200 millions; ce qui procureroit pour satisfaire annuellement à cette consommation une réproduction de 200 millions, qui se renouvelleroient tous les ans par le travail de ce surcroît d'hommes.

L'exportation d'une petite portion de nos grains pourroit produire année commune 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, par l'augmentation annuelle & progressive de notre culture, d'environ trois à quatre millions de septiers de bled, & autant de septiers des autres grains. Ces 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, employés à l'Agriculture produiroient 100 autres millions; ce qui formeroit un surcroît de richesses de 200 millions, qui, joints aux 200 millions ci-dessus, feroient 400 millions. Cette premiere augmentation de culture ne seroit pas un dixieme du progrès qu'elle peut faire, relativement à la quantité de nos terres qui sont en non-valeur, & de celles qui sont mal cultivées.

Ces 400 millions procureroient deux millions d'hommes, qui par leur consommation & par leur travail, perpétueroient ces 400 mil-

lions; ainsi voilà dès-lors dans le Royaume un surcroît de population de deux millions d'hommes, & un surcroît de richesses de 400 millions.

Mais tous les ans une pareille exportation de grains procureroit un nouveau surcroît de richesses, de 100 millions payés par l'Etranger, & de 100 millions sur l'avantage du prix, sans que le grain coutât plus cher à l'acheteur. Ces deux parties formeroient annuellement un surcroît de richesses de 200 millions, qui employés à la culture, produiroient par surcroît tous les ans 200 autres millions; ce qui formeroit de nouveau un accroissement annuel de richesses de 400 millions.

Ce surcroît annuel de 400 millions procureroit encore un surcroît annuel de 2 millions d'hommes, qui seroient attirés par les

gains

gains que procureroit la dépense de ce surcroît annuel de 400 millions, & ces hommes per étueroient par leur travail & par leur consommation ces accroissemens successifs de richesses.

La progression de ces accroissemens de revenus & de population peut s'étendre autant que notre territoire & le rétablissement de la bonne culture peuvent subvenir à l'accroissement des productions: car une Nation ne peut devenir plus riche qu'une autre qui a les mêmes facilités pour le Commerce, qu'autant qu'elle la surpasse en biens-fonds.

Ces augmentations de richesses & de population considerées dans le principe, sont établies sur une possibilité démontrée; mais si elles paroissent douteuses dans le fait, qu'on en diminue si on veut les trois quarts, on trouvera

II. Partie.

encore par ces progrès, si d'ailleurs on leve les obstacles qui peuvent s'y opposer, un accroissement au bout de vingt années de deux milliards (a) sur la somme des revenus annuels du Royaume, & de huit à dix millions d'hommes sur sa population actuelle.

D'après cette progression, on me doit point être surpris des succès rapides du Gouvernement économique de M. de Sully. En treize ans ce Ministre paya les dettes du Royaume, diminua les impôts, & forma un trésor public. Le moyen simple de la liberté d'exportation sut le principal ressort qu'il employa. Il disoit que sans elle, les Sujets n'auroient point d'argent, & le Roi point

⁽a) Voyez ci-après la comparaison des revenus actuels du Royaume, à ce qu'ils pourroient être.

de revenus; il ne craignoit pas que la liberté du Commerce des grains causât des famines; en effet, depuis ce sage arrangement, la France sut plus de soixante années sans éprouver aucune di-

sette (a).

S'il étoit nécessaire de prouver par des exemples la possibilité & la réalité de ces progrès rapides de richesses & de population, procurés par les ressources de l'Agriculture & la facilité du Commerce de ses productions; il suffiroit de faire observer l'établissement des Colonies Angloises de l'Amérique Septentrionale, qui avec des commencemens si soibles & dans des pays si éloignés, sont parvenues en si peu de tems

L 11

⁽a) Voyez le prix du bled depuis l'année 1202, dans l'Essai sur les Monnoies, par M. Dupré de S. Maur.

à défricher & à peupler des déserts immenses, à bâtir de grandes Villes, à former des Ports, à établir une navigation & un Commerce fort considérables; & il est important de remarquer que toutes les tentatives faites en divers tems pour ces établissemens, ont manqué tant qu'ils n'ont eu pour objet que le Commerce & la recherche des mines; mais que dès l'instant où les nouveaux colons se sont adonnés à l'Agriculture, l'abondance, les richesses, l'extrême population l'ont bientôt suivie, & se sont mutuellement foutenues.

Pour accélérer la population dans un pays, il faut y faciliter l'accroissement des richesses, parce que les hommes sont attirés par elles, & par la facilité de les acquérir; la population s'accroît par l'augmentation des richesses, &

DES TERRES. 245 l'accroissement des richesses se perpétue par l'augmentation de la population. Mais le progrès des richesses arrête dans un grand Etat, lorsque l'Agriculture cesse d'être soutenue par le débit de ses productions, leur unique source assûrée; & si ce débit est borné à la subsistance de la Nation, l'Agriculture sera bornée à l'état de la population, & la population sera bornée à l'état de l'Agriculture; car la population ne peut s'accroître que par le progrès des richesses de l'Agriculture, & l'Agriculture ne peut faire de progrès que par un accroissement de Commerce, qui assûre le débit de son superflu; sans cette facilité, les productions deviennent à vil prix; on ne peut soutenir les frais de la culture; les terres elles - mêmes tombent en non-valeur; la masse des reve-L iiij

246 AMELIORATION nus diminue, & la population avec eux.

Le bon prix des denrées, je dis plus, la cherté même, entretenue constamment par un Commerce facile, loin de produire jamais ces essets destructifs, provoqueroit plûtôt l'abondance; car le salaire & les gains se proportionnent dans toutes les professions aux prix des denrées; les denrées multiplient à mesure qu'on est excité par leur prix à les cultiver, & leur abondance augmente de plus en plus les richesses & la population.

Il a été supputé que dans des pays dont les habitans vivroient dans l'abondance, & auroient la facilité de se marier & s'établir de bonne heure, la population pourroit doubler tous les 20 ou au plus 25 ans; & quelques Ecrivains Anglois prétendent que

DES TERRES. 247

dans leurs Colonies d'Amérique, la multiplication suivra cette progression tant que les terres y pour ront fournir. Il est vrai que deux Auteurs (a) de cette Nation, qui ont fait beaucoup de recherches fur la multiplication des hommes, pensent qu'il faudroit beaucoup plus de tems que cela pour doubler leur nombre sur la terre, ou même en un pays particulier, eu égard aux pestes, aux famines, aux guerres & autres accidens presque par-tout inévitables; ils conviennent néanmoins qu'on a vû des familles doubler régulierement en un certain nombre d'années même plus court, comme de dix ans; d'où il semble qu'on pourroit conclure que, sous

⁽a) Le Chevalier Petty, Essai sur la multiplication des hommes; & M. Whiston, Théorie de la terre.

un climat très-peu sujet aux maladies contagieuses, & avec une étendue de sol suffisante, s'il étoit bien cultivé non-seulement à ne pas craindre les samines mais à nourrir le triple de ses habitans actuels; la propagation seroit trèsrapide, pour peu qu'elle sût secondée (a).

D'ailleurs, l'accroissement de la population dans un pays n'est pas assujetti à l'ordre de la génération; si les revenus & les dépensés des Propriétaires qui résident dans les Villes augmentoient d'un quart ou du double, les hommes

⁽a) Le petit nombre de riches bien-faisans qui dotent des filles, rempliroient plus sûrement leur objet, s'ils employoient leur libéralités à peupler des terres incultes, plûtôt qu'à augmenter les mariages dans les Villes, où les vices & accidens de toute espece nuisent à la propagation; & les mêmes sommes feroient dix mariages dans les campagnes pour un dans les Villes.

de toutes les professions y arriveroient de toutes parts pour participer aux gains que procureroient ces dépenses (a). Les campagnes qui produiroient cette augmentation de revenus, par l'augmentation des travaux de culture que le libre débit des productions encourageroit, attireroient pareillement des ouvriers de tous les pays, sur-tout s'ils y trouvoient la jouissance assurée & tranquille à tous égards du fruit de leurs travaux.

La prospérité de tous les Arts, des Manusactures, du Commerce, & de la Navigation, en seroient

⁽a) Suratte, vers le milieu du dernier siecle, étoit l'habitation d'un petit nombre de Marchands qui s'y étoient résugiés à l'abri d'un vieux Château; elle est actuellement aussi considérable & aussi peuplée que Londres. Voyage aux Indes Orientales en 1750 par Jean-Henri Grose.

bien-tôt la suite naturelle: quand le pied de l'arbre est bien cultivé, les branches ne peuvent manquer de s'étendre; mais la main du plus habile jardinier les dirigeroit vainement, si quelques vices rongent leurs racines.

Avantages publics & particuliers de notre objet, encore plus démontrés.

M. Quesnay le fils, dans l'article Grains, fait un calcul des produits d'une bonne culture en France, soutenue par le Commerce extérieur des grains; mais l'estimation de ces produits nous paroît trop soible, ou du moins sort-audessous de ce que rapporteroient 60 millions d'arpens de terres cultivables dans ce Royaume, si ces terres étoient traitées suivant le

DES TERRES. 250

plan de culture que nous avons proposé. Nous croyons qu'il est à propos de rapprocher ici ces deux comparaisons, pour faire connoître du moins l'énorme dégradation de l'Agriculture en France; ayant observé ailleurs combien elle y étoit en vigueur au commencement du siecle précédent.

Comparaison de la Culture actuelle de France, avec une bonne Culture, suivant l'estimation de M. Quesnay, article Grains.

Produit frais déduits 193, 500, 000 920, 000, 000 Produit total frais restitués 608, 500, 000 1840, 000, 000	Pour les Frais	Pour la Dixme	Pour les Fermiers	Pour la l'aille & Capitation.	Pour les Propriétaires	
193, 500, 000	415,000,000	50,000,000	27,000,000	40,000,000	76, 500,000	Culture actuelle.
1840,000,000	920,000,000	155,000,000	165,000,000	200, 000, 000	400,000,000	Bonne Culture:

Les frais restitués par les récoltes doivent être regardés comme des revenus annuels dans un
Etat, parce que ces frais forment
les gains des ouvriers de la campagne employés par les Fermiers
à la culture, & que ces gains qui
les font subsister se perpétuent par
l'Agriculture.

On peut remarquer en cette comparaison, que dans la culture actuelle où les frais sont insuffisans, ces frais ne donnent pas 40 pour roo de bénésice net, & que dans la bonne, ils rendent cent pour

cent.

On voit aussi qu'à cause de ces rapports dissérens entre le produit & les frais, dans la culture actuelle, les Propriétaires n'ont que le huitieme du produit, que la taille & la capitation ne sont que le quatorzieme, qu'ensin le Fermier n'a que le vingt-deuxies

me, c'est-à-dire environ six pour cent pour le revenu de ses avances annuelles, qui sont exposées à bien des risques; au lieu que dans la bonne culture les Propriétaires auroient plus du cinquieme de produit, la taille avec la capitation en seroit le neuvieme, & les Fermiers auroient àpeu-près le onzieme; ce qui seroit pour ceux-ci au moins dixsept pour cent de bénésice sur leurs frais.

On observera aussi que dans cette comparaison, l'Auteur ne suppose dans cet accroissement des produits de la bonne culture aucune augmentation sur les prix des grains; car il n'est pas vraissemblable que l'exportation en sit augmenter le prix (a); mais elle

⁽a) En 1704, où l'exportation fut permife en France, le prix des grains n'augmenta point.

Mais si à la culture actuelle on substituoit celle qui fait l'objet de cet essai, nous avons montré que soixante millions d'arpens qui pourroient être améliorés & cul-

tivés dans le Royaume, produiroient annuellement l'un dans l'autre en grains, herbages, lin, chanvre, légumes, &c. 50 liv. par arpent, faisant en tout trois milliards: laquelle somme nous allons diviser selon la regle de M. Quesnay.

	40,000,000 326,000,000	50,000,000 252,000,000	-
		Pour la Dixme , , o, o	Pour les Frais 415, 0

. . 608, 500, 000 3000, 000, 800 .

Produit total.

Ce calcul donne plus de huit fois autant de revenu aux Propriétaires, huit fois autant à l'Etat en taille & capitations, dix fois autant aux Fermiers, cinq fois autant aux frais de culture; & ces frais de culture, quoique grands, rendent aux Fermiers dixhuit pour cent de bénéfice; ils font mis ici à 25 liv. l'arpent l'un dans l'autre; & une plus grande dépense donneroit encore un plus grand produit.

Quelque peu exagerés, quelque démontrés même que nous paroissent les moyens de cette progression, si l'esprit se resuse à de si prodigieuses augmentations dans les produits d'une culture améliorée, on en trouve une preuve de fait dans la comparaison des produits de la culture actuelle de France avec ceux

des pays où elle a été améliorée.

Un arpent de terre en France, traité par la petite culture qui se fait avec les bœufs (a), est estimé produire en deux ans une récolte qui vaut 24 liv. les cinq sixiemes des terres y sont traités par cette culture. En Angleterre où les terres rapportent tous les ans, & même quelquefois deux récoltes abondantes par an, & où le bled se vend prix commun 20 liv. le septier, un arpent produit en deux ans au moins 200 liv. c'est huit fois autant que ce que produisent les terres en France, traitées par la petite culture. Ainsi quoique le territoire de l'Angleterre ne soit que le tiers de celui de la France, le produit annuel des récoltes en grains & prairies artificielles, y est au moins dou-

⁽a) Encyclopéd. art. Fermiers, Grains.

ble de celui des récoltes de toute la France, non compris celui des vignes & des bois; c'est ce qu'il seroit aisé de prouver, s'il étoit nécessaire. Mais en Hollande la différence y est bien plus considérable; car on a supputé que le territoire de cette Province & de la Zélande, qu'on estime le quatre-vingtieme de celui de France, rapporte le tiers de ce que produit tout le territoire de la France (a); d'où il résulteroit que l'arpent rendroit en Hollande 27 fois autant qu'en France. Il est vrai qu'une grande partie du territoire de France étant en friche, tandis qu'en Hollande il est par-tout bien cultivé, cette énorme différence est plus facile à expliquer; le rapport des deux arpens cultivés n'étant ainsi que

⁽⁴⁾ Voyezle Journ. Econom. Juin 1757.

de 12 à 1, au lieu de 27 à 1.

On voit du moins par ces faits que l'estimation du produit à 50 liv. l'arpent amélioré est très-moderée; qu'on peut, plus qu'on ne l'imagine, augmenter par la culture les produits des biens-fonds dans un Royaume qui a un grand territoire, des hommes pour le cultiver, des richesses pour en faire les dépenses, un climat temperé, & une position favorable pour le débit de ses productions; que la France enfin possede un trésor en son sein, qui mérite mieux d'être exploité à tous égards, que ceux du Pérou, du Mexique, du Brésil ou de Golconde.

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas.

Il y auroit encore beaucoup d'observations à faire sur la culture des vignes, sur l'amélioration

des terres pour cette culture, sur l'état du Commerce des vins, sur les bestiaux & autres objets de l'Agriculture, ou qui lui sont relatifs; mais elles exigeroient sur l'état des diverses Provinces du Royaume, beaucoup de connoissances particulieres qu'il faut acquérir sur les lieux; c'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer en général les voies qui nous paroîtroient les plus propres à tout vivisier.

Nécessité & moyens de former de meilleurs Cultivateurs.

L'ART de la culture des terres est encore presque par tout pays borné à la tradition de pere en fils de quelques pratiques grossieres, & d'un plus grand nombre de préjugés; les pays mêmes où elle est

plus avancée s'apperçoivent tous les jours par de nouvelles observations, combien elle est encore éloignée de sa perfection : nous avons remarqué ci-dessus, combien peu les écrits ont d'influence sur les Laboureurs; ce que différens hazards peuvent leur amener de connoissances plus utiles, s'obscurcit, se charge, & s'efface enfin par la succession des tems.

C'est ainsi que l'Agriculture, décrite il y a près de cent soixante ans dans le livre que j'ai cité de M. de Serres, étoit incontestablement supérieure à celle qu'on pratique maintenant; on peut voir aussi, à l'article Grains de l'Encyclopédie un détail curieux, par lequel il paroît que le Royaume produit actuellement la moitié moins de grain qu'il ne faisoit il y a cent ou cent cinquante ans; & quelques Ecrivains modernes

ont déja observé que les Auteurs Anglois se plaignoient au commencement, & presque au milieu du dernier siecle, de la quantité de grains que cette Nation étoit alors obligée de tirer de la France; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les Auteurs François qui font de pareilles plaintes. En effet, depuis la fin du siecle passé il est sorti des sommes immenses du Royaume, en grains (a), en salaisons, suiss & beurres pour les Colonies, en lins pour les Fabriques de toiles, chanvres pour la marine, &c. (b).

C'est la longue interruption de la liberté du Commerce des grains, jointe à quelques autres

(b) Voyez les intérêts du Commerce

⁽a) Le Politique Danois compte 800 millions.

causes que nous avons ci-dessus détaillées, qui a jetté les Cultivateurs dans le découragement & la négligence absolue de toutes les branches de leur Art; & ces obstacles levés feroient sans doute revivre par degrés l'activité & l'industrie dont ils étoient autrefois capables. Débarasser l'Agriculture des charges & des chaînes diverses dont elle est maintenant accablée, ce seroit du moins cesser de lui nuire, & la mettre à portée de se ranimer; ensuite on peut chercher les moyens de seconder, de hâter, d'éclairer les Cultivateurs.

Nous avons déja fait mention de divers Etats où le Gouvernement a fondé des Académies ou Colléges pour les instruire, a proposé des prix & des primes pour les encourager, a établi des Intendans ou Commissaires pour les M

II. Partie.

Soutenir. Sans doute la Nation active & éclairée, qui de toute l'Europe, & peut-être du monde, auroit le plus à gagner à s'en occuper, ne demeurera pas la seule qui les néglige. Quelque arrangement de cette nature une fois commencé & dirigé sous les yeux du Ministere, attireroit sur l'Agriculture son attention, jusqu'ici tournée toute entiere à des objets plus éclatans, tandis que ses besoins, non moins importans, sont cachés au fond de Provinces reculées où ils échappent à ses regards.

Nous avons dit encore que tout Propriétaire devroit donner à ses Fermiers l'exemple des diverses améliorations sur quelques-unes de ses fermes; il ne pourroit manquer de faire un grand esset sur eux, & en même tems les revenus de sa terre en seroient in-

DES TERRES. 267

failliblement augmentés. Quel moyen de s'enrichir plus honnête, plus sûr & plus satisfaisant pour un bon citoyen? Des gens de la plus haute naissance ont été les premiers à commencer en Angleterre & en Ecosse, & ils en ont acquis un surcroît de considération.

On doit s'attendre que les gros bénéficiers contribueront au bien de l'humanité en donnant l'exemple; ce qu'ils pourroient facilement faire, en obligeant leurs Fermiers, à tout renouvellement de Bail, d'enclore & d'améliorer pendant son cours, un certain nombre d'arpens, à proportion de l'étendue des terres du bénéfice, comme la moitié ou du moins le tiers.

Il est une autre maniere d'exciter l'émulation des Cultivateurs, qui n'a pas laissé de faire un très-

hon effet en quelques pays, & notamment en Ecosse & en Irlande. Les Possesseurs des terres ont formé entre eux des associations; ils s'affembloient souvent pour se consulter & concerter sur les divers moyens d'améliorations; chacun en communiquoit ensuite avec ses Fermiers, & les encourageoit à entrer dans ses vûes par quelques gratifications placées à propos dans les premieres années d'épreuves. Le succès ayant répondu à leurs idées, les Fermiers ont continué pour leur propre intérêt, & peu-à-peu d'autres les ont imités.

Les Etats de Bretagne viennent de faire un établissement d'un genre supérieur à ces associations particulieres, capable de changer la face de cette Province, & peut-être dans la suite de tout le Royaume, soit qu'il s'y en fasse

DES TERRES. 269

de semblables à son exemple, ou qu'on y profite seulement des lumieres qu'on en verra infailliblement sortir.

Il ne se peut rien voir de plus sage & de mieux concerté, que les délibérations (a) qui en ont été publiées, rien de plus digne du corps d'élite, à qui la Province remet sa voix & sa bourse pour en disposer à la gloire & prospérité publique

rité publique. La proposition qu'elle y fait de

différens prix pour toutes les branches qu'elle desire de perfectionner, est un moyen infaillible &z qu'on peut hardiment multiplier, la dépense n'en pouvant jamais entrer en aucune comparaison avec l'industrie qu'il est d'expé-

rience qu'ils excitent.

⁽a) Voyez l'établissement d'une Société d'Agriculture, &c. par les Etats de Bretagne. Mij

En effet, c'est l'émulation des prix distribués par toute l'Angleterre aux Courses des Chevaux, qui a porté ses Haras au point que les races qui en sortent sont recherchées par toute l'Europe: ce sont les prix & primes qui ont multiplié & perfectionné les métiers de Toiles en Irlande & en Ecosse, au point de le disputer à celles de Flandres & d'Allemagne : par les primes, la pêche de la Baleine des Anglois s'est augmentée, même depuis la derniere guerre, au point d'approcher de celle des Hollandois, qui autrefois la faisoient presque toute entiere: par celles attribuées à l'exportation des grains, l'Agriculture Angloise a changé de face : c'est aux prix que M. Colbert fit accorder par les Etats de Languedoc pour la fabrique des Draps, que cette Province & tout le Royaume doit le Commerce du Levant qu'il partage avec l'An-gleterre, & se voit à portée de s'approprier peut-être un jour tout entier. C'est par l'émulation d'un prix qu'il a été récemment constaté, comme on l'a dit, qu'un arpent de terre pouvoit produire jusqu'à quarante septiers de bon froment : c'est elle qui a fait naître les recherches de M. Tillet, & amené son épreuve de la contagion certaine de la nielle & des moyens simples & assûrés de la prévenir; découverte précieuse sur-tout en France, où le sel qu'on y employoit ailleurs utilement, est beaucoup trop cher pour cer usage.

Les diverses Académies établies dans les Provinces ne peuvent donc rien faire de plus utile à la Nation que de s'occuper des connoissances d'Agriculture rela-

M iiii

tives à leur pays, & y appliquer les prix qu'elles peuvent avoir à distribuer, comme celles de Bordeaux, d'Amiens, &c. ont déja

commencé à s'y donner.

Les Etats des Provinces pourroient aussi, comme ceux de Bretagne, établir des sociétés d'hommes instruits & éclairés qui travaillassent continuellement à la recherche des moyens d'améliorer
les biens sonds, & de faciliter le
Commerce des denrées du cru de
leurs Provinces; pour sournir ensin
au Gouvernement sur des objets si
essentiels à la prospérité de l'Etat
& à la puissance du Souverain, des
détails qui manquent, & qui exigent que d'habiles gens s'y donnent en divers lieux tout entiers.

Il seroit de plus à desiter que de toutes les connoissances éparses dans les meilleurs écrits économiques de toutes les Nations, auto-

nsées par leur pratique, vérifiées & constatées par les observations diverses que l'émulation des prix pourroit faire apporter de touscôtés, ou que ces sociétés pourroient fournir, on format un corpscomplet d'Agriculture détaillée dans toutes ses branches, ainsiqu'il vient d'en paroître un en Angleterre (a); & que ce Livre fût, par les soins du Gouvernement, remis entre les mains de tous les Curés de la campagne: ils seroient à portée de communiquer aux Laboureurs de leurs Paroisses les connoissances qu'ils y puiseroient, de les confirmer à leurs yeux par leurs propres expériences & observations, de joindre enfin à l'instruction spirituelle la plus utile des temporelles; & ils seroient des premiers à en recueillir le fruit

⁽a) Complear body of husbandry, fol-Lond, 175. M-W

274 AMELIORATION
par l'augmentation rapide de leurs
dixmes.

Je ne m'étendrai pas maintenant davantage, ayant déja passé les bornes que je m'étois prescrites: mais si les changemens que je propose paroissent assez utiles pour qu'on y desire des détails & des éclaircissemens, je serai tou-

jours prêt à les donner.

Le véritable ami des hommes, qui vient de plaider leur cause avec tant de chaleur & d'élévation, présente l'Agriculture pour le premier moyen d'une prospérité son-dée sur la paix & la vertu; c'est donc en général à tous ceux qui ont la prospérité publique à cœur, mais particulierement à tous les Possesseurs des terres, de concourir de toutes leurs forces à leur amélioration; & je desire ardemment que cet Essai puisse y être de quelque secours.

SUPPLEMENT.

DIVERSES circonstances ayant retardé de mois en mois l'impression de cet Ecrit, il a été lû en manuscrit par plusieurs personnes instruites en ces matieres ; quelques-unes m'ont fait le plaisir de me communiquer leurs doutes sur certains points, & je saiss volontiers ce moment de les éclaircir.

Des Enclos.

La clôture de tous les champs est un point que j'ai cru ne pouvoir trop recommander; bien des gens répugnent à cette dépense, et contestent ses avantages; j'ai néanmoins fait voir qu'elle n'étoit pas exorbitante; le produit même des arbres qui viendroient à M vi

plaisir sur la terre relevée du fossé, en pourroit dédommager, ainsi que du terrein mangé par l'ombre & les racines : quant à son utilité, on en a tous les jours des exemples sous les yeux. J'en citerai un que j'ai suivi ce printems 1758, dans le clos des Chartreux de Paris, sur une piece de luserne qui a été assez mal semée, & qui n'ayant été ni mieux soignée ni plus fumée que celles de la plaine voisine, leur ressembloit parfaitement l'automne & tout l'hyver. Mais vers le quinze de Mars le tems s'étant adouci, elle a commencé à pousser de telle sorte, que le premier Avril elle étoit haute de dix pouces, & auroit déja pû être coupée pour donner en verd aux bestiaux; tandis qu'aucune de celles de la plaine, & à la fortie même de la barriere, où elles sont à portée d'être

mieux fumées, n'avoit plus de quatre à cinq pouces de hauteur. Le premier Mai la luserne du clos avoit vingt à vingt quatre pouces de hauteur, les meilleures de la plaine n'en avoient que douze à quinze, & les moins abritées dix à douze; cette gradation pouvant s'observer sur toutes à proportion du couvert. Enfin le vingt Mai, où ceci a été écrit, elle étoit en boutons & bonne à couper en foin, de sorte qu'elle pourroit donner sa seconde coupe vers la fin de Juin, tems où se fait la premiere dans la plaine.

On trouvera à-peu-près cette supériorité à tous les fourrages, grains, légumes & productions quelconques encloses & abritées; on la leur voit dans les jardins, potagers, vignes & vergers; & dans les parcs, où jusqu'aux landes & bruyeres qui se rencontrent

à l'abri, en prennent un œil plus verd.

Longueur des Baux.

Sur la proposition de faire des Baux plus longs, on objecte que le Propriétaire renonceroit ainsi pour long-tems à jouir de l'amélioration de sa terre, tandis qu'en laissant les choses sur l'ancien pied, il peut raisonnablement espérer de l'augmenter à chaque renouvellement de Bail; & qu'il n'y auroit conséquemment que les Fermiers qui y pussent trouver de l'avantage. Mais si on veut qu'ils se chargent seuls de tous les frais & les risques d'améliorations considérables & inusitées, on ne peut les y engager que par des Baux assez longs, pour qu'ils soient sûrs de retirer leurs avances, & de plus y esperent un profit considérable. D'ailleurs, il ne tient qu'au

Propriétaire de faire lui-même ces avances, & d'affermer ensuite sa terre sur le pied de son amélioration; ou s'il en charge le Fermier, de faire un long Bail, dont les premieres années restent à l'ancien prix, & dont les suivantes augmentent en une certaine pro-

portion.

Il y a une maniere assez usitée en quelques Provinces d'Angleterre, qui est de prendre les sermes à vie. L'Acquéreur en entrant paye une somme de 7 à 8 années du revenu auquel elle est évaluée, & ensuite une modique redevance annuelle; pour acquérir sur deux têtes, on paye 10 à 11 années, & 13 à 14 sur trois têtes; chaque tête a son rang dans le Contrat, & à chaque mutation le Successeur paye une somme de trois années du revenu. On trouve cette saçon également avantageu-

se au Propriétaire & au Preneur; car celui-ci regarde la terre comme à lui, & espérant, comme il est naturel à tous les hommes, d'en jouir long-tems lui & ses enfans, il met toute son industrie à l'améliorer, de sorte qu'elle est toujours fort augmentée quand

elle rentre au Propriétaire.

Il faut seulement observer que si ce calcul à vie est juste pour l'Angleterre, ainsi que l'expérience l'a confirmé, il ne seroit pas le même pour la France, où l'intérêt de l'argent est beaucoup plus haut, & le prix des terres par conséquent, beaucoup moindre; ainsi l'Acquéreur à vie ne payeroit en entrant qu'une somme proportionnée à l'un & à l'autre.

On sent qu'il y auroit mille autres sortes de calculs & arrange+ mens différens pour affermer sa terre ce qu'elle vaudroit, & néanmoins encourager les Fermiers à l'améliorer; au lieu que l'usage des Baux si courts les en détourne infailliblement.

Des Bâtimens.

On m'objecte que ce seroit une dépense excessive de changer l'emplacement des fermes, pour les placer chacunes au centre de leurs terres; j'en conviens & ne conseille à personne de jetter les fiennes à bas : mais dans le cas où on auroit à reconstruire les anciennes, ou à en bâtir de nouvelles, comme il seroit nécessaire en tant de plaines maintenant incultes, si jamais on se mettoit dans le goût des améliorations, j'ai voulu indiquer leur place plus avantageuse; étant très important de la choisir de maniere à faciliter les charrois & les cultures, autant que la commodité de

282 AMELIORATION
l'eau & autres circonstances le peuvent permettre.

De l'Echange des terres morcelées.

On allegue qu'il paroîtroit dur de fondre ainsi & dénaturer le patrimoine des particuliers, auquel la plûpart sont attachés par raisons ou préjugés qu'il faut respecter; mais recommander, encourager, faciliter les échanges volontaires & à l'amiable, ce ne seroit sans doute faire de tort à personne, & ce seroit amener un grand avantage à l'Agriculture, ainsi qu'à tous les Propriétaires assez raisonnables pour s'y prêter.

Des Frais de Culture.

On prétend, que dans les divers états de culture que j'ai donnés, je n'ai pas mis assez de chevaux & de valets. J'ai suivi pour la plûpart les calculs déja faits que j'ai indiqués: mais si la nature de certaines terres en exige davantage, ordinairement elles en dédommagent par les produits; & si les circonstances sont augmenter quelques articles de dépense, il y en a beaucoup d'autres qui généralement parlant seront moindres; de sorte que le résultat de mes calculs se trouvera toujours à-peu-près le même.

Sur le tems de semer les fourrages artificiels.

D'après ce que j'ai dit du tems & de la maniere de semer les sour-rages artificiels, quelques Cultivateurs en ont déja fait faire des essais l'automne dernier; ils ont tous réussi dans les terres médio-crement chaudes & légeres, mais la plûpart ont manqué dans les terres froides, & sur-tout en celles qui sont sujettes à gonsler & dé-

chausser par les grandes gelées; comme ce peut être pour avoir été semés trop tard, on pourroit essayer de les semer dès la sin d'Août; mais le plus sûr en ces sortes de terres seroit d'attendre au printems quand les grandes gelées sont passées, les petites n'y faisant aucun tort.

Ensin, j'ai déja observé en général, & je le répete, que la briéveté de cet essai sur un sujet si étendu, ne m'a pas permis de l'éclaircir par tous les détails, ni de l'appuyer de toutes les raisons & les exemples que j'aurois pû en donner.

Description de la Sonde.

de long & un pouce de grosseur.

2. Manivelle de deux pieds de

DES TERRES. 285

3. Ouverture ou rainure de six pouces de long pour recevoir la terre.

4. Meche d'acier.

On la fait entrer dans la terre en la tournant, & on l'en retire de six en six pouces pour voir le sol ou la qualité de la terre contenue dans la rainure.

Lorsque la sonde de quatre pieds est à sa prosondeur, on fait usage d'une autre de huit pieds, & après elle d'une de douze pieds, tou-

jours dans le même trou.

Nota. Les fossés n'étant pas rendus sur les Planches comme ils doivent être, plusieurs en ont inferé qu'il devoit y avoir une haie de chaque côté; mais il n'en faut qu'une sur le bord où la terre a été jettée.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé Essai sur l'Amélioration des Terres; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Je crois même, sur les témoignages avantageux que des personnes très-instruites ont rendus à l'Ouvrage, qu'il peut être très-utile au Royaume. A Paris, le 30 Juin 1757. TRUBLET.

PRIVILEGE DU ROY.

Louis, par la grace de Dieu; Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé le sieur * * * * * * * * *, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: Essai sur l'Amélioration des Terres, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires.

A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire inprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera; & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années confécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impreffion dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele fous le contre scel des Présentes: que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impresfion dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très - cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOI-GNON; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chance-

lier de France le Sieur DE LAMOIGNON: le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, fans fouffrir qu'il lui foit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, fans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le vingthuitieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-sept, & de notre Regne le quarante-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

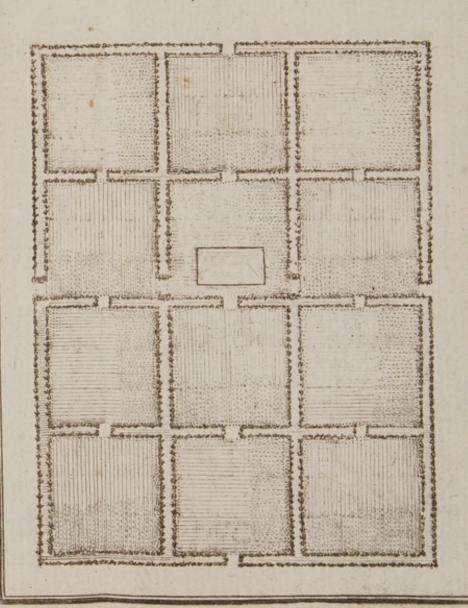
Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris; N° conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février, 1723. A Paris, le Mars 1758.

P. G. LE MERCIER. Syndic.

Figure I.

Ferme de 300 arpens en 12 divisiona.



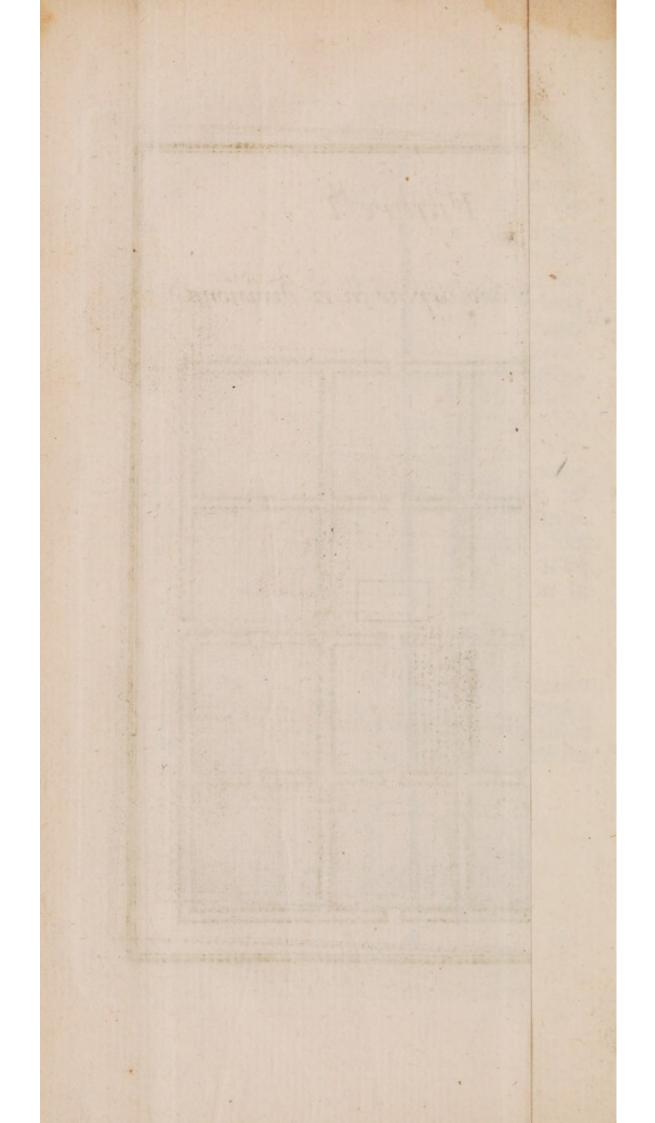
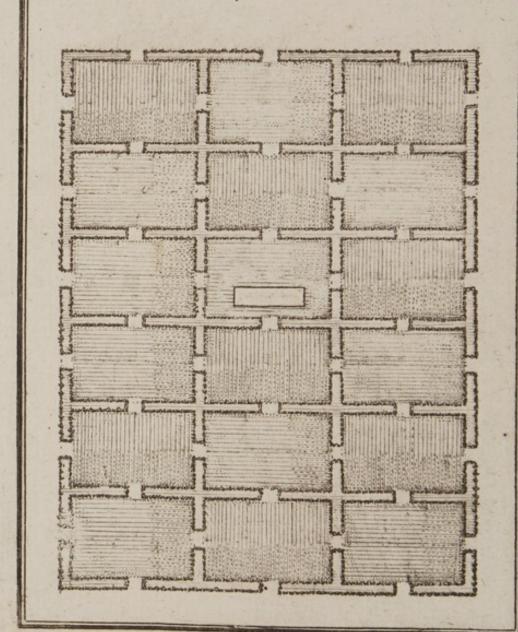


Figure II.

Ferme de 300 arpens en 18. divisiona.



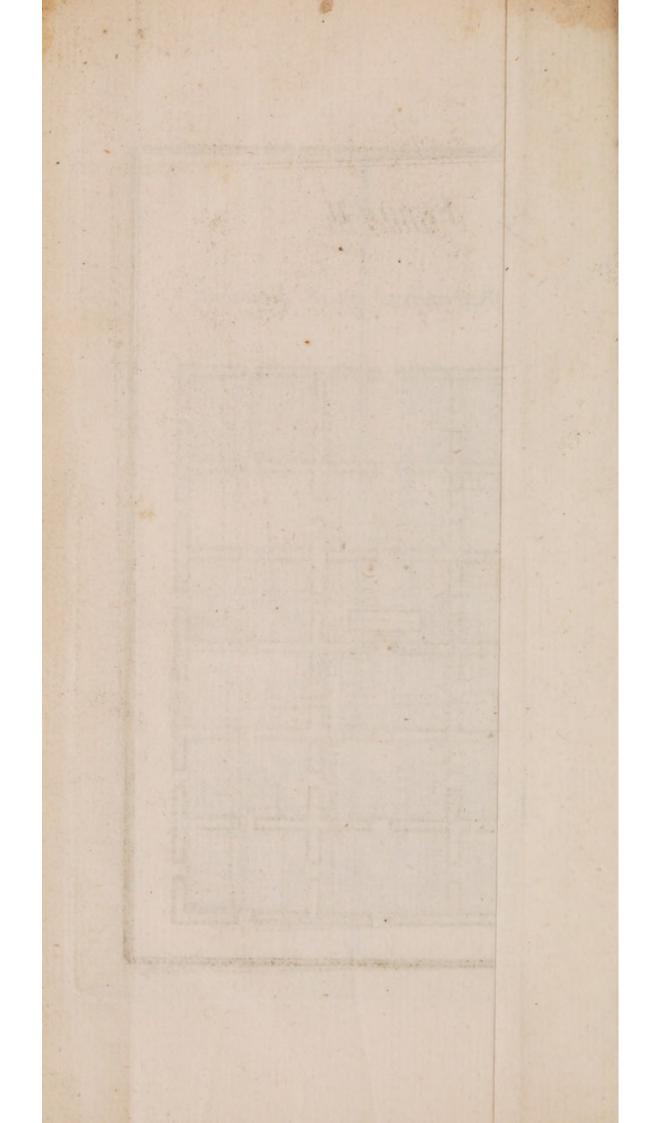


Figure III.

Ferme de 300 Arpens en 20. divisiona.

